

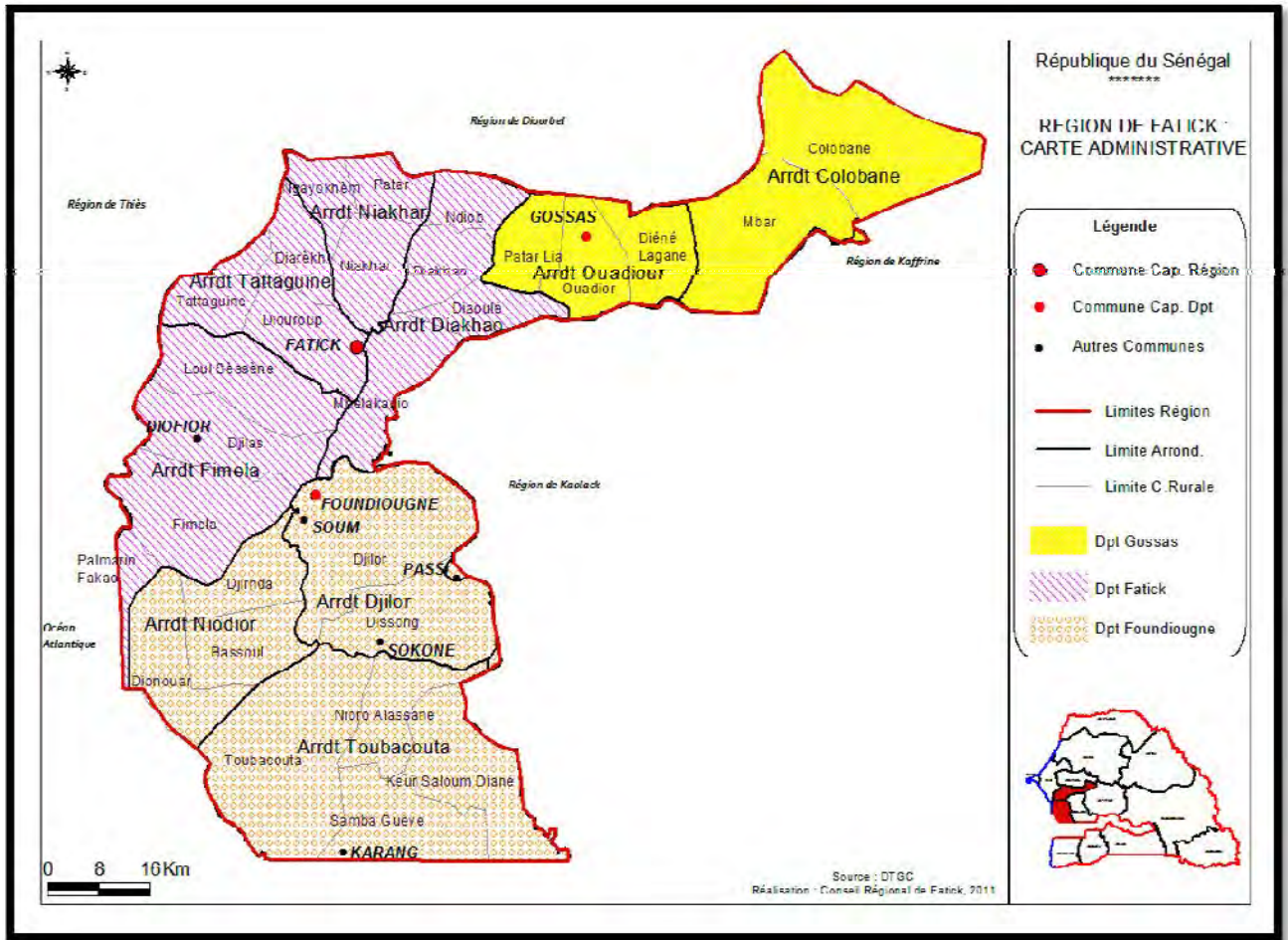


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Amadou Racine	DIA
Adjoint du Chef du Service Régional	Moustapha	DIENG
Stagiaire, élève ISE ENSAE-Sénégal	Hélène	DIOUF
Stagiaire, élève Ingénieur Aménagiste	Souleymane	AMAR

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE FATICK

Tél : 33 949 10 56

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	x
LISTE DES CARTES	xi
SIGLES ET ABREVIATIONS	xii
RESUME	13
AVANT PROPOS	15
PRESENTATION DE LA REGION DE FATICK	16
(1) Organisation administrative	16
(2) Données physiques	17
CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE	19
1.1. Effectif ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION	19
1.2. Répartition DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE	20
1.3. Répartition SPATIALE DE LA POPULATION	20
1.3.1. Répartition selon le département	20
1.3.2. La densité de la population	21
1.3.3. Répartition selon le milieu de résidence	22
CONCLUSION	23
CHAPITRE II EDUCATION	24
2.1 ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	24
2.1.1 Infrastructures	24
2.1.2 Effectif préscolaire	25
2.1.3 Le personnel enseignant	25
2.1.4 Taux Brut et Net de préscolarisation	27
2.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	28
2.2.1 Infrastructures scolaires	28
2.2.2 Le personnel enseignant	28
2.2.3 Taux Brut et Net de scolarisation	29
2.2.4 L'Indice de Parité	30
2.2.5 Résultats des examens et concours	30
2.2.6 Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)	30
2.3 ENSEIGNEMENT MOYEN	31
2.3.1 Infrastructures	31
2.3.2 Effectif des élèves	31
2.3.3 Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen	32
2.3.4 Résultats scolaires	33
2.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	33
2.4.1 Infrastructures	33
2.4.2 Effectif des élèves	34
2.4.3 Le personnel Enseignant du moyen-secondaire	34
2.4.4 Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen	35
2.4.5 Résultats scolaires	35
2.5 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE	36
2.5.1 Effectifs des élèves	36
2.5.2 Résultats aux examens et concours	39
2.6 L'ALPHABETISATION	39
Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus	40
Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe	40
2.7 L'EDUCATION NON FORMELLE	41
Les contraintes du secteur	42
CONCLUSION	43

CHAITRE III - HYGIENE PUBLIQUE	44
3.1. RESSOURCES HUMAINES	44
3.2. HYGIENE DU MILIEU	44
3.3. ACTIVITES REALISEES	44
3.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES	46
3.4.1. Infractions	46
3.4.2. Mesures répressives	48
3.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES	48
3.5.1. Lutte anti vectorielle	48
3.5.2. Activités d'IEC	49
CHAPITRE IV - SANTE	50
4.1 POPULATION CIBLE	50
4.2 FECONDITE DANS LA REGION	50
4.3 MORTALITE	51
4.3.1 Le taux brut de mortalité (TBM)	51
4.3.2 La mortalité maternelle	54
4.4 OFFRE DE SOINS	54
4.4.1 Les infrastructures	54
4.4.2 Le personnel	56
4.5 BILAN EPIDEMIOLOGIQUE DE LA REGION DE FATICK	57
4.6 LES CONTRAINTES	59
CHAPITRE V-HYDRAULIQUE	60
5.1. LES ABONNES	60
5.2. LES BRANCHEMENTS	60
5.2.1. Branchements ordinaires	60
5.2.2. Branchements sociaux	61
5.3. LA PRODUCTION	61
5.4. LA COMMERCIALISATION	62
5.5. LE RESEAU	62
5.6. LES FORAGES	62
CONCLUSION	63
CHAPITRE VI – RESSOURCES NATURELLES	64
6.1. LA GESTION DU DOMAINE FORESTIER	64
6.1.1. Présentation du domaine forestier régional	64
6.1.2. Lutte contre les feux de brousse	64
6.1.3. Le Reboisement	65
6.2. LES RECETTES FORESTIERES	66
6.3. POTENTIALITES ET OPPORTUNITES	66
6.4. CONTRAINTES, SOLUTIONS ET ACTEURS	66
6.4.1. Pour la lutte contre les feux de brousse	66
6.4.2. Pour le reboisement et la conservation des sols	67
6.4.3. Pour la chasse	67
CONCLUSION	68
CHAPITRE VII – AGRICULTURE	69
7.1. PREPARATION DE LA CAMPAGNE	69
7.1.1 Cession de semences d'arachide	69
7.1.2 Mise en place et vente de semences	69
7.1.3 Mise en place et vente d'engrais	70
7.2 LES MENAGES AGRICOLES	71
7.3 SUPERFICIES EMBLAVEES	71
7.4 PRODUCTION	72
7.5 RENDEMENTS	73
CONCLUSION	73

CHAPITRE VIII - ELEVAGE	74
8.1. LES ÉLEVEURS	74
8.2. COMPOSITION DU CHEPTEL	75
8.3. INFRASTRUCTURES PASTORALES	76
8.4. PRODUCTION	76
8.4.1 Abattages contrôlés	76
8.4.2 Cuir et peaux	78
8.4.3 Lait	79
8.5. CONTROLE DU COMMERCE DU BETAIL	79
8.6. ORGANISATIONS D'ÉLEVEURS ET CONTRAINTES	80
CONCLUSION	81
CHAPITRE IX – LA PECHE	82
9.1. LES MENAGES PRATIQUANT LA PECHE	82
9.2. PRODUCTION	83
9.3. MISES A TERRE ET TRANSFORMATION	83
9.4. OPPORTUNITES ET POTENTIALITES	85
CONCLUSION	86
CHAPITRE X - LE TRANSPORT	87
10.1. LE RÉSEAU ROUTIER	87
10.2. LE TRANSPORT ROUTIER	88
10.3. LE PERMIS DE CONDUIRE	88
CONCLUSION	89
CHAPITRE XI - COMMERCE ET ARTISANAT	90
11.1. LE COMMERCE	90
11.1.1 Les marchés	90
11.1.2 Les commerçants	91
11.1.3 Opportunités, contraintes et solutions	91
11.2. ARTISANAT	92
11.2.1 Répartition des artisans inscrits à la chambre de métiers selon le département	92
11.2.2 Répartition des artisans selon la section	93
11.2.3 Répartition des artisans selon le sexe	93
11.2.4 Statut juridique des artisans	94
CONCLUSION	94
CHAPITRE XII - MICROFINANCE LOCALE	95
12.1. INDICATEURS CLES	95
12.2. PRODUCTION DE CREDIT	96
12.3. MILIEU DE RESIDENCE DES BENEFICIAIRES	97
CHAPITRE XIII - POSTE, TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA	98
13.1. POSTE	98
13.2. TELECOMMUNICATIONS	98
13.3. MEDIAS	99
CHAPITRE XIV : TOURISME	101
14.1. INDICATEURS DE PERFORMANCE	101
14.2. ATOUTS ET ATTRAITS TOURISTIQUES	101
14.3. LES TYPES DE TOURISME	101
14.4. LES OPPORTUNITES ET LES POTENTIALITES	102
14.5. CONTRAINTES, SOLUTIONS ET ACTEURS	103
CONCLUSION	103
CHAPITRE XV : EMPLOI	104
15.1. EMPLOI	104
15.2. ACTIVITES	105
15.3. CONFLITS DE TRAVAIL ET CHOMAGE	107
15.4. POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS	107
CONCLUSION	107

CHAPITRE XVI : JUSTICE	108
16.1 POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE	108
16.2 POPULATION CARCÉRALE	109
16.2.1.Écroués selon le genre et le département	109
16.2.2.Population carcérale par pays d'origine	110
16.2.3.Écroués selon la nationalité par âge et sexe	110
16.2.4.Motifs d'incarcération	110
16.2.5.Élargissement	111
CONCLUSION	111

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE I – DEMOGRAPHIE

Tableau 1. 1 : Evolution et taux d'accroissement moyen annuel de la population (TAMA)	19
Tableau 1. 2 : Répartition de la population par sexe et par département en 2013	20
Tableau 1. 3 : Répartition par département de la population et densités en 2013.....	21
Tableau 1. 4 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence en 2013.....	22
Tableau 1. 5 : Répartition de la population urbaine de Fatick par commune en 2013.....	22

CHAPITRE II - EDUCATION

Tableau 2. 1 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le type et le milieu en 2013.....	24
Tableau 2. 2 : Effectif selon le statut et le sexe des apprenants du préscolaire	25
Tableau 2. 3 : Effectif selon le statut et le sexe des apprenants du préscolaire	25
Tableau 2. 4 : Répartition des enseignants selon le statut des structures, le sexe et le milieu de résidence ...	26
Tableau 2. 5 : Le ratio élèves/enseignant au préscolaire en 2013	27
Tableau 2. 6 : Répartition du nombre d'écoles élémentaires selon le statut et le milieu de résidence	28
Tableau 2. 7 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2006 à 2013	28
Tableau 2. 8 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de résidence.....	29
Tableau 2. 9 : Taux d'admission (en %) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe	30
Tableau 2. 10 : Evolution du TAP (%) au niveau élémentaire	31
Tableau 2. 11 : Répartition des établissements abritant un premier cycle secondaire en 2013	31
Tableau 2. 12 : Evolution des effectifs du moyen par sexe	31
Tableau 2. 13 : Evolution du taux d'admission (en %) au BFEM	33
Tableau 2. 14 : Répartition des établissements du secondaire en 2013	33
Tableau 2. 15 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2008/2009 à 2012/2013.....	34
Tableau 2. 16 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire général selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 2. 17 : Situation du Baccalauréat.....	35
Tableau 2. 18 : Répartition des effectifs selon le sexe, le statut du diplôme et les filières.....	38
Tableau 2. 19 : Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus par sexe selon la région au Sénégal en 2013.....	40
Tableau 2. 20 : Répartition des effectifs de Daaras et Ecoles-arabes selon le département.	41

CHAITRE III - HYGIENE PUBLIQUE

Tableau 3. 1 : Personnel en activité dans les brigades et sous brigades d'hygiène en 2013	44
Tableau 3. 2 : Evolution du nombre de concessions visitées selon le district de 2012 à 2013.....	45
Tableau 3. 3 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2013.....	46
Tableau 3. 4 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2013.....	47
Tableau 3. 5 : Mesures répressives appliquées en 2013	48
Tableau 3. 6 : Répartition des demandes et activités techniques domiciliaires en 2013	48
Tableau 3. 7 : Répartition des activités d'IEC réalisées en 2013.....	49

CHAPITRE IV - SANTE

Tableau 4. 1: ISF par région et milieu de résidence	51
Tableau 4. 2 : Quotients de mortalité infantile selon le sexe, la région de résidence au Sénégal	52
Tableau 4. 3: Quotients de mortalité juvénile selon le sexe, la région de résidence au Sénégal	53
Tableau 4. 4 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe et la région au Sénégal	53
Tableau 4. 5: Répartition des infrastructures sanitaires par département en 2013	55
Tableau 4. 6: Répartition des infrastructures sanitaires par district en 2013.....	55
Tableau 4. 7: Le personnel sanitaire en 2013.....	56
Tableau 4. 8: Le personnel communautaire en 2013.....	57
Tableau 4. 9 : Situation de la tuberculose dans la région en 2013.....	57

CHAPITRE V-HYDRAULIQUE ET PRODUCTION DE L'EAU

Tableau 5. 1: Evolution du nombre d'abonnés selon le département de 2009 à 2013	60
Tableau 5. 2: Evolution du nombre de branchements ordinaires selon le département de 2009 à 2013	60
Tableau 5. 3: Evolution du nombre de branchements sociaux selon le département de 2011 à 2013	61
Tableau 5. 4: Evolution de la production en m ³ selon le département de 2010 à 2013	61
Tableau 5. 5: Evolution du volume d'eau en m ³ vendu selon le département de 2011 à 2013.....	62
Tableau 5. 6: Evolution de la longueur du réseau (en m) selon le département de 2011 à 2013	62
Tableau 5. 7: Situation des forages selon le département en 2013.....	63

CHAPITRE VI – RESSOURCES NATURELLES

Tableau 6. 1: Situation des comités de lutte contre les feux de brousse par département	64
Tableau 6. 2: Répartition des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département	65
Tableau 6. 3: Reboisement et Régénération en cours sous la supervision des Eaux et Forêts	65
Tableau 6. 4: Recettes forestières en FCFA.....	66

CHAPITRE VII – AGRICULTURE

Tableau 7. 1: Synthèse régionale de la mise en place et de la vente des semences d'arachide	69
Tableau 7. 2 : La mise en place et la vente des semences des diverses spéculations dans la région.....	69
Tableau 7. 3: Synthèse régionale de la mise en place des engrais.....	70
Tableau 7. 4 : Répartition des ménages agricoles selon le milieu de résidence.....	71
Tableau 7. 5: Evolution des emblavures (en ha) de 2011 à 2013	72
Tableau 7. 6: Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2011/2012 à 2013/2014	72
Tableau 7. 7 : Evolution du rendement(en tonnes/ha) de la récolte	73

CHAPITRE VIII – ELEVAGE

Tableau 8. 1: Répartition des ménages pratiquant l'élevage selon le milieu de résidence	74
Tableau 8. 2: Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2013	75
Tableau 8. 3: Infrastructures pastorales da la Région de Fatick	76
Tableau 8. 4: Etat des parcs de vaccination	76
Tableau 8. 5: Nombre des abattages contrôlés par espèce et département en 2013.....	76
Tableau 8. 6: Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2013	77
Tableau 8. 7: Importance relative des abattages contrôlés selon le département	77
Tableau 8. 8: Production contrôlée des cuirs et peaux (en nombre) selon le département.....	78
Tableau 8. 9: Production estimée des cuirs et peaux (en tonnes) selon le département en 2013	78
Tableau 8. 10: Répartition selon l'espèce des entrées et sorties du bétail en 2013	79

CHAPITRE IX – LA PECHE

Tableau 9. 1: Répartition des ménages pratiquant la pêche ou l'aquaculture selon la région	82
Tableau 9. 2: Evolution de la production (kg) par département entre 2011 et 2013.....	83
Tableau 9. 3: Répartition en poids et en valeur des différents groupes zoologiques exploités en 2013	83
Tableau 9. 4: Répartition de la pêche dans les différents secteurs	84
Tableau 9. 5: Répartition de la production halieutique selon la destination finale, par année (en %).....	84
Tableau 9. 6: Répartition et évolution des produits de la transformation artisanale de poissons selon la destination finale.....	84
Tableau 9. 7: Contraintes, Solutions proposées et Acteurs	85

CHAPITRE X - LE TRANSPORT

Tableau 10. 1: Réseau routier classé par catégorie.....	87
Tableau 10. 2: Répartition par département du réseau routier.....	87
Tableau 10. 3 : Evolution mensuelle des candidats au code entre 2010 et 2013.....	88
Tableau 10. 4 : Evolution mensuelle des candidats de passage à la conduite	89

CHAPITRE XI – COMMERCE ET ARTISANAT

Tableau 11. 1: Répartition des marchés selon le statut et le département	90
Tableau 11. 2: Répartition du nombre de commerçants selon le statut et le département	91
Tableau 11. 3: Contraintes, solutions proposées et acteurs	92
Tableau 11. 4: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers par département depuis 2008	92
Tableau 11. 5: Evolution du nombre d'artisans par section depuis 2008	93
Tableau 11. 6: Evolution du nombre d'artisans par sexe depuis 2008	93
Tableau 11. 7: Evolution du nombre d'artisans selon le statut juridique depuis 2008	94

CHAPITRE XII – MICROFINANCE LOCALE

Tableau 12. 1: Evolution du nombre d'IMF de 2012 à 2013	95
Tableau 12. 2: Evolution du crédit, de l'épargne et des emprunts de 2012 à 2013	96
Tableau 12. 3: Répartition de la production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités	96
Tableau 12. 4: Répartition selon le milieu de résidence	97

CHAPITRE XIII – POSTE, TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

Tableau 13. 1: Nombre de localités desservies par type de connexion et par département	99
Tableau 13. 2: Nombre de localités desservies par le téléphone fixe filaire	99

CHAPITRE XIV – TOURISME

Tableau 14. 1: Répartition de la capacité d'accueil selon le type de réceptif hôtelier en 2013	101
Tableau 14. 3: Les contraintes liées au développement du tourisme et les solutions envisagées	103

CHAPITRE XV - EMPLOI

Tableau 15. 1: Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe	105
Tableau 15. 2: Répartition des demandeurs d'emploi selon le statut	105
Tableau 15. 3: Etablissements ouverts selon l'activité	106
Tableau 15. 4: Etablissements fermés selon l'activité principale	106
Tableau 15. 5: Répartition des conflits de travail et des conciliations	107
Tableau 15. 6: Contraintes, Solutions et Acteurs	107

CHAPITRE XVI – JUSTICE

Tableau 16. 1: La population écrouée et déférée en 2013 par la gendarmerie régionale selon l'infraction commise	109
Tableau 16. 2: Répartition des écroués par département et par sexe en 2013	109
Tableau 16. 3: Répartition des écroués selon la nationalité et le département en 2013	110
Tableau 16. 4: Répartition des écroués selon le groupe d'âge et le département en 2012	110
Tableau 16. 5: Répartition des écroués selon le type d'infractions et le département en 2013	111
Tableau 16. 6: Effectif des écroués sortis suivant le motif par département en 2013	111

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE

Graphique 1. 1: Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2013..... 20

CHAPITRE II – EDUCATION

Graphique 2. 1: Répartition du personnel enseignant selon le statut des structures en 2013 26
Graphique 2. 2: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013..... 27
Graphique 2. 3: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013..... 29
Graphique 2. 4: Evolution de l'indice de parité 30
Graphique 2. 5: Evolution du TAP (%) de 2006 à 2013..... 31
Graphique 2. 6: Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région en 2013..... 32
Graphique 2. 7: Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général..... 34
Graphique 2. 8: Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région en 2013..... 35
Graphique 2. 9: Répartition des effectifs..... 36
Graphique 2. 10: Répartition des effectifs selon la filière et le sexe. 38
Graphique 2. 11: Répartition du taux de réussite selon le centre 39
Graphique 2. 12 : Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe selon le sexe par région 41

CHAITRE III - HYGIENE PUBLIQUE

Graphique 3. 1: Evolution du nombre de concessions visitées de 2012 à 2013 45
Graphique 3. 2: Pourcentage des infractions relevées au niveau des ERP en 2013..... 47

CHAPITRE IV - SANTE

Graphique 4. 1: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013..... 52
Graphique 4. 2: Mortalité maternelle par région au Sénégal en 2013..... 54
Graphique 4. 3 : Nombre de personnes atteintes par maladie 58
Graphique 4. 4: Nombre de personnes décédées par maladie 58

CHAPITRE VIII – ELEVAGE

Graphique 8. 1: Répartition selon l'espèce des entrées et sorties du bétail en 2013..... 80

CHAPITRE XI – COMMERCE ET ARTISANAT

Graphique 11. 1: Répartition (en %) des artisans par section en 2013 93

CHAPITRE XV - EMPLOI

Graphique 15. 1: Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe 104
Graphique 15. 2: Etablissements ouverts selon le statut juridique 106

CHAPITRE XVI – JUSTICE

Graphique 16. 1: La population écrouée et déférée en 2013 par la gendarmerie régionale selon l'infraction commise..... 108

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Organisation administrative de la région de Fatick	16
Carte 2: Aspects physiques de la région de Fatick	18
Carte 3 : Répartition spatiale de la population.....	21
Carte 4 : Répartition du taux d'urbanisation selon le département	22
Carte 5: Répartition spatiale des établissements informels.	42
Carte 6 : Répartition du cheptel selon le département	75
Carte 7: Répartition des infrastructures routières dans la région de Fatick	88

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles
CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin
CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CS : Centre de Santé
CSS : Caisse de Sécurité Sociale
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DRSSFD : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS : Enquête Démographie et de Santé à Indicateurs Multiples
EFI : Ecole de Formation d'Instituteur
EQPT : Education Qualité Pour Tous
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement
IEC : Information, Education et Communication
IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
OCB : Organisation Communautaire de Base
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier
PCR : Président de Conseil Rural
PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDL : Programme National de Développement Local
PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés
PS : Poste de Santé
REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière
RGPH 3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de de l'Elevage
SA : Société Anonyme
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SFE : Sage-femme d'Etat
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SUNEOR : Ex SONACOS (contraction du mot "sunu" qui signifie « notre » en wolof et Or)
TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP : Taux d'Achèvement Primaire
TBPS : Taux Brut de Prés-scolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire
TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

RESUME

La région de Fatick est située au centre du Sénégal notamment dans la région naturelle du bassin arachidier. Depuis sa date de création en 1984, sa population a connu une croissance lente passant de 509 702 habitants en 1988, puis à 615 558 habitants en 2002. Selon les résultats du RGPHAE, réalisé en 2013, elle s'établit à 714 389 habitants, soit 5,3% de la population nationale. Elle sort ainsi comme la septième région la plus peuplée du Sénégal derrière Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis et Louga.

Fatick reste dominé, comme la plupart des régions de l'intérieur du pays, par une espèce de morosité économique caractérisée par une timidité des activités économiques. Celles-ci restent d'ailleurs dominées par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités, notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé) et reste pratiquée par 98,5% des ménages au niveau régional (contre 60,6% des ménages au niveau national). On note cependant qu'une bonne partie des terres sont salées (tannes) et sont par conséquent impropres à la culture. Ces terres qui représentent 27% de la superficie régionale, constituent une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage est de type sylvo-pastorale, pratiquée par 67,6% des ménages au niveau régional (contre 28,2% des ménages au niveau national). La réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées constitue un handicap majeur pour le développement du sous secteur. Cependant avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Elle est pratiquée par 4,2% des ménages au niveau régional (contre 1,0% des ménages au niveau national). Elle est à la fois maritime et fluvio-lagunaire avec une large zone deltaïque présentant un front d'environ 70 km. La façade maritime est marquée par un plateau continental regorgeant d'importants stocks de poissons, crustacés et mollusques.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et "bolongs"¹, les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. En 2013, le nombre d'inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5 477 artisans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence en 2013 de 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 16 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

¹ Bolong = mot mandingue signifiant cours d'eau

Le transport routier s'organise autour des gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure au niveau de toutes les communes. La plupart des routes reliant les Communautés rurales des chefs lieux de départements sont défectueuses. Cet enclavement constitue un handicap pour le développement économique de la région.

S'agissant du secteur de la **microfinance locale**, la région de Fatick est, depuis quelques années le terrain d'implantation de plusieurs institutions financières. Ces dernières participent à l'agitation des activités de PME et PMI. En 2013, près de 4 milliards et demi sont en cours de crédit dans la région et une épargne de presque 5 milliards de Francs CFA.

Les activités liées aux **télécommunications** connaissent également des avancées timides avec la couverture de plusieurs localités de Fatick en réseaux divers. Les points de transfert d'argent se multiplient un peu partout dans la région à côté de la **Poste**.

En ce qui concerne **les services sociaux de base**, la région de Fatick a enregistré plusieurs efforts même si dans certains domaines, il reste encore beaucoup à faire. Par rapport à **la santé**, la région vient de disposer d'un hôpital Régional. Elle compte selon les statistiques de 2013, 7 Centres de santé, 89 Postes de santé publics, 173 Cases de santé fonctionnelles, 1 centre de médecine traditionnelle, 1 Centre de santé mentale, 1 village psychiatrique et 1 Brigade régionale d'hygiène. Concernant les infrastructures, on note, au niveau régional, un déficit en centres de santé, postes de santé et cases de santé.

Dans le secteur de **l'éducation**, la région compte 99 structures de prise en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout petits, garderies), 651 écoles d'enseignement élémentaire, 123 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 34 établissements d'enseignement secondaire général, dont 29 établissements disposant du moyen et du secondaire et 5 pour le 2^{ème} cycle et 7 Centres de formation professionnelle. La région de Fatick a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 51,1% selon le RGPHAE-2013. Il est plus élevé chez les femmes (58,3%) que chez les hommes (43,4%).

L'approvisionnement en eau de la population continue de poser un problème. Non seulement l'eau est en quantité insuffisante, mais elle n'est pas de très bonne qualité (présence notoire du fluor). Les forages et puits sont en nombre insuffisants et mal répartis dans la région.

L'assainissement est modeste dans la région. Il faut souligner que la Commune de Fatick, avec le programme spécial indépendance 2005, a pu bénéficier d'un réseau d'évacuation d'eaux fluviales. Dans les autres localités comme les communes de Foundiougne et Gossas, ce réseau est insuffisant et parfois non fonctionnel pour faire face aux inondations.

La pauvreté a connu une baisse de 2005 à 2010 dans la région de Fatick. Selon les résultats de l'ESPS 2010-2011, la proportion d'individus pauvres a enregistré une régression de 9 points, passant de 76,9% en 2005 à 67,8% en 2010. Cependant la pauvreté demeure toujours importante dans la région et reste caractérisé par un **sous-emploi** profond.

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

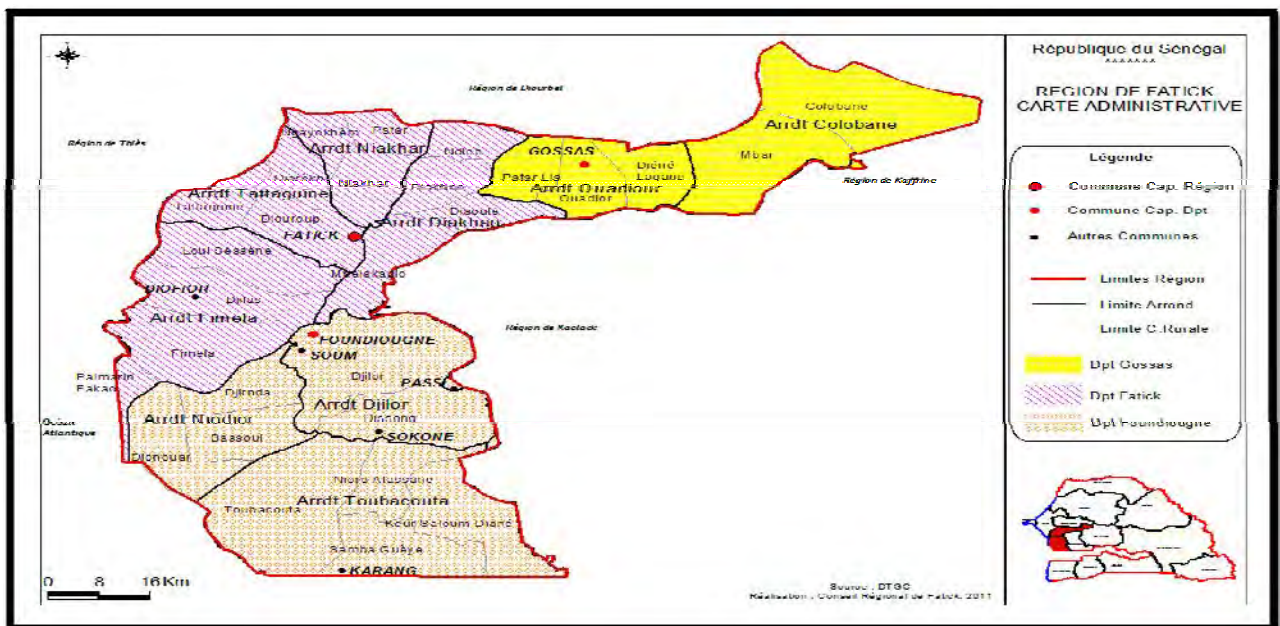
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION DE FATICK

(1) Organisation administrative

La région de Fatick correspond historiquement au royaume du Sine et à une partie du Saloum. Après l'indépendance, Fatick était une entité de la région du Sine-Saloum. En 1984, la région est créée par la loi 84-22 du 22 février, consacrant la division de la région du Sine-Saloum en deux entités régionales (Kaolack et Fatick). Elle a ensuite subi un nouveau découpage administratif introduit par la loi n° 2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6 685 km² en 2009 (contre 7 535 Km² avant découpage).

Carte 1 : Organisation administrative de la région de Fatick



Source : Conseil Régional de Fatick

Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Diourbel, au Nord Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), neuf (9) arrondissements (Ndiob, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior, Toubaouta, Colobane, Ouadiour), vingt-huit (31) communautés rurales, et neuf (9) communes.

L'aménagement et le développement du Territoire constituent un grand défi pour la région de Fatick. En effet, elle est confrontée à une désarticulation de son espace, une disparité des infrastructures et équipements de base, une détérioration de l'environnement très pesant sur une exploitation durable de toutes ses opportunités. En 2013, la région a élaboré son plan régional intégré, contrairement au schéma régional d'aménagement du territoire qui constitue le seul outil qui manque à la région. Aujourd'hui avec le nouveau contexte marqué par l'Acte 3 de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, une nouvelle donne s'ouvre à la région. Il faudrait doter les départements et les communes d'outils de planification spatiale en corrélation avec la planification économique.

L'espace régional de Fatick est désarticulé, défragmenté. Nous constatons 3 noyaux formés par les 3 départements (Fatick, Foundiougne et Gossas), et leurs aires d'influence

respectives. Gossas regroupe le pôle nord avec Ouadiour, Colobane ; Fatick concentre Diakhao, Niakhar et, dans une moindre mesure, Tattaguine ainsi que Palmarin, Fimela et Diofior. Ces sous- noyaux qui auraient dû renforcer le développement de leur département respectif sont plus attirés par l'extérieur.

Les conséquences de cette désarticulation sont assez lourdes, la région de Fatick souffre d'une grande discontinuité territoriale qui l'empêche de s'épanouir et de jouir de tous les rôles de pôle régional.

(2) Données physiques

La région baigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des 10 dernières années (2003 – 2013), **les températures** minimales ont oscillé entre un peu moins de 20,7° C et un peu plus de 21,9° C alors que les températures maximales se situaient entre 35° C et près de 37° C. L'**ensoleillement** tournait autour de 7 heures par jour. Les principaux **vents** qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord-Est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre.

L'hivernage de 2013 est marqué par des précipitations importantes dans la région de Fatick avec une pluviométrie régulière et abondante à une hauteur moyenne de 837,1 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 749,4 mm à la même période, nous observons un excédent de 87,7 mm et une baisse de 2,5 jours de pluies.

Dans le département de Fatick, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations relativement importantes avec une pluviométrie régulière (43 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 703,1 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 723,7 mm à la même période, nous observons un déficit de 20,6 mm et une augmentation de 4 jours de pluies.

Dans le département de Foundiougne, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations importantes avec une pluviométrie régulière (39 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 941,2 mm. Comparée à celle de 2012, qui est de 744,4 mm à la même période, nous observons une importante augmentation de 185,4 mm et une diminution de 3 jours de pluies.

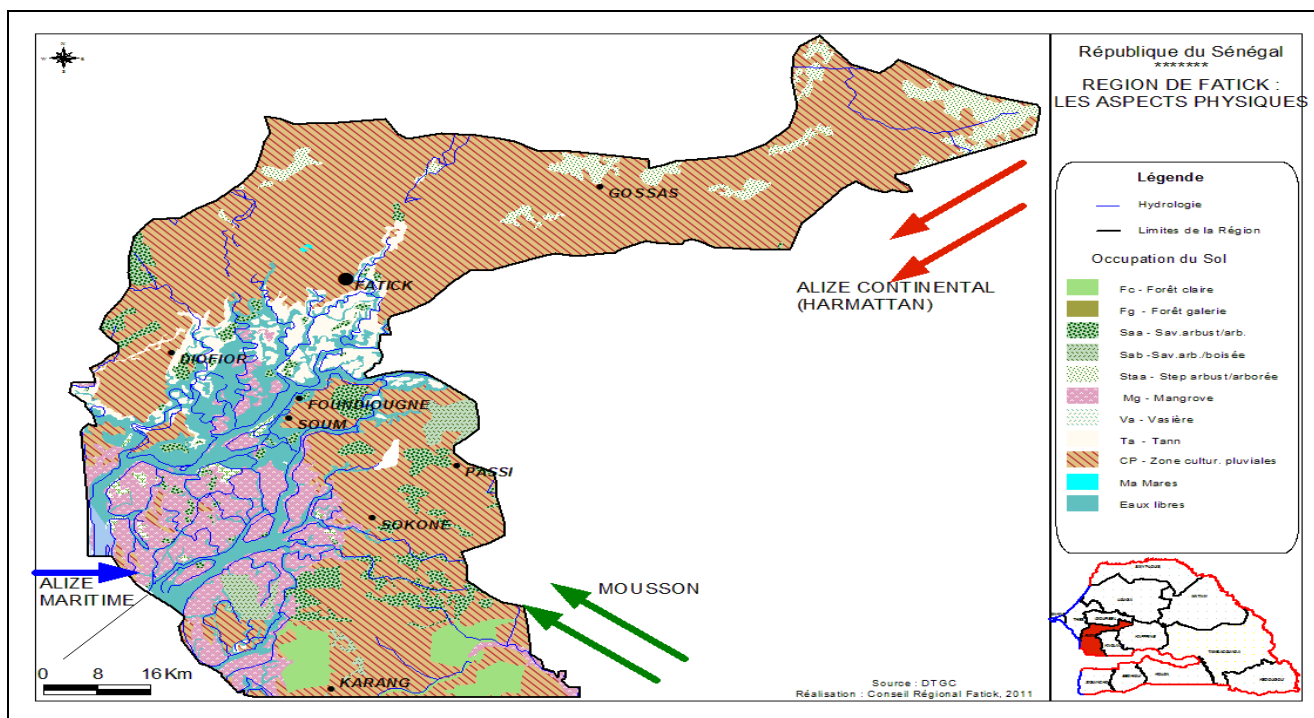
Dans le département de Gossas, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations relativement importantes avec une pluviométrie régulière (42 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 723,4 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 756,8 mm à la même période, nous observons des baisses de 33,4 mm et de 7 jours de pluies.

Les **ressources pédologiques** font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les **ressources en eau** de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du

Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Éocène et du continental terminal.

Carte 2: Aspects physiques de la région de Fatick



Source : Conseil Régional de Fatick

Le **couvert végétal** est constitué de 4 grandes formations végétales et d'1 domaine Forestier riche de 14 forêts classées en 2013 d'une superficie totale de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). Le **potentiel faunique** est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tacheté, singe vert, etc.), de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin etc.) et de celle migratrice (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards, etc.).

Dans ce présent chapitre, les données proviennent essentiellement du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (RGPHAE). Elles renseignent sur la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Elles traiteront également de l'évolution et de la répartition géographique de cette population en mettant notamment en relief son rythme d'accroissement, sa dynamique ainsi que son niveau d'urbanisation.

Les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent généralement aux exigences des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement (gouvernement, organisations de la société civile, organismes internationaux, chercheurs, étudiants, etc.).

1.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

De 408 657 habitants en 1976, la population de la région de Fatick est passée à 509 702 habitants en 1988, puis à 615 558 habitants en 2002. Selon les résultats du RGPHAE, réalisé en 2013, elle s'établit à 714 389 habitants, soit 5,3% de la population nationale.

Elle est la septième région la plus peuplée du Sénégal derrière Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis et Louga.

Selon le sexe, on a dénombré 353 716 hommes et 360 673 femmes. Ainsi, il y a donc plus de femmes (50,5%) que d'hommes (49,5 %) dans la région. Le rapport de masculinité qui exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes s'établit à un taux de 98 hommes pour 100 femmes.

Tableau 1. 1 : Evolution et taux d'accroissement moyen annuel de la population (TAMA)

Années	1976	1988	2002	2013
Population résidente	408 657	509 702	615 558	714 389
Taux d'accroissement (en %)		1,9	1,4	1,3

Source : ANSD. RGPHAE 2013

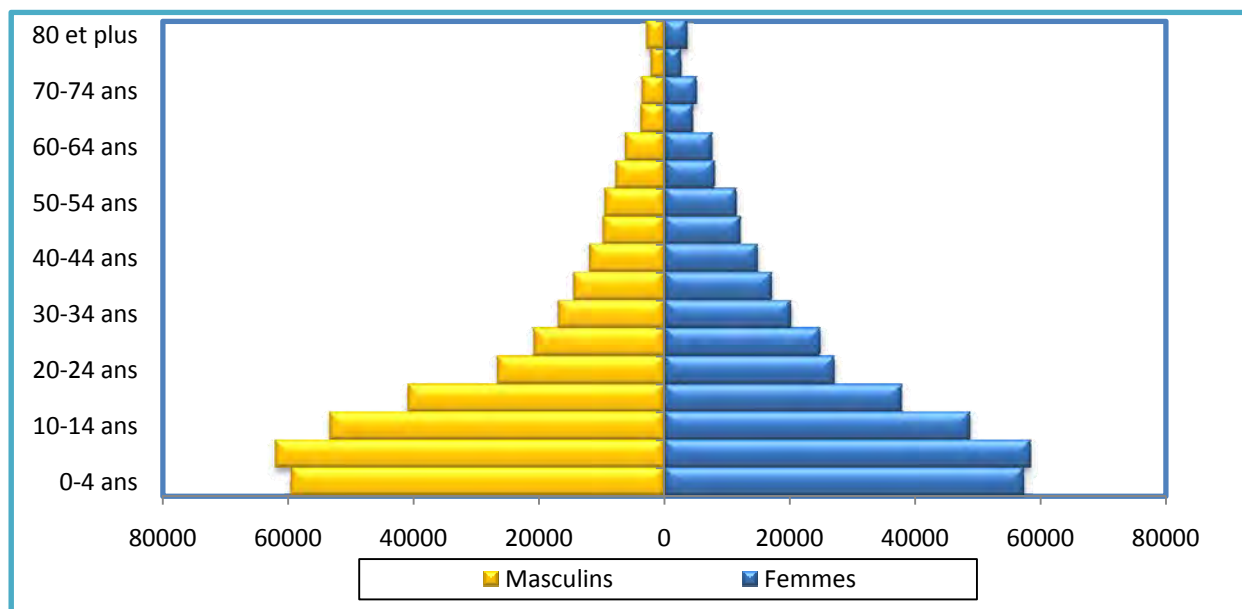
De 1976 à 1988, la population de Fatick s'est accrue à un rythme annuel moyen de 1,9 % ; de 1988 à 2002, l'accroissement de la population s'est poursuivi avec un rythme annuel moyen de 1,4 %. Entre 2002 et 2013, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 98 831 habitants, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,3% au cours de cette période.

Avec ce nouveau rythme de croissance démographique, si toute chose reste égale par ailleurs, la population de Fatick doublera dans environ 38 ans, c'est-à-dire autour des années 2051.

1.2. REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE

La pyramide des âges présente une base élargie traduisant l'extrême jeunesse de cette population. En effet, plus de la moitié de la population de la région de Fatick a moins de 16 ans, l'âge médian est de 17 ans chez les femmes et 16 ans chez les hommes. En ce qui concerne la structure par grands groupes d'âges de la population, la population de moins de 15 ans représente 47,6% et le sommet effilé de la population de 65 ou plus représente 4%.

Graphique 1. 1: Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette structure pyramidale caractéristique des pays en voie de développement révèle un coefficient de dépendance très élevé. Ce taux qui correspond au rapport entre la population active (15-64 ans révolue) et celle composée des moins de 15 ans et des 65 ans et plus s'établit à 94,2%.

Par ailleurs, on observe à la naissance en moyenne 104 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 20 ans. Ce déséquilibre s'accroît ainsi jusqu'à plus de 80 ans, traduisant ainsi une surmortalité des hommes par rapport aux femmes à ces âges.

1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

1.3.1. Répartition selon le département

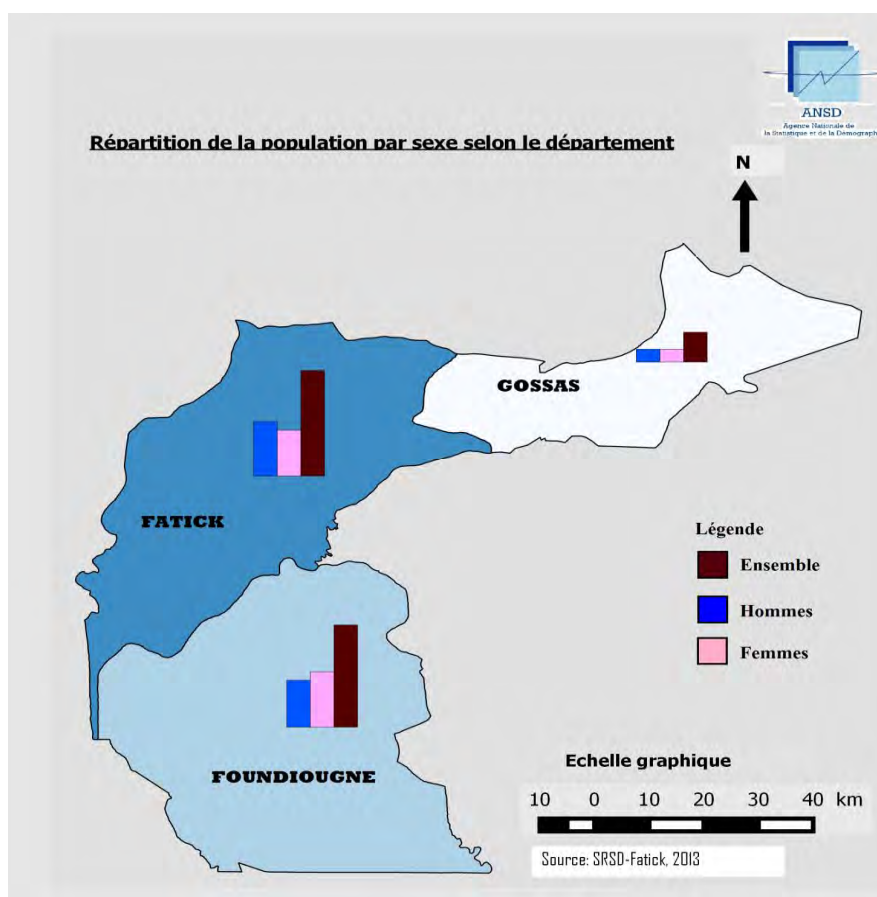
Tableau 1. 2 : Répartition de la population par sexe et par département en 2013

Départements	Hommes	Femmes	Total	%
Fatick	168 099	171 139	339 238	47,5
Foundiougne	137 294	142 142	279 436	39,1
Gossas	48 323	47 392	95 715	13,4
Total	353 716	360 673	714 389	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

En 2013, la région de Fatick compte 714 389 habitants, soit 36 0673 femmes et 353 716 hommes. On relève d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le département. En effet, plus de 86,6% de la population résident dans les départements de Fatick et de Foundiougne et seulement 13,4% dans le département de Gossas. Le département de Fatick qui abrite la capitale régionale compte 47,5% de cette population résidente. Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes. Dans tous les départements, à l'exception de celui de Gossas, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Carte 3 : Répartition spatiale de la population



1.3.2. La densité de la population

Tableau 1. 3 : Répartition par département de la population et densités en 2013

Départements	Population	Superficies (km ²)	Densités (hbts/km ²)
Fatick	339 238	2 646	128,2
Foundiougne	279 436	2 959	94,4
Gossas	95 715	1 080	88,6
Total	714 389	6 685	106,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

En 2013, le département de Fatick avec 47,5% de la population régionale, présente une densité de population supérieure à la moyenne régionale ((128,2 hbts/km² contre 106,9 hbts/km²) et à celle des autres départements de la région (94,4 hbts/km² pour Foundiougne et 88,6 hbts/km² pour Gossas).

1.3.3. Répartition selon le milieu de résidence

La population régionale est essentiellement rurale. Elle s'établit en 2013 à 603 900 habitants, soit 86,9% de l'ensemble. La population urbaine s'élève à 110 489 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,5 %. Cette population qui réside dans les 9 communes de la région (Fatick, Diofior, Diakhao, Foundiougne, Passy, Sokone, Soum, Karang Poste et Gossas), est essentiellement localisée dans les départements de Foundiougne et de Fatick (53 805 et 43 986 habitants respectivement). Le département de Foundiougne concentre la majorité de la population vivant en milieu urbain (7,5% des 15,5 %) contre 6,2% et 1,8% respectivement dans les départements de Fatick et de Gossas. La population rurale est concentrée en majorité dans le département de Fatick où elle représente 48,9%.

Tableau 1. 4 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence en 2013

Départements	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Fatick	43 986	39,8	295 252	48,9	339 238	47,5
Foundiougne	53 805	48,7	225 631	37,4	279 436	39,1
Gossas	12 698	11,5	83 017	13,7	95 715	13,4
Région	110 489	15,5	603 900	84,5	714 389	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Carte 4 : Répartition du taux d'urbanisation selon le département

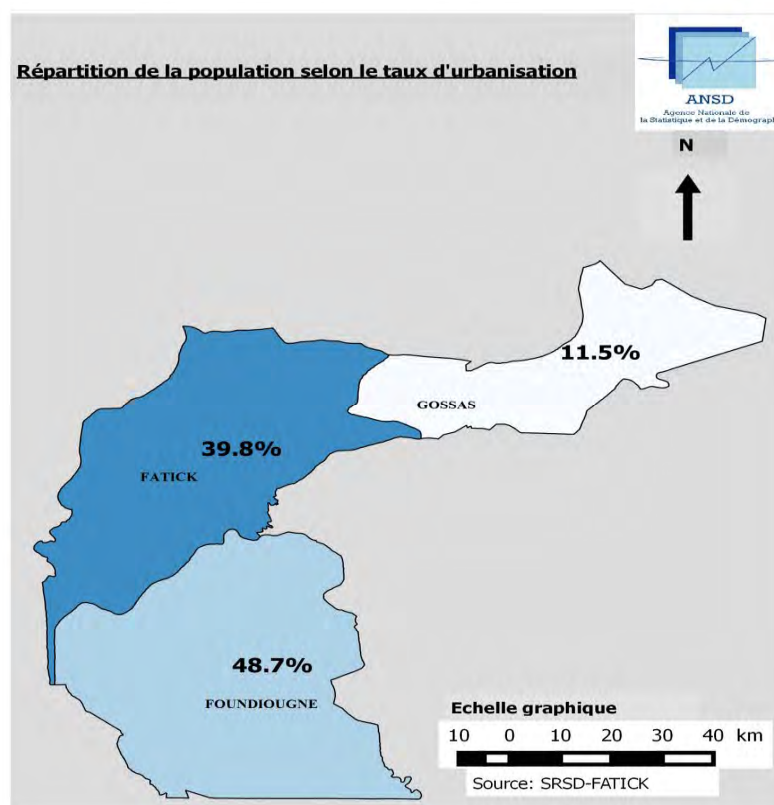


Tableau 1. 5 : Répartition de la population urbaine de Fatick par commune en 2013

ZONE URBAINE	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
COM. FATICK	13 993	26,1	14 283	25,2	28 276	25,6
COM. DIOFIOR	5 422	10,1	5 890	10,4	11 312	10,2
COM. DIAKHAO	1 995	3,7	2 403	4,2	4 398	4,0
COM. FOUNDIOUGNE	3 433	6,4	3 388	6,0	6 822	6,2

ZONE URBAINE	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
COM. SOKONE	6 935	12,9	7 810	13,8	14 745	13,3
COM. PASSY	5 868	10,9	6 703	11,8	12 571	11,4
COM. KARANG POSTE	7 735	14,4	6 889	12,1	14 624	13,2
COM. SOUM	2 365	4,4	2 679	4,7	5 044	4,6
COM. GOSSAS	5 969	11,1	6 729	11,9	12 698	11,5
TOTAL URBAIN	53 715	100	56 774	100	110 489	100

Source: ANSD. RGPHAE 2013

CONCLUSION

Les résultats définitifs du RGPHAE 2013 qui sont présentés et analysés dans ce chapitre, mettent parfaitement en évidence les enjeux démographiques de la région de Fatick. Ceux-ci sont marqués par une croissance encore assez rapide de la population, un déséquilibre remarquable au niveau de la répartition spatiale et une population essentiellement rurale.

Les analyses thématiques seront développées dans le rapport régional du RGPHAE. Elles tiendront compte des facteurs qui ont impulsé cette croissance démographique (état et structures de la population, fécondité, nuptialité, migrations, urbanisation, etc.) et le cadre de vie où évolue la population.

L'éducation est aujourd'hui reconnue comme une condition indispensable pour un développement économique et social en ce sens qu'elle fournit des ressources humaines de qualité, capables de répondre aux besoins du développement.

Conscientes de cela, les autorités du pays ont exprimé une volonté de développer la scolarisation et de corriger les disparités (sexe, région ...) dont elle fait montre. C'est ainsi que le gouvernement sénégalais a consacré ces dernières années, une partie importante de son budget national à l'éducation. Cette importante allocation s'est traduite par une nette amélioration de l'offre éducative. Le présent chapitre traite le développement intégré de la petite enfance, l'élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire général et la formation professionnelle et technique.

2.1 ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

2.1.1 Infrastructures

Les structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Fatick s'élèvent à 93 établissements en 2013 contre 94 en 2012 et 99 en 2011, soit une régression moyenne annuelle de (-3,1%). En 2013, la région compte 39 cases des tout-petits, 39 garderies, 12 écoles Maternelles et 3 cases communautaires.

En fonction du type de structure, on observe une diminution du nombre d'écoles maternelles de 10 unités entre 2012 et 2013. Par contre, le nombre de Cases communautaires, de cases des tout petits et de garderies a nettement subi des hausses respectives de 2 unités, 4 unités et 3 unités durant cette période.

La répartition de ces structures d'accueil suit pratiquement la répartition spatiale de la population. Ainsi, le milieu rural abrite 66 établissements, soit 71,0% contre 27 structures pour le milieu urbain.

Tableau 2. 1 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le type et le milieu en 2013

Milieu		Case communautaire	Case des tout petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total 2013		Total 2012	Total 2011
						Nbre	%	Nbre	%
Rural	Nbre	2	32	5	27	66	71,0	68,0	66,0
	%	3,0	48,5	7,6	40,9	100		72,3	66,7
Urbain	Nbre	1	7	7	12	27	29,0	26,0	33,0
	%	3,7	25,9	25,9	44,4	100		27,7	33,3
Total	Nbre	3	39	12	39	93	100,00	94,0	99,0
	%	3,2	41,9	12,9	41,9	100		100	100
Total 2012		1	35	22	36	94			
VAR 12/13		200,0	11,4	- 45,5	8,3	- 1,06			

Source : IA Fatick

2.1.2 Effectif préscolaire

En 2013, les effectifs des apprenants du préscolaire se chiffrent à 7 562 élèves dont 49,0% de filles. Il est important de noter que depuis 2006 la progression annuelle des effectifs est en dents de scie (cf. tableau 2.2).

Tableau 2. 2 : Effectif selon le statut et le sexe des apprenants du préscolaire

Sexe	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Filles	2 439	1 541	3 143	3 585	3 524	3 727	3 616	3 708
Garçons	2 228	1 567	2 076	3 344	2 781	3 433	3 128	3 854
Total	4 626	3 108	5 219	6 927	6 305	7 160	6 744	7 562
Filles/garçons	1,09	0,98	1,51	1,07	1,27	1,09	1,16	0,96
Taux d'accroissement (en%)		-32,8	67,9	32,7	-9,0	13,6	-5,8	12,1

Source : IA Fatick

L'examen des statistiques selon le genre révèle que les effectifs des garçons scolarisés dans le préscolaire en 2013 s'élèvent à 3 854 élèves contre 3 708 filles. Nous notons que le rapport filles/garçons dans l'enseignement préscolaire, qui était en faveur des filles durant la période allant de 2008 à 2012, est redevenu en 2013 au bénéfice des garçons avec (0,96) comme en 2007 (0,98).

L'analyse selon le type de structures d'accueil montre que la fréquentation du public est plus importante dans le préscolaire. En effet, il regroupe 58% des effectifs du préscolaire de la région en 2013 alors que le privé concentre 32,4% et seulement 9,6% pour le communautaire.

Tableau 2. 3 : Effectif selon le statut et le sexe des apprenants du préscolaire

Milieu	Statut	Filles	Garçons	Total 2013	Total 2011	Total 2012
Rural	Communautaire	363	309	672	2088	757
	Privé	606	542	1148	1027	1155
	Public	1482	1557	3039	1306	2570
	Total rural	2451	2408	4859	4421	4482
Urbain	Communautaire	24	31	55	148	219
	Privé	660	640	1300	1736	853
	Public	573	775	1348	855	1190
	Total urbain	1257	1446	2703	2739	2262
Ensemble		3708	3854	7562	7160	6744

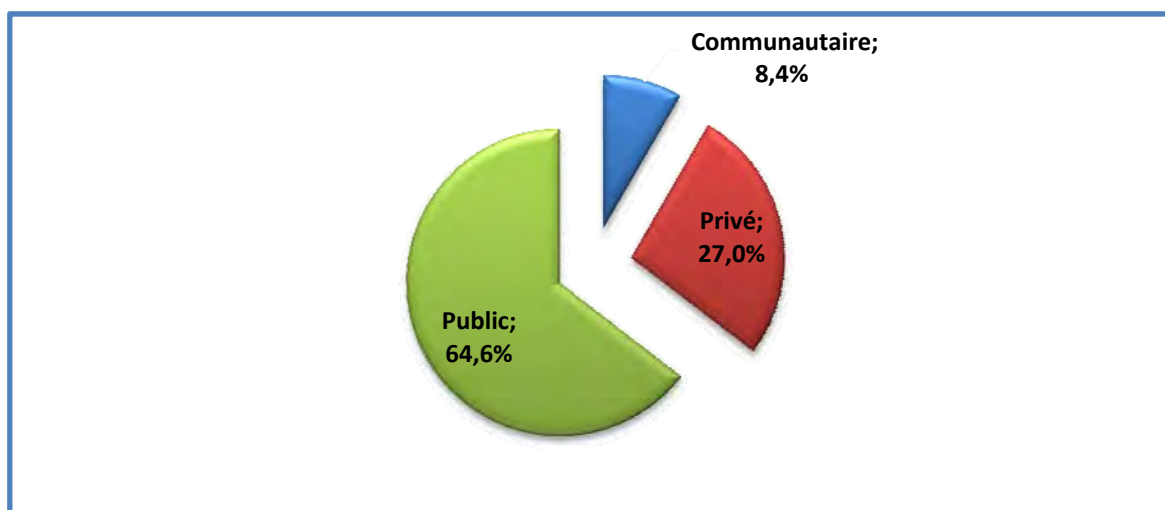
Source : IA Fatick

La répartition spatiale des effectifs du préscolaire suit pratiquement la répartition des structures d'accueil selon le milieu de résidence. En effet, plus de trois cinquième des effectifs du préscolaire sont concentrés dans le milieu rural (64,3%) en 2013.

2.1.3 Le personnel enseignant

Le personnel encadrant du préscolaire est passé de 244 à 370 entre 2012 et 2013, soit une augmentation de 51,6%. Sur les 370 enseignants, 64,6% sont dans le public, ce qui montre la part importante que représente cette partie dans la promotion de l'éducation préscolaire. Par contre, les effectifs des enseignants du Privé et du communautaire ne représentent respectivement que 27 % et 8,4% du total.

Graphique 2. 1: Répartition du personnel enseignant selon le statut des structures en 2013



Source : IA Fatick

L'analyse selon le genre révèle que plus des quatre cinquièmes (81,9%) des enseignants du préscolaire sont des femmes avec 303 individus. La prédominance de l'effectif des femmes peut être expliquée par le fait que les femmes ont plus de prédispositions à s'occuper des enfants en bas âge. En effet, l'enseignement aux niveaux inférieurs notamment dans le préscolaire est fortement associé à la notion de soin qui se rapporte beaucoup plus aux femmes qu'aux hommes.

Tableau 2. 4 : Répartition des enseignants selon le statut des structures, le sexe et le milieu de résidence

STATUT	COMMUNAUTAIRE			PRIVE			PUBLIC			ENSEMBLE
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Milieu										
Rural	25	4	29	37	3	40	123	35	158	227
Urbain	2	0	2	51	9	60	65	16	81	143
Total 2013	27	4	31	88	12	100	188	51	239	370
Total 2011	57	16	73	85	10	95	75	24	99	267
Total 2012	nd	nd	32	nd	nd	71	nd	nd	141	244

Source : IA Fatick

L'examen des données selon le milieu de résidence montre que le milieu rural enregistre une part importante des enseignants du préscolaire de la région avec 127 individus, soit 61,4%.

On note que le ratio élèves/enseignant a tendance à diminuer passant de 28 enfants par encadrant en 2012 à 20 enfants par encadrant en 2013, soit une baisse de huit (8) points. Ce ratio est plus favorable en milieu urbain (19) qu'en milieu rural (21).

Tableau 2. 5 : Le ratio élèves/enseignant au préscolaire en 2013

Milieu	Elèves		Enseignants		Elèves/enseignant
	Nbre.	Proportion (en %)	Nbre.	Proportion (en %)	
Rural	4859	64,3	227	61,	21
Urbain	2703	35,7	143	38,6	19

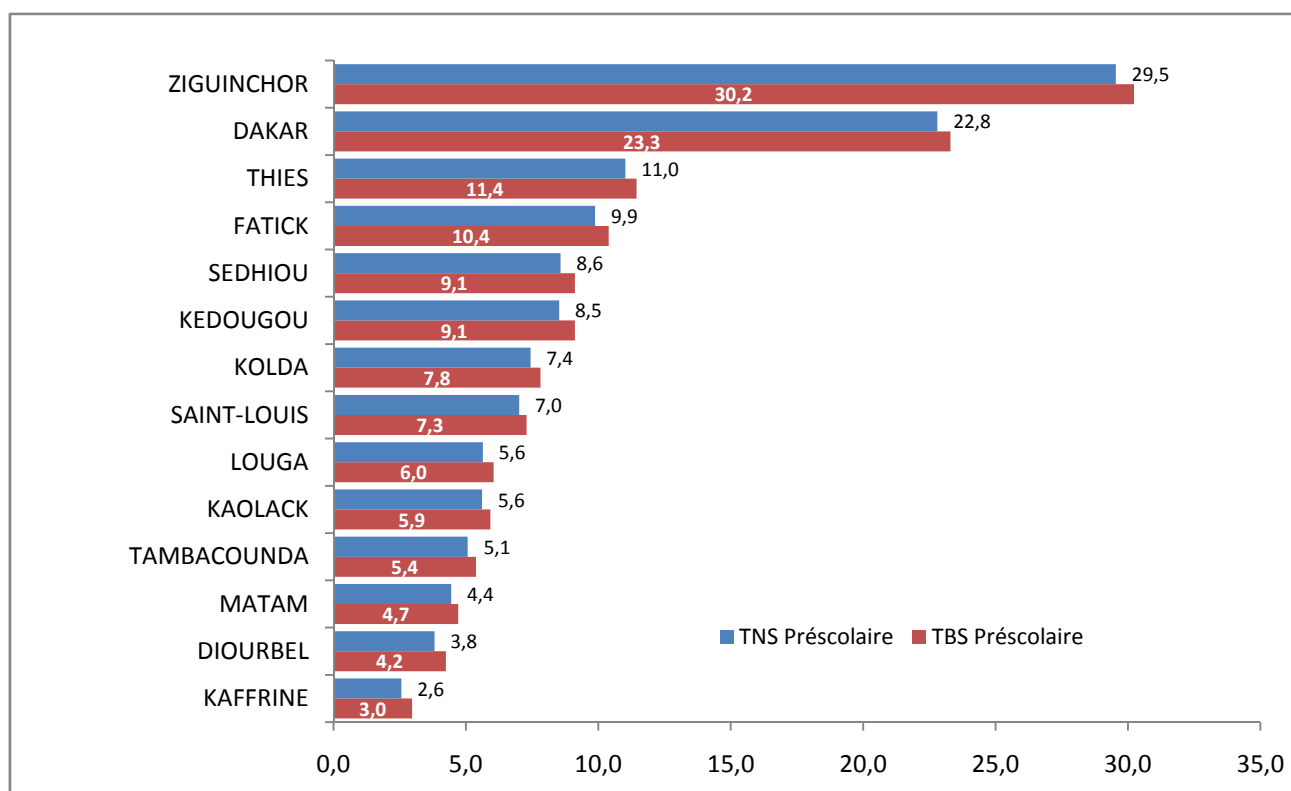
Source : IA Fatick

2.1.4 Taux Brut et Net de préscolarisation

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) et le Taux Net de Préscolarisation (TNPS) sont deux grandeurs qui donnent un aperçu sur le degré de fréquentation au préscolaire, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement, la préscolarisation s'adresse à la tranche d'âges de 3 à 6 ans.

Graphique 2. 2: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013



Source : ANSD-RGPHAE 2013

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE-2013), le taux brut de préscolarisation (TBPS) est de 10,4 % en 2013 contre 10,6% au niveau national. Le taux net de préscolarisation (TNPS) est de 9,9% contre 10,2% au niveau national. Ces TBPS et TNPS quasi-équivalents montrent que ce cycle accueille exclusivement des enfants de la tranche d'âge (3-6 ans) qui sont visés par ce cycle.

En termes de préscolarisation des enfants, la région de Fatick occupe la quatrième place derrière les régions de Dakar, Ziguinchor et Thiès.

2.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire, encore appelé enseignement primaire, est pratiquement le premier cycle éducatif. Il a un rôle capital à jouer dans ce système. Il accueille des enfants âgés de 7 ans révolus. L'enseignement primaire dure 6 années sanctionnées par un certificat de fin d'études primaires. Néanmoins, pour accéder à l'enseignement moyen, les élèves de la 6ème année primaire doivent réussir au Concours National d'admission, appelé « entrée en sixième », ou avoir la moyenne semestrielle de la classe.

2.2.1 Infrastructures scolaires

Tableau 2. 6 : Répartition du nombre d'écoles élémentaires selon le statut et le milieu de résidence

Ecoles	Privé	Public	Total 2013	Total 2012	Total 2011
Urbain	10	48	58	57	64
Rural	22	571	593	576	569
Total	32	619	651	633	633

Source : IA Fatick

Les structures d'accueil du primaire dans la région de Fatick s'élèvent à 651 établissements en 2013 contre 633 en 2012, soit un accroissement de 2,8%. Cette hausse est surtout notée en milieu rural, soit 10 structures supplémentaires dans le public et 07 dans le privé.

Effectifs des élèves

Tableau 2. 7 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2006 à 2013

Sexe	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Filles	2439	1541	3143	3585	3524	3727	3616	3708
Garçons	2228	1567	2076	3344	2781	3433	3128	3854
Total	4626	3108	5219	6927	6305	7160	6744	7562
Filles/garçons	1,09	0,98	1,51	1,07	1,27	1,09	1,16	0,96

Source : Annuaire Statistique (scolaire) National, 2011/2012

En 2013, 7 562 élèves dont 3 708 filles (49,03%) sont inscrits dans le primaire. Ces effectifs, ont progressés entre 2006 et 2013, passants respectivement de 4 626 élèves à 7562, soit une progression moyenne annuelle de 8% entre 2006 et 2013.

Le rapport filles/garçons, qui était en faveur des filles en 2012 (1,16), s'est inversé en 2013 (0,96) en faveur des garçons. Autrement dit, dans l'enseignement primaire de la région, les garçons sont plus nombreux en 2013. Ce changement de situation est dû à l'achèvement depuis 2010 de plusieurs projets et programmes qui avaient comme objectif principal la sensibilisation pour une scolarisation massive et surtout pour le maintien des filles à l'école. Cette situation dénote de l'absence de suivi de ces différents projets et programmes.

2.2.2 Le personnel enseignant

Le corps enseignant, la ressource la plus significative et la plus précieuse au sein des établissements scolaires, est au centre des efforts du gouvernement visant à améliorer l'enseignement. Face au développement fulgurant de l'enseignement élémentaire, le gouvernement a opté pour le recrutement d'enseignants contractuels afin de subvenir aux besoins scolaires. Ainsi, une importante évolution a été notée aussi bien en termes de nombre que de genre.

Tableau 2. 8 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de résidence

Enseignants		Public	Privé	Total 2013	
				Nbre.	Proportion (en %)
Urbain		555	66	621	16,2
Rural		3 109	110	3 219	83,8
Total	Nbre.	3 664	176	3 840	100
	Proportion (en %)	95,40	4,60	100	

Source : IA Fatick

En 2013, les effectifs du personnel enseignant de l'élémentaire dans la région de Fatick s'élèvent à 3 840 enseignants. Ces effectifs sont passés de 3 781 en 2011 à 3 840 en 2013, soit un taux de progression de 1,6 % entre 2011 et 2013.

L'examen des données selon le statut montre que le secteur public concentre la presque totalité des enseignants de la région en 2013 (95,4%, soit 3 664 enseignants).

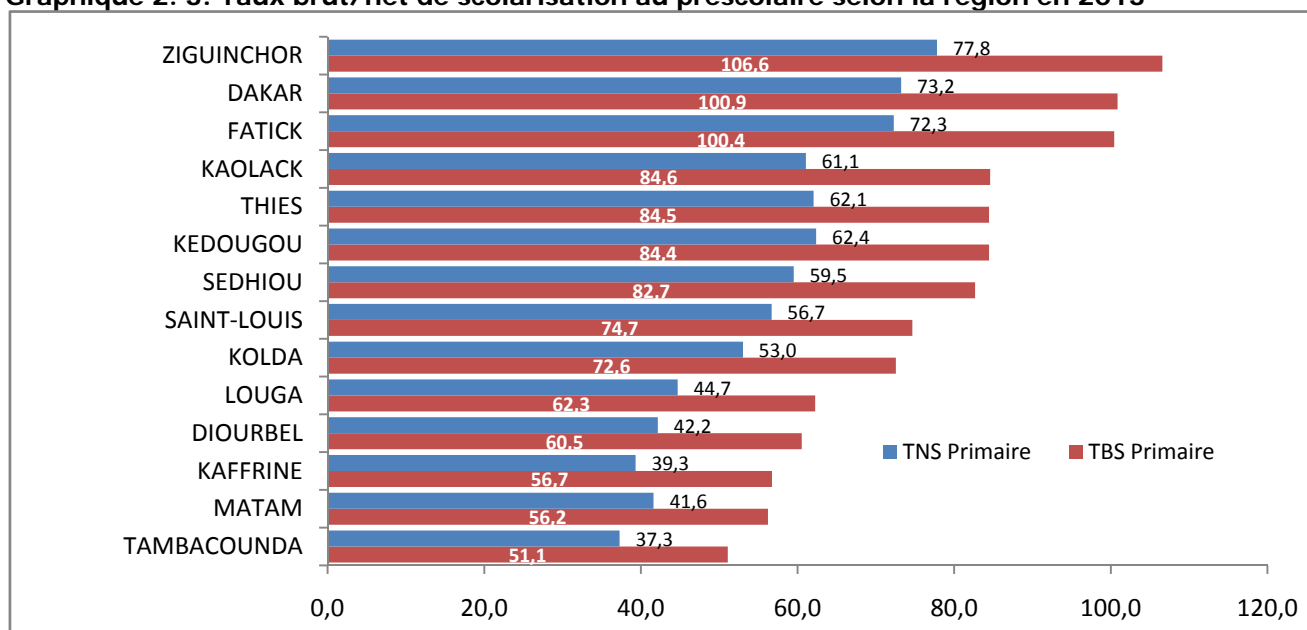
L'analyse des données selon le milieu de résidence nous révèle que la répartition des enseignants suit la répartition spatiale des structures et des apprenants. C'est ainsi on note que c'est en milieu rural que les enseignants sont plus présents (62,5% soit 3219 enseignants).

2.2.3 Taux Brut et Net de scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS) sont deux grandeurs qui donnent un aperçu sur le degré de fréquentation à l'élémentaire, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement primaire, on s'adresse à la tranche d'âge de 7 à 12 ans.

Graphique 2. 3: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013



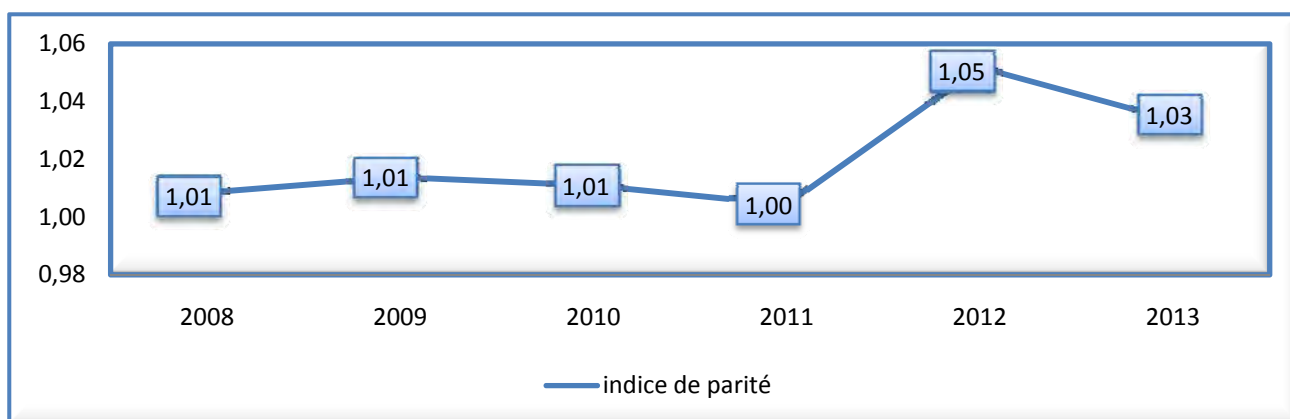
Source : ANSD – RGPHAE 2013

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 100,4 % en 2013 contre 80,0% au niveau national. Le taux net de Scolarisation est de 72,3% contre 58,1% au niveau national. Ces TBS et TNS très éloignés, montrent que ce cycle accueille des enfants de tranches d'âges différentes de celle qui est visée à l'élémentaire.

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats. Ce qui lui vaut la troisième place derrière Ziguinchor (106,6% de TBS et 77,8% de TNS) et Dakar (100,9% de TBS et 73,2% de TNS).

2.2.4 L'Indice de Parité

Graphique 2. 4: Evolution de l'indice de parité



Source : IA Fatick

Selon les statistiques de l'Inspection d'Académie (IA), l'indice de parité est estimé à 1,03 en 2013. Il reste à préciser que l'indice de parité dans le primaire a évolué en faveur des filles sur toute la période de 2008-2013, ce qui confirme que la présence des filles dans le cycle élémentaire a été plus importante que celle des garçons sur cette période.

2.2.5 Résultats des examens et concours

Le Certificat de Fin d'Études Élémentaires (CFEE) est un diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement élémentaire.

Tableau 2. 9 : Taux d'admission (en %) au CFEE et à l'entrée en 6^{ème} par sexe

Examen	Garçon	Fille	Total 2012	Total 2011	Total 2013
CFEE	42,5	39,5	40,9	44,7	32,0
Entrée en 6 ^{ème}	94,3	93,9	94,1	91,8	Nd

Source : IA Fatick

En 2013, les résultats du concours d'entrée en sixième sont insatisfaisants et montrent que la région de Fatick enregistre une contreperformance. En effet, elle affiche des taux d'admission de 32,0% en 2013 contre 40,9% en 2012 soit une baisse importante de 8,9 points de pourcentage.

2.2.6 Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)

Le Taux d'Achèvement du Primaire ou la proportion d'écoliers achevant un cycle complet d'études primaires est le rapport entre le nombre total d'écoliers achevant avec succès la dernière année des études primaires en une année donnée et le nombre total d'enfants

atteignant l'âge correspondant dans la population (12 ans). Le taux d'achèvement comparé au taux d'accès traduit l'état de la qualité du secteur de l'éducation.

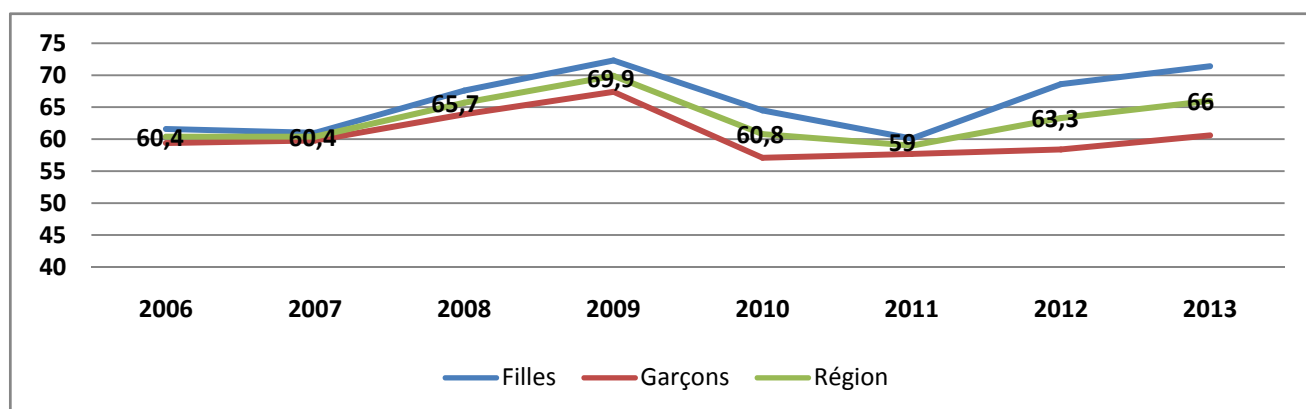
Tableau 2. 10 : Evolution du TAP (%) au niveau élémentaire

Sexe	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Filles	61,6	61	67,6	72,3	64,5	60,1	68,6	71,4
Garçons	59,4	59,8	63,9	67,4	57,1	57,7	58,4	60,6
Région	60,4	60,4	65,7	69,9	60,8	59,0	63,3	66,0

Source : IA

Entre 2012 et 2013, le taux d'achèvement du primaire est passé de 63,3% à 66,0% soit une augmentation de 2,7 points de pourcentage. Par ailleurs, les filles enregistrent durant toute la période de 2006 et 2010 des TAP plus importants que les garçons avec un écart moyen de 5,35%. Le taux d'achèvement des filles, lui est passé de 68,6 % à 71,4% entre 2012 et 2013, soit un gain de 2,8 points de pourcentage. Pour la même période, celui des garçons a enregistré une augmentation de 2,2 points de pourcentage.

Graphique 2. 5: Evolution du TAP (%) de 2006 à 2013



Source : IA

2.3 ENSEIGNEMENT MOYEN

2.3.1 Infrastructures

Tableau 2. 11 : Répartition des établissements abritant un premier cycle secondaire en 2013

Structures		Urbain	Rural	Total
2013	Nbre	30	93	123
	Proportion (en %)	24,4	75,6	100
2012	Nbre	17	67	84
	Proportion (en %)	20,2	79,8	100

Source : IA Fatick

En 2013, le nombre d'établissements d'enseignement moyen se chiffre à 123 dont 93 établissements implantés dans le milieu rural. Ce nombre a connu un accroissement annuel moyen de 32% sur la période 2012-2013, passant de 93 à 123 établissements.

2.3.2 Effectif des élèves

Tableau 2. 12 : Evolution des effectifs du moyen par sexe

Sexe	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Garçons	13058	14666	17473	19159	19834	23663	25285	26998
Filles	9673	11260	14295	16592	18371	24454	26406	27256

Total	22731	25926	31768	35751	38205	48117	51691	54254
filles/garçons	0,74	0,77	0,82	0,87	0,93	1,03	1,04	1,01

Source : IA Fatick

En 2013, 54 254 élèves dont 27 256 filles (50,2%) sont inscrits dans l'enseignement moyen. Cet effectif qui était de 35 751 élèves en 2009 a connu un accroissement annuel moyen de 10,4% en cinq années.

En effet, en 2010, on dénombre 38 205 élèves dans l'enseignement moyen dans la région de Fatick. Ce chiffre a augmenté de 3,0% en valeur relative en 2011 pour s'établir à 48 117 élèves ; avant de passer à 54 254 élèves en 2013.

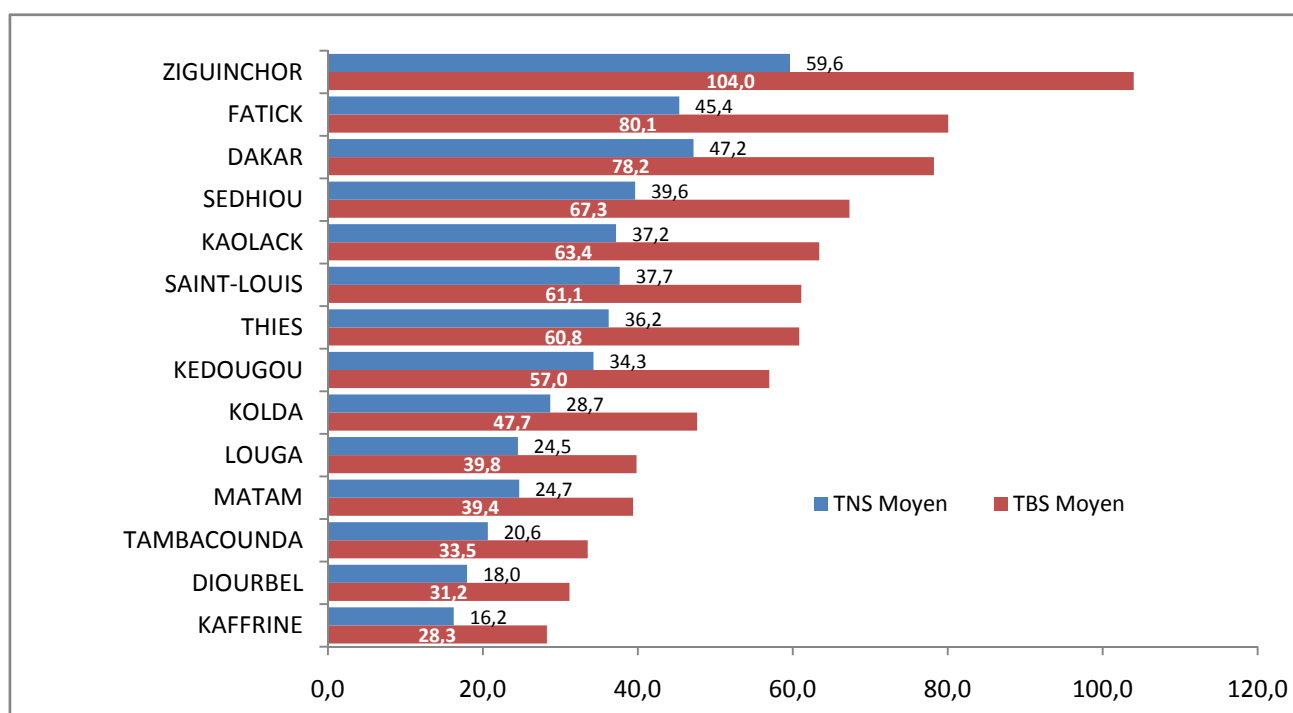
Le rapport filles/garçons passe de 0,93 en 2010 à 1,01 en 2013, cette évolution montre qu'avant 2011, les garçons étaient plus nombreux que les filles dans l'enseignement moyen mais cette tendance s'est inversée depuis 2011 où on compte en moyenne 1,03 fille pour 1 garçon inscrit.

2.3.3 Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS) sont deux grandeurs qui donnent un aperçu sur le degré de fréquentation au moyen, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement moyen, on s'adresse à la tranche d'âge de 13 à 16 ans.

Graphique 2. 6: Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 80,1 % en 2013 contre 59,4% au niveau national. Le taux Net de Scolarisation est de 45,4% contre 35,4% au niveau national. Ces taux entre le TBS et TNS très éloignés, mettent en avant le fait que ce cycle accueille des élèves de la tranche d'âge différents de celle qui est visée au cycle moyen.

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats, ce qui lui vaut la deuxième place après Ziguinchor (104,0% de TBS et 59,6% de TNS).

2.3.4 Résultats scolaires

Tableau 2. 13 : Evolution du taux d'admission (en %) au BFEM

Sexe	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Garçons	39,1	52,4	57,2	58,7	41,5
Filles	29,2	47,2	54,1	53	33,0
Total	34,5	49,8	55,7	55,9	37,3

Source : IA Fatick

En 2013, la région de Fatick enregistre un taux d'admission au BFEM de 37,3%. Ces résultats, qui subissaient une nette progression durant la période de 2009 à 2012 où ils passaient de 34,5% en 2009 à 59,9% en 2012, ont connu une baisse considérable de 18,6 points de pourcentage entre 2012 et 2013.

A l'image de ce qui s'est produit au niveau primaire où la proportion des garçons ayant réussi à leur examen était supérieure à celle des filles, l'enseignement moyen est caractérisé par un taux de réussite des garçons qui dépasse de 8,5 points de pourcentage celui des filles (41,5% contre 33,0 %).

2.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

2.4.1 Infrastructures

Tableau 2. 14 : Répartition des établissements du secondaire en 2013

Zone	Statut	1 ^{er} et 2 ^{ème} Cycle	2 ^{ème} Cycle	Total
Rurale	Privé	5	0	5
	Public	12	1	13
Total rural 2013		17	1	18
Urbaine	Privé	8	0	8
	Public	4	4	8
Total urbain 2013		12	4	16
Total 2013		29	5	34
Total 2011		18	7	25
Total 2012		20	6	26

Source : IA Fatick

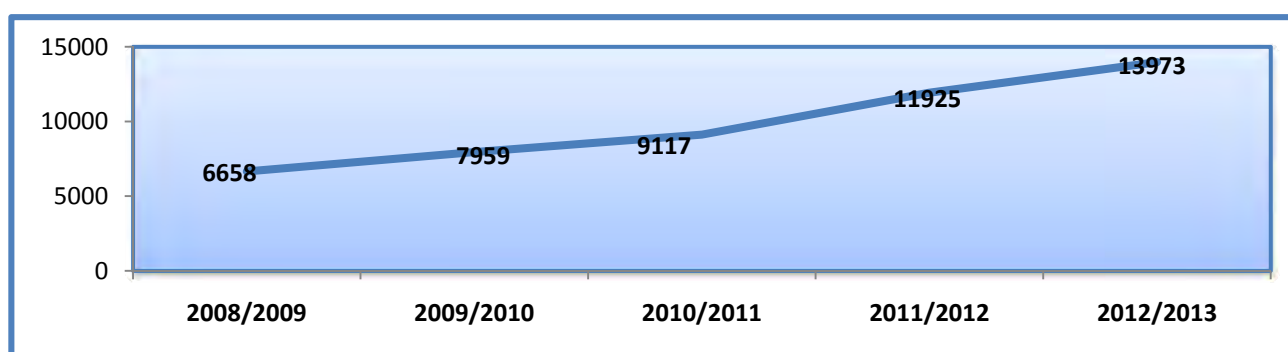
La région compte 34 établissements d'enseignement secondaire en 2013 dont 29 établissements disposant du moyen et du secondaire et 5 pour le second cycle. Comparé à 2012, ce nombre a connu une progression de 30,8%, soit 8 unités nouvellement créées.

En 2013, la répartition selon le statut montre que le Public concentre 61,8% des établissements.

Selon la répartition spatiale, sur les 34 établissements d'enseignement secondaire, 18 se retrouvent en milieu urbain et 16 en milieu rural.

2.4.2 Effectif des élèves

Graphique 2. 7: Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général



Source : IA Fatick

En 2013, les effectifs de l'enseignement secondaire général se chiffrent à 13 973 élèves dont 48,5% de filles. Il est important de noter qu'en 2009, il y avait 6 658 élèves inscrits au secondaire et ce chiffre a connu une hausse en 2010, s'établissant à 7 959 élèves avant d'enrôler encore plus d'élèves en 2011 avec 9 117 inscrits. En 2012, le nombre d'inscrits a encore progressé pour atteindre 11 925 élèves dont 5234 filles. Comparés à l'année 2012, les effectifs ont progressé de 17,2% en 2013.

Tableau 2. 15 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2008/2009 à 2012/2013

Sexe	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Garçons	4002	4855	5392	6691	7626
Filles	2656	3104	3725	5234	6347
Région	6658	7959	9117	11925	13973
Filles/garçons	0,66	0,64	0,69	0,78	0,83

Source : Annuaire Statistique (scolaire) National, 2012/2013

Concernant la présence des filles, on note, contrairement à l'élémentaire et au moyen, une supériorité des garçons dans le secondaire avec un rapport fille/garçon à 0,83 en 2013. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des filles abandonnent les classes au niveau moyen, soit à cause des mariages précoces, soit à cause du manque de moyens qui pousse certaines familles à opter pour la continuation des études des garçons au détriment des filles. Cependant, sur la période 2010-2013, ce rapport a évolué favorablement pour les filles passant de 0,64 en 2010 à 0,83 en 2013.

2.4.3 Le personnel Enseignant du moyen-secondaire

Tableau 2. 16 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire général selon le milieu de résidence

Milieu	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Indéterminés	Total
Urbain	441	199	74	52	736
Rural	875	192	173	71	2047
Total	1316	1097	247	256	2217
Total 2012	954	284	465	0	1703
Total 2013	1220	320	367	64	1971

Source : IA Fatick

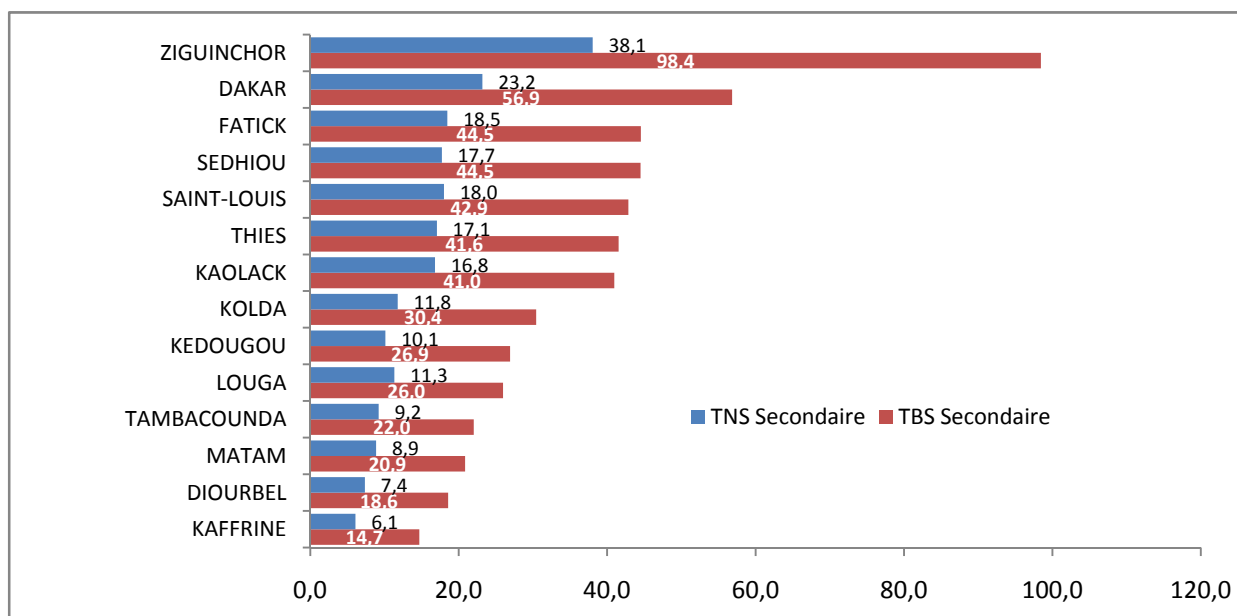
En 2013, l'enseignement moyen et secondaire général emploie 2 217 enseignants dans le public dont plus de deux tiers des enseignants sont en milieu rural (2047, soit 66,8%) contre 522 en milieu urbain. Par rapport à 2012, les statistiques indiquent une augmentation importante du nombre de professeurs dans le moyen et le secondaire de 246, soit une hausse de 12,5%

2.4.4 Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS) sont deux grandeurs qui donnent un aperçu sur le degré de fréquentation au secondaire, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement moyen, on s'adresse à la tranche d'âge de 17 à 19 ans.

Graphique 2. 8: Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 44,5 % en 2013 contre 41,5% au niveau national. Le taux Net de Scolarisation est de 18,5% contre 16,9% au niveau national. Ces taux entre le TBS et TNS très éloignés, mettent en avant le fait que ce cycle accueille des élèves de la tranche d'âge différents de celle qui est visée au cycle secondaire.

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats, ce qui lui vaut la troisième place après Ziguinchor (98,4% de TBS et 38,1% de TNS) et Dakar (56,9% de TBS et 23,2% de TNS).

2.4.5 Résultats scolaires

Du point de vue des performances de l'enseignement secondaire, le taux de réussite au baccalauréat se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de 39,0%.

Tableau 2. 17 : Situation du Baccalauréat

Département	Présents	Admis	% admission
Fatick	1987	988	49,7
Foundiougne	916	526	57,4
Gossas	366	226	61,8
Total 2013	3269	1740	53,2
Total 2011	2878	1265	44,0
Total 2012	2947	1478	50,1

Source : IA de Fatick

Selon les statistiques fournies par l'inspection d'académie de Fatick, les résultats de la session normale du Bac 2013 sont un peu meilleurs que ceux enregistrés durant ces deux dernières années. En effet, le taux de réussite au Bac dans la région de Fatick était de 44,0% en 2011 ; il a subi une hausse progressive pour s'établir à 50,1% en 2012 et enfin à 53,2% en 2013, soit une progression de 3,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Cependant, ce niveau global cache des disparités importantes qui ont été notées suivant les départements de la région. Les départements de **Gossas** et de **Foundiougne** enregistrent les meilleurs résultats au baccalauréat de l'année académique 2012-2013, avec respectivement 61,8% et 57,4% ; tandis que le département de **Fatick** affiche le plus faible taux de réussite qui est de **49,7%**.

2.5 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

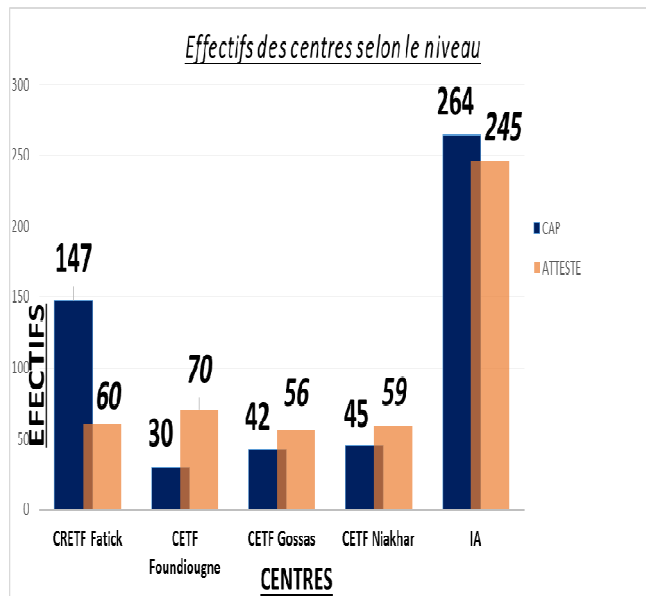
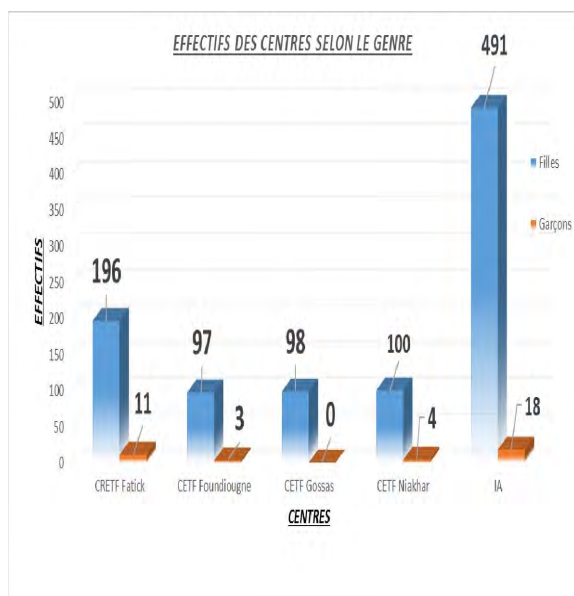
Dans la région de Fatick il n'y a pas beaucoup d'offre en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle. Il existe 7 centres de formation professionnelle et un centre d'enseignement technique en cours de construction.

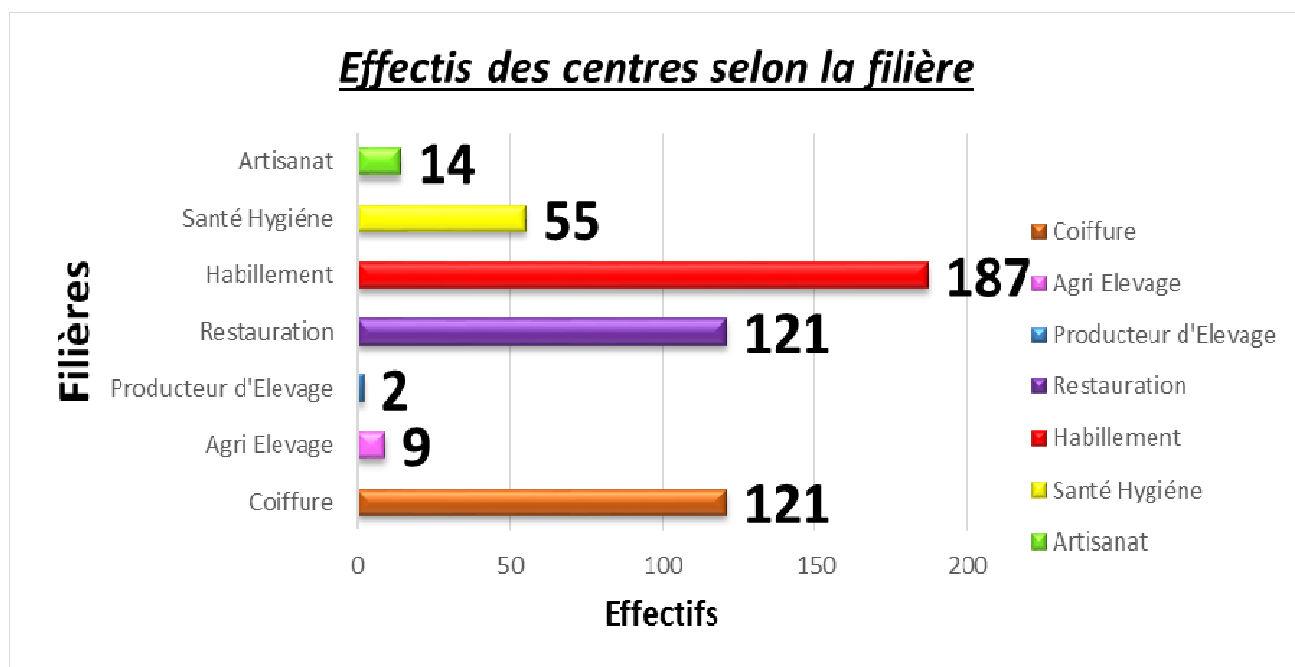
2.5.1 Effectifs des élèves

Au niveau des CFPT

En 2013 les effectifs sont de 509 élèves contre 482 pensionnaires en 2012, ce qui révèle une hausse de 119 apprenants avec toujours une prédominance des filles (94%). A l'exception du CETF de Foundiougne qui a connu une légère diminution, tous les autres centres ont vu leurs pensionnaires augmenter.

Graphique 2. 9: Répartition des effectifs





Source : IA FATICK

Les filles restent toujours majoritaires dans les effectifs avec 96,5% au niveau région, 94,7% au niveau du CRETF de Fatick, 97,0% au CETF de Foundiougne, 100% à Gossas et 96,2% à Niakhar.

Au regard des effectifs, on note que les CRETF et CETF restent le domaine réservé des filles, même si la fréquentation masculine semble se dessiner : d'un apprenant en 2011, les garçons sont passés à 13 en 2012 puis à 18 en 2013.

Les effectifs restent toujours en deçà des capacités d'accueil des structures et des stratégies efficaces de communication et d'information doivent être développées pour accroître la demande dans ce sous-secteur.

Les filières les mieux suivies en 2013 sont l'habillement, la restauration et la coiffure qui sont des secteurs dynamiques de l'économie régionale.

Au niveau des ECB

Les Ecoles Communautaires de Base (ECB) sont des écoles créées par l'Etat, les collectivités locales et les ONG et accueillent les enfants de 9 ans et plus qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école et ceux qui en ont été exclus prématurément. Elles sont des structures d'éducation et de formation polyvalentes et utilisent les langues nationales comme principaux médiums d'apprentissage, le français en langue secondaire. La formation des pensionnaires allie la théorie à la formation pratique.

Comme dans les centres d'enseignement technique, les apprenants dans les ECB sont essentiellement de sexe féminin (82 filles/femmes contre 04 garçons/hommes).

Ces écoles communautaires de base concrétisent l'ouverture de la formation professionnelle et technique dans le secteur de l'alphabétisation.

Tableau 2. 18 : Répartition des effectifs selon le sexe, le statut du diplôme et les filières

ECB	Filières	Diplôme	Effectifs		
			Garçons	Filles	Total
Fatick	Couture	Attesté	0	17	17
	Teinture	Attesté	0	17	17
	Menuiserie métallique	Attesté	3	0	3
	Sous total Fatick	Attesté	3	34	37
Foundiougne	Couture	Attesté	0	23	23
	Coiffure	Attesté	0	21	21
	Menuiserie bois	Attesté	0	4	4
	Mécanique auto	Attesté	1	0	1
	Sous total Foundiougne	Attesté	1	48	49
Total région			4	82	86

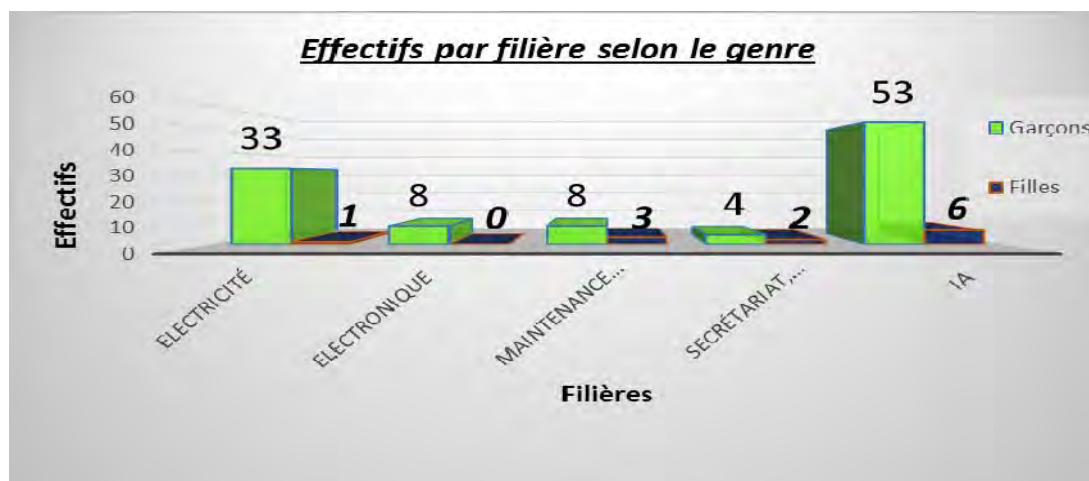
Source : IA Fatick

Au niveau de la Formation Professionnelle Privée

En 2013, les effectifs de pensionnaires ont légèrement augmenté, passant de 43 en 2012 à 59 élèves.

Des mesures incitatives à l'investissement privé dans ce sous-secteur sont à initier en vue d'une diversification de l'offre de formation en adéquation avec le marché local de l'emploi.

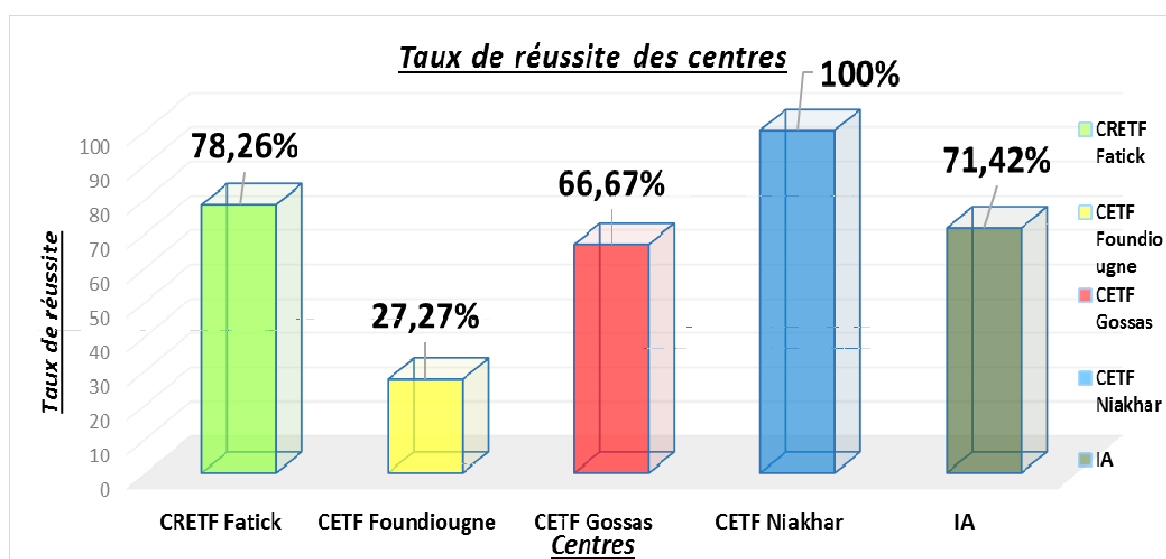
Graphique 2. 10: Répartition des effectifs selon la filière et le sexe.



Source : IA FATICK

2.5.2 Résultats aux examens et concours

Graphique 2. 11: Répartition du taux de réussite selon le centre



Source : IA FATICK

L'analyse des résultats montre qu'ils sont globalement satisfaisants à part le CETF de Foundiougne qui a enregistré un taux de réussite très faible. Comparés à ceux de l'année dernière (78,95%), les résultats au CAP ont connu une baisse de 7,53 points de pourcentage.

2.6 L'ALPHABÉTISATION

Dans la région de Fatick des centres d'alphabétisation ont été ouverts et plus particulièrement en milieu rural. L'alphabétisation permet l'acquisition et l'utilisation des capacités de lecture, d'écriture et de calcul et, par-là, le développement d'une citoyenneté active, une amélioration des conditions de santé et de revenus, et l'égalité entre les sexes.

Le nombre total d'auditeurs dénombré dans la région en 2012 est de 1950 contre 1290 auditeurs en 2010. Les femmes sont majoritaires avec 99,85% des effectifs.

Les auditeurs sont formés en 2012 dans 55 centres d'alphabétisation répartis dans les trois départements.

Le plus grand nombre d'auditeurs se trouve dans le département de Foundiougne suivi de Fatick avec 630. Par contre, le département de Fatick abrite le plus grand nombre de centres d'alphabétisation.

L'amélioration des conditions d'étude et des infrastructures d'alphabétisation permettra d'augmenter le niveau, mais aussi d'accroître l'effectif des femmes qui sont les plus concernées.

Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus

Tableau 2. 19 : Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus par sexe selon la région au Sénégal en 2013

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés
DAKAR	31,0	69,0	45,2	54,8	38,1	61,9
ZIGUINCHOR	28,3	71,7	47,5	52,5	37,7	62,3
DIOURBEL	59,7	40,3	78,6	21,4	70,2	29,8
SAINT-LOUIS	52,8	47,2	64,5	35,5	58,9	41,1
TAMBACOUNDA	67,0	33,0	79,8	20,2	73,5	26,5
KAOLACK	44,2	55,8	62,0	38,0	53,6	46,4
THIES	45,6	54,4	60,0	40,0	53,0	47,0
LOUGA	57,8	42,2	72,9	27,1	65,7	34,3
FATICK	43,4	56,6	58,3	41,7	51,1	48,9
KOLDA	59,6	40,4	74,2	25,8	66,9	33,1
MATAM	70,1	29,9	79,3	20,7	75,1	24,9
KAFFRINE	51,0	49,0	71,7	28,3	61,9	38,1
KEDOUGOU	57,4	42,6	76,2	23,8	66,7	33,3
SEDHIOU	44,8	55,2	69,6	30,4	57,3	42,7
SENEGAL	46,3	53,7	62,3	37,7	54,6	45,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus est de 48,9% (56,6% chez les hommes et 41,7% chez les femmes) contre 45,4% au niveau national. Il ressort de cette analyse, un taux d'alphabétisation plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

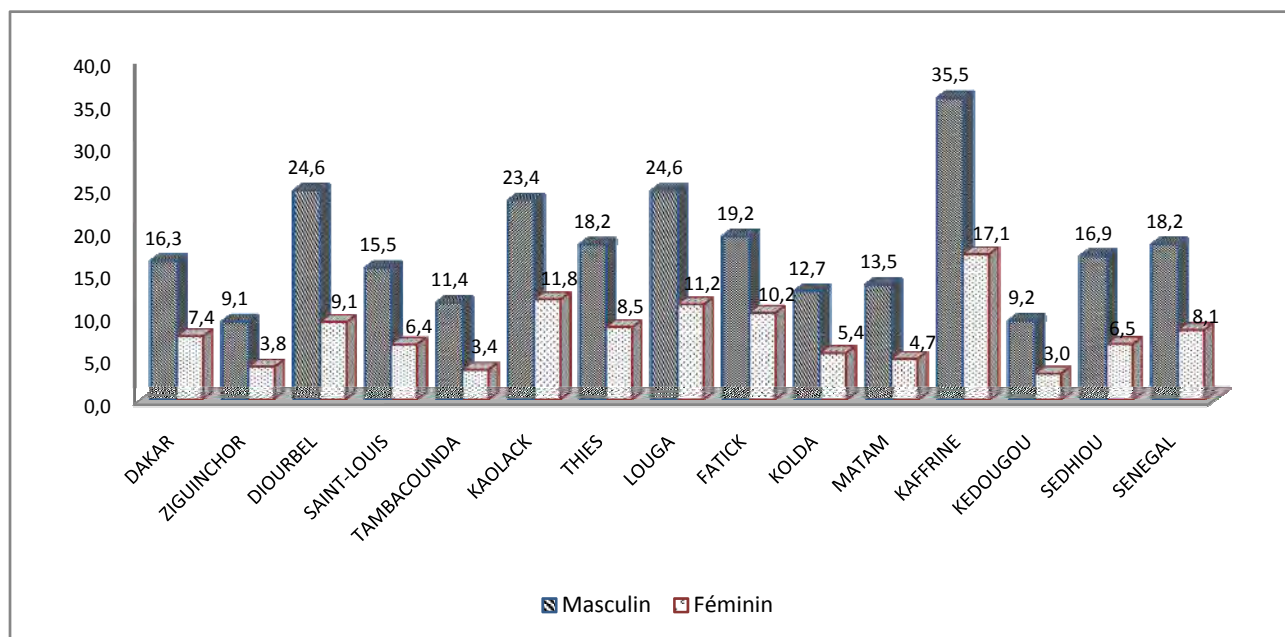
Au niveau national, Fatick est la troisième région la plus alphabétisée après les régions de Ziguinchor (62,3%) et Dakar (61,9%).

Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe

Au Sénégal, l'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'Indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive.

A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe sont homologuées et codifiées.

Graphique 2. 12 : Taux d’alphabétisation (%) de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe selon le sexe par région



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, le taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe est de 14,5% (19,2% chez les hommes et 10,2% chez les femmes) contre 13,0% au niveau national. Il ressort de cette analyse, un taux d’alphabétisation encore plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Au niveau national, Fatick est la cinquième région la plus alphabétisée en langues nationales et l’arabe après les régions de Kaffrine, Louga, Kaolack et Diourbel avec respectivement 25,9%, 17,5%, 17,3% et 16,0%.

2.7 L’EDUCATION NON FORMELLE

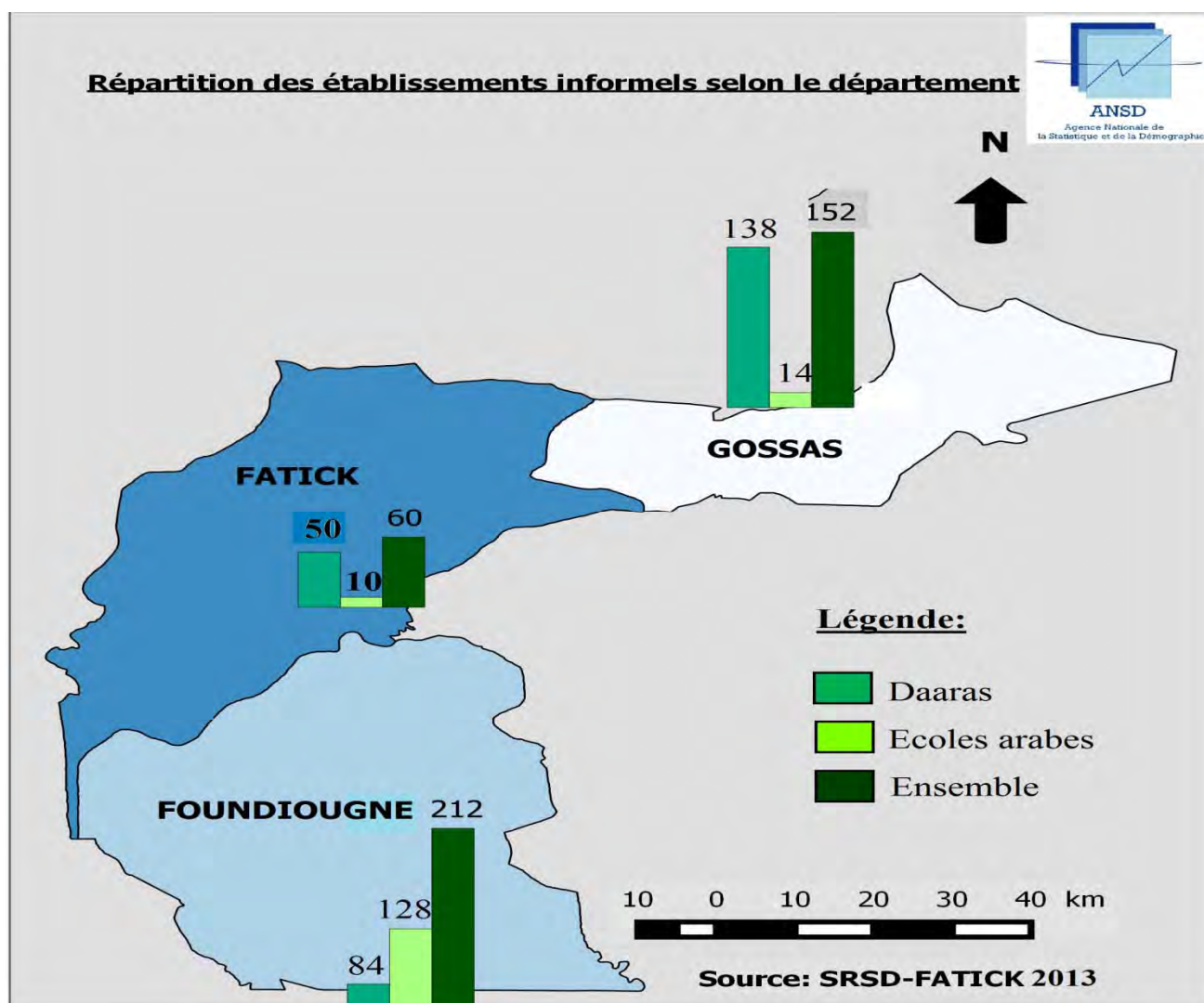
Tableau 2. 20 : Répartition des effectifs de Daaras et Ecoles-arabes selon le département.

Département	Daaras	Ecole arabe	Total
Fatick	50	10	60
Foundiougne	84	128	212
Gossas	138	14	152
Total	272	152	324

Source : Recensement IA Fatick, 2009

Le nombre de daara recensé par l’inspection d’Académie de la région de Fatick, est de 172 et 152 écoles arabes. Le plus grand nombre se trouve dans le département de Foundiougne avec 65% de l’effectif total. Il est noté que dans le département de Foundiougne contrairement aux autres départements (Fatick et Gossas) le nombre d’écoles est supérieur au daara (84 daaras contre 128 écoles coraniques).

Carte 5: Répartition spatiale des établissements informels.



Les contraintes du secteur

Les défis à relever au niveau du secteur sont :

- La résistance à la scolarisation ;
- L'insuffisance et la vétusté des infrastructures scolaires et le nombre important d'abris provisoires ;
- Les perturbations scolaires (grèves des enseignants ou des élèves) ; ainsi, le quantum horaire n'est pas toujours atteint ;
- Le faible taux de préscolarisation ;
- Le manque de dynamisme du privé ;
- L'absence de formation continue du personnel ;
- Le manque de suivi sanitaire et nutritionnel des élèves ;
- L'insuffisance du personnel qualifié ;
- L'insuffisance et l'inadéquation du matériel didactique ;

- Le niveau faible de l'implication et de la contribution des partenaires (Collectivités locales) ;
- La non maîtrise de l'état civil ;
- L'abandon des filles dans certaines localités ;
- La non prise en charge des enfants en situation d'handicap ;
- L'environnement peu attrayant au niveau des écoles : absence de point d'eau, de toilette, d'électricité, de clôture, sans bloc administratif, de terrain de sport ;
- La faible implication des CL dans la gestion des établissements scolaires ;
- L'absence d'établissements professionnels dans la région.

CONCLUSION

A la lumière des résultats ci – dessus, il apparaît que beaucoup d'efforts ont été consentis pour développer l'éducation scolaire dans la région de Fatick. Beaucoup d'actions ont été réalisées, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire, mais ces efforts doivent être poursuivis pour satisfaire une demande de plus en plus forte des populations. Pour cela, il sera nécessaire de corriger les disparités dans la répartition de l'offre éducative. Par rapport aux TBS et TNS aux niveaux de tous les cycles, Fatick fait partie des trois premières régions du Sénégal qui enregistrent les taux élevé du pays. Il urge cependant de maintenir la cadence en renforçant les mesures, celles d'envergure à travers surtout des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs (autorités administratives, élus locaux, partenaires sociaux, les CESCOFI, les parents d'élèves et les autorités religieuses).

L'hygiène des populations revêt une importance capitale pour avoir une bonne santé. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie pour combattre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Pour cela, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi. Dans ce chapitre, on passera en revue les différentes activités qu'ils ont menées dans la région en 2013, notamment les visites domiciliaires, les infractions et mesures répressives ainsi que la prévention.

3.1. RESSOURCES HUMAINES

Tableau 3. 1 : Personnel en activité dans les brigades et sous brigades d'hygiène en 2013

CATÉGORIES	2013
Technicien supérieur du génie sanitaire	5
Sous-officiers	4
Agents d'Hygiène	13
Autres	0
Total	22

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Depuis 2012, l'effectif du personnel est de 22 agents. Il comprend 6 Techniciens supérieurs en génie sanitaire, 5 Techniciens supérieurs, 4 Sous – officiers et 13 Agents d'hygiène. Cet effectif assez faible, mérite d'être renforcé notamment en auxiliaires sanitaires pour leur permettre d'assurer une couverture correcte de la région.

3.2. HYGIENE DU MILIEU

Malgré l'absence d'un système moderne de collecte des ordures, les populations s'organisent tant bien que mal autour des charretiers pour évacuer les ordures en dehors des grandes agglomérations. Malgré tout, la situation d'insalubrité persiste, notamment avec la floraison de dépôts sauvages. Il convient donc, à cet effet, de signaler la nécessité de disposer au niveau de la région de centres de traitement et d'enfouissement des déchets. En outre, l'assainissement collectif (réseau d'égout) est presque inexistant, même dans la capitale régionale.

3.3. ACTIVITES REALISEES

Pour mener à bien leur mission qui est, entre autres, de veiller sur l'hygiène des populations, la brigade régionale et les sous brigades d'hygiène de la région ont réalisé en 2013 plusieurs activités allant de la prospection au niveau domiciliaire et au niveau des établissements recevant du public, aux opérations répressives, préventives et curatives.

Tableau 3. 2 : Evolution du nombre de concessions visitées selon le district de 2012 à 2013

Brigades et sous brigades	2012	2013	Variation (en %)
Fatick	1602	1179	-26,4
Diofior	1818	1415	-22,2
Foundiougne	607	467	-23,1
Gossas	734	435	-40,7
Passy	902	855	-5,2
Sokone	1523	761	-50,0
Total	7186	5112	-28,9

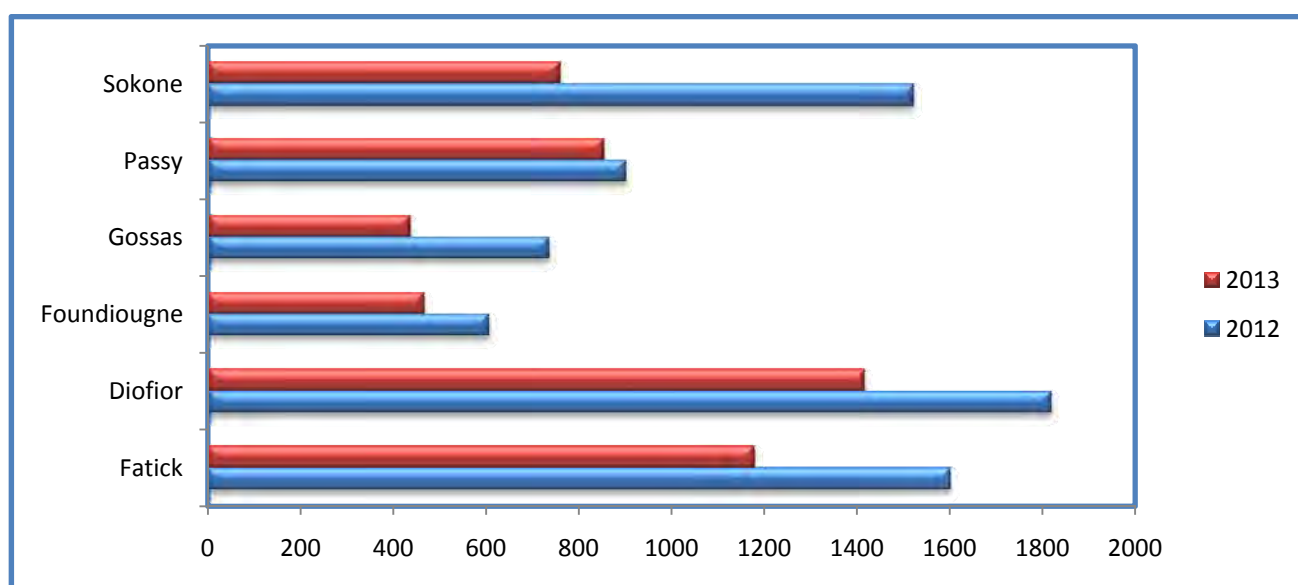
Source : Brigade régionale d'Hygiène

En 2013, la brigade et les sous brigades d'hygiène de la région ont eu à visiter 5112 concessions et 5332 établissements recevant du public (ERP) au niveau de la région de Fatick. Ces différentes structures ont participé activement à la lutte contre le paludisme à travers la sensibilisation et la promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

A propos des actions préventives, elles ont surtout mis l'accent sur des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) réalisées dans diverses localités de la région (villages, communes, communautés rurales) mais également dans certains établissements comme les centres de santé, les daaras, les CDEPS, etc.

Par rapport aux actions curatives, il s'agit en général de sanctions (avertissements ou amendes) suite à la constatation d'infractions au niveau des concessions ou des ERP.

Graphique 3. 1: Evolution du nombre de concessions visitées de 2012 à 2013



Source : Brigade régionale d'Hygiène

3.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES

3.4.1. Infractions

Infractions relevées dans les prospections domiciliaires

Tableau 3. 3: Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2013

Sous brigade d'hygiène SBH	Fatick	Diofior	Gossas	Foundiougne	Passy	Sokone	TOTAL		
							Nbre	%	
Défaut de balayage	34	35	32	19	6	53	179	6,9	
Dépôt d'ordures non conforme	29	19	28	54	10	55	195	7,5	
Jets d'eaux usées (SVP)	41	31	21	20	4	18	135	5,2	
Ecoulement d'eaux usées	38	26	64	57	27	12	224	8,6	
Système d'évacuation non conforme	31	14	37	28	7	5	122	4,7	
Défauts de poubelles réglementaires	54	155	203	155	111	120	798	30,6	
Dépôt de gravats	11	3	0	0	1	0	15	0,6	
Défaut de désherbage (DDH)	16	43	13	20	2	87	181	6,9	
Enclos non conforme (ENC)	54	24	23	43	4	0	148	5,7	
Dépôt de fumier	19	24	11	6	5	67	132	5,1	
Insalubrité (INS)	15	71	0	19	11	20	136	5,2	
Défaut de sanitaire (DSS)	24	54	118	98	24	29	347	13,3	
TOTAL	Nbre	366	499	550	519	212	466	2612	100
	%	14,0	19,1	21,1	19,9	8,1	17,8	100	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

En 2013, les infractions au code de l'hygiène relevées dans les prospections domiciliaires se sont élevées à 2 612 cas, soit une hausse de 2,9% par rapport à l'année 2012 où elles se situaient à 2 538 cas.

L'analyse des données révèle que, parmi les infractions relevées lors du contrôle de salubrité dans les concessions, celles liées aux défauts de poubelles réglementaires ont été les plus importantes, elles représentent 30,6% des infractions relevées, soit 798 cas. Elles sont suivies par le défaut de sanitaires (347 cas, soit 13,3%), l'écoulement d'eaux usées (224 cas, soit 8,6%), de dépôt d'ordure non conforme (195 cas, soit 7,5%). L'infraction liée au dépôt de gravats est la moins rependue.

Il convient de signaler que les infractions sont plus fréquentes dans les districts sanitaires de Gossas (550 cas soit 21,1%), de Foundiougne (519 cas soit 19,9%) et de Diofior (499 cas soit 19,1%).

Infractions relevées dans les prospections au niveau des ERP

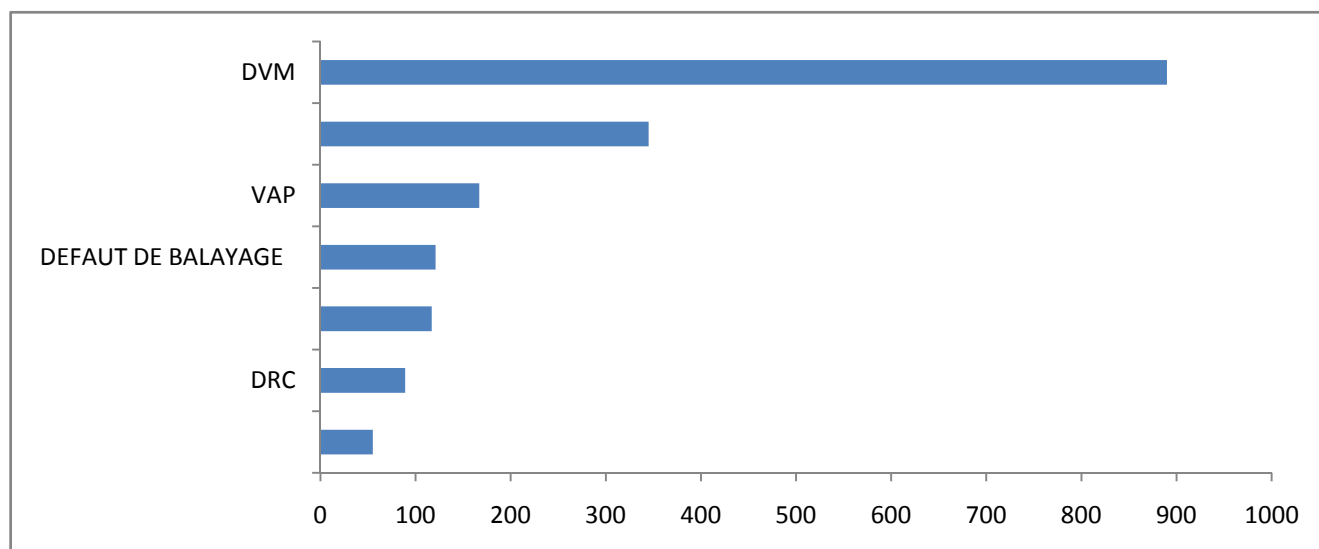
Tableau 3. 4: Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2013

SBH	Fatick	Diofior	Gossas	Foundiougne	Passy	Sokone	Total Région	%
Défauts de balayage	22	16	13	20	44	6	121	6,3
Dépôts d'ordures non-conformes (donc)	16	0	4	7	25	0	52	2,7
Défauts poubelles réglementaires	161	44	0	54	29	57	345	18,1
Ventes alimentaires non protégées	31	5	23	11	28	19	117	6,1
Ventes aliments avariés	17	0	5	15	18	0	55	2,9
Vente aliments périmés	79	30	5	24	18	11	167	8,8
Défauts de visite médicale	100	119	38	82	326	225	890	46,6
Défauts de revêtement comptoir	20	0	8	0	43	18	89	4,7
Défauts blouse et tablier	5	0	0	3	13	0	21	1,1
Ventes produits pharmaceutiques	0	0	0	0	40	11	51	2,7
Total	451	214	96	216	584	347	1908	100
%	23,6	11,2	5	11,3	30,6	18,2	100	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP, en 2013, au total 1 908 infractions ont été commises, soit une hausse de 48,1% comparé à 2012 où ce nombre s'établissait à 1 288. Cependant, le défaut de visite médicale est l'infraction la plus commise (890, soit 46,6% des infractions relevées), suivies par les défauts de poubelles réglementaires (345 infraction, soit 18,1%), la vente d'aliments périmés (167), et les défauts de balayage avec 121 infractions.

Graphique 3. 2: Pourcentage des infractions relevées au niveau des ERP en 2013



Source : Brigade régionale d'Hygiène

3.4.2. Mesures répressives

Une fois l'infraction constatée, une batterie de mesures répressives peut être mise en branle en commençant par une convocation remise aux contrevenants. Il s'en suivra alors, un avertissement, une sommation, une saisie des produits et une amende.

Tableau 3. 5: Mesures répressives appliquées en 2013

Etablissements	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total 2013	Total 2012	Variation (en %)
Convoqués	249	259	122	38	120	76	864	1 193	-27,6
Convoqués reçus	247	259	122	38	120	76	862	1 146	-24,8
Sommation	195	226	219	9	6	97	752	208	261,5
Montant des amendes	442 500	528 000	496 500	39 000	36 000	217 500	175 9500	1 754 500	0,3

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Concernant les mesures répressives, 864 convoqués dont 862 reçus, soit (99,3%) ont été dénombrée en 2013. Ce nombre, qui était de 1193 en 2012, a connu une régression annuelle de (-27,6%) en 2013. Par contre, celles liées aux amendes forfaitaires ont subi une progression importante de 261,5%. Le montant des amendes est passé de 1 754 500 en 2012 à 1 759 500 FCFA en 2013. Il convient de signaler que ces amendes proviennent essentiellement du district sanitaire de Diofior, Foundiougne et Fatick qui ont collecté respectivement 528 000 F CFA, 496 500 F CFA et 442 500 F CFA.

3.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES

3.5.1. Lutte anti vectorielle

Tableau 3. 6: Répartition des demandes et activités techniques domiciliaires en 2013

	NOMBRE DE SOLLICITATIONS		PRODUITS UTILISES		
	Désinsectisation	Désinfection	insecticide (L)	Désinfectant insecticide (L)	Poudre (KG)
Plan individuel	213	26	75	10	0
Plan collectif	33	33	145	35	1 250
Total 2013	246	59	220	45	1 250
Total 2012	741	1 897			
Var (2012-2013) en %	-66,8	-96,9			

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Durant l'année 2013, Les brigades et sous-brigades d'hygiène de la région de Fatick ont réalisé 305 opérations techniques pour l'ensemble de la région. Elles ont été beaucoup plus sollicitées en 2012 où elles enregistraient 2638 sollicitations. Cette réduction des sollicitations s'est traduite par une baisse généralisée de toutes les activités de lutte anti vectorielles qu'elles ont eu à mener au cours de cette période. Il convient de relever que parmi les activités techniques réalisées en 2013, les pièces traitées (3879 cas), les désinfections (246 cas) et les désinfections (59 cas) ont été les plus prépondérantes.

3.5.2. Activités d'IEC

Tableau 3. 7: Répartition des activités d'IEC réalisées en 2013

Activités	Total 2013	Total 2012	Variation (en %)
Causerie	195	329	-40,7
Entretien	8	1 631	-99,5
Emissions-radio	8		
Entretiens individuels	17 462		
Encadrements des investissements humains	675		
Réunions	9		
Total	18 357	1 960	836,6

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Globalement, 18 357 opérations de sensibilisation ont été menées en 2013, soit une hausse de 836,6% par rapport à 2012 où ce nombre s'établissait à 1960. De manière générale, en 2013, les Entretiens individuels ont constitué à l'essentiel des actions de sensibilisation avec 17462 séances soit 95,1% contre 675 causeries.

CONCLUSION

Dans la région de Fatick, l'amélioration de l'hygiène des populations et de leur milieu est un véritable défi pour les agents d'hygiène. A la lumière des résultats ci-dessus, on se rend compte de l'âpreté de ce combat contre ce défi qui est loin d'être vaincu. Cependant, si les moyens sont conséquents, on peut avoir beaucoup d'espoir quant à son issue heureuse.

Le Sénégal, à l'instar des pays en voie de développement (PED), est confronté à plusieurs défis qu'il faut relever pour garantir à la majorité de sa population une amélioration des conditions de vie par un accès équitable et durable à des services de santé de qualité.

Le gouvernement du Sénégal, conscient des enjeux, s'est attelé à réformer son système de santé avec des politiques telles que l'espacement des naissances, la gratuité des césariennes, et la Couverture Maladie Universelle (CMU) dont la gratuité des soins est assurée pour la tranche d'âges comprise entre 0 et 5 ans.

Aussi, à l'image de la communauté internationale, le pays a également adopté les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et a élaboré son Plan National de Planification Familiale pour lutter contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

C'est ainsi que ce présent chapitre décrit la situation des indicateurs sanitaires et le bilan épidémiologique de la région de Fatick en 2013.

4.1 POPULATION CIBLE

La région médicale de Fatick gère sept (07) districts sanitaires. Le département de Fatick est composé de trois (03) districts, le département de Foundiougne trois (03) districts et le département de Gossas un seul district.

Ainsi, la cible en termes de population est la même que la population régionale qui est de 714 389 habitants dont 360 673 Femmes.

Les départements de Fatick, de Gossas et de Foundiougne comptent respectivement 339 238 individus, 279 436 individus et 95 715 personnes.

4.2 FECONDITE DANS LA REGION

Au dernier RGPHAE-2013, la fécondité est étudiée à travers les taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux et par leur cumul, c'est-à-dire l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme, en fin de période féconde, dans les conditions de fécondité actuelle.

La fécondité des femmes de Fatick reste encore parmi les plus élevées au niveau du Sénégal: une femme donne naissance, en moyenne en fin de vie féconde à 6,4 enfants contre 5,1 au niveau national. Les femmes rurales sont plus fécondes que leurs congénères urbaines : respectivement 6,6 contre 6,2 au niveau régional et 5,8 contre 4,1 enfants au niveau national. Selon les explications du RGPHAE-2013, « cette différence entre milieux de résidence trouve, entre autres, son explication dans la scolarisation des filles, mais aussi dans des facteurs économiques comme l'organisation de la production et le niveau du revenu qui incitent à une fécondité plus faible dans une société moderne où la famille est le lieu de consommation et où les enfants ont un rôle de bien de consommation. Par contre, en milieu

rural, la famille est le lieu de l'activité de production et les enfants sont considérés comme des biens de production, ce qui incite à une fécondité élevée ».

Tableau 4. 1: ISF par région et milieu de résidence

REGION	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5,0
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

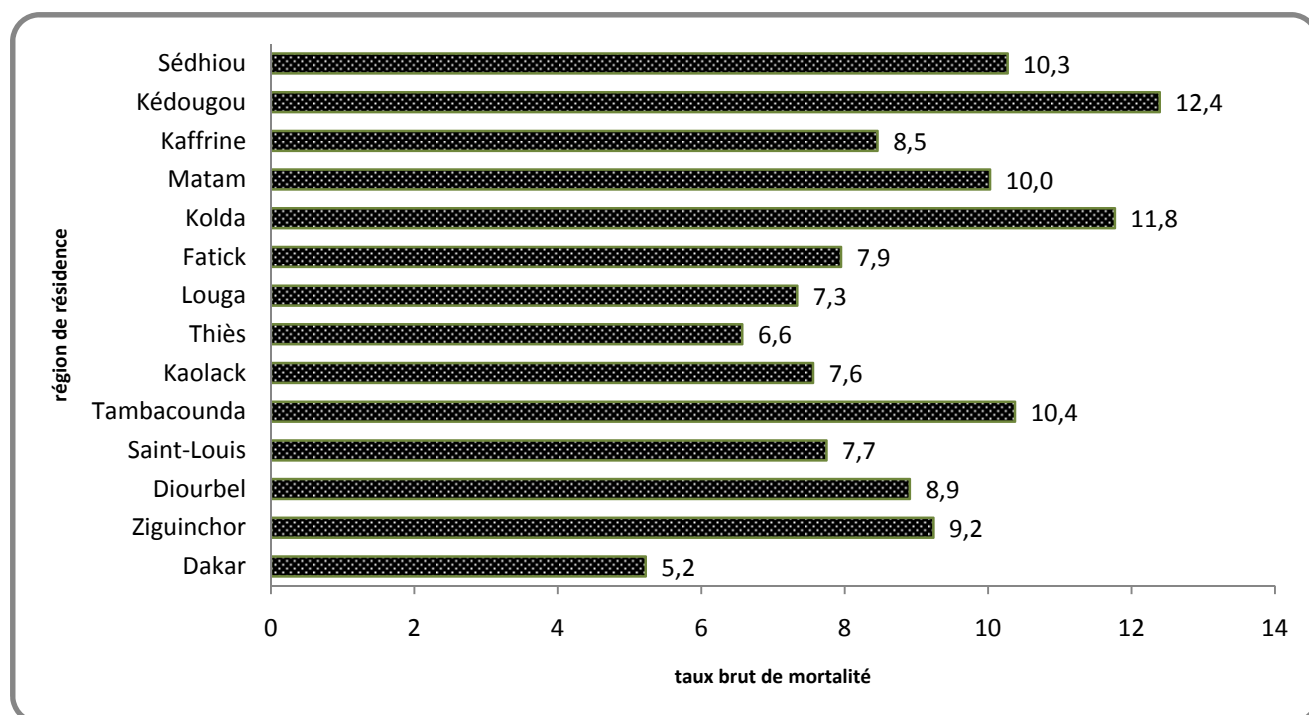
Source : ANSD. RGPHAE 2013.

4.3 MORTALITE

4.3.1 Le taux brut de mortalité (TBM)

Le taux brut de mortalité est estimé à 7,9‰ contre 7,7‰ au Sénégal. L'interprétation de ce taux révèle que sur 1000 individus, en moyenne 8 décèdent annuellement dans la région de Fatick. Au niveau national, Fatick est la quatrième région avec un taux de mortalité relativement peu élevé après les régions Ouest (Dakar et Thiès, respectivement 5,2‰ et 6,6‰) caractérisées par une population fortement urbanisée et un développement important des infrastructures sanitaires, et Louga avec un TBM de 7,3‰.

Graphique 4. 1: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le quotient de mortalité infantile (1q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le premier anniversaire est estimé selon le RGPHAE-2013 à 52,4‰ (54,3‰ chez les garçons et 50,5‰ chez les filles) contre 53‰ au niveau national.

Tableau 4. 2 : Quotients de mortalité infantile selon le sexe, la région de résidence au Sénégal

REGION	Mortalité infantile		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	47,2	44,2	45,8
Ziguinchor	44,7	52,8	48,6
Diourbel	71,6	63,9	67,8
Saint-Louis	65,9	61,1	63,6
Tambacounda	84,4	85,1	84,8
Kaolack	56,6	58,4	57,5
Thiès	43,6	40,5	42,1
Louga	57,7	56,9	57,3
Fatick	54,3	50,5	52,4
Kolda	104,7	96,3	100,6
Matam	67,4	57,4	62,4
Kaffrine	70,2	47,8	59,4
Kédougou	101,0	90,2	95,6
Sédhiou	87,9	71,6	79,9
ENSEMBLE	59,6	46,1	53,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le quotient de mortalité juvénile (4q1) qui est la probabilité que l'enfant décède entre le premier et le cinquième anniversaire est estimé selon le RGPHAE-2013 à 22,3‰ (19,6‰ chez les garçons et 25,0‰ chez les filles) contre 27,2‰ au niveau national.

Tableau 4. 3: Quotients de mortalité juvénile selon le sexe, la région de résidence au Sénégal

REGION	Mortalité juvénile		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	15,7	17,8	16,7
Ziguinchor	12,1	30,7	21,2
Diourbel	30,3	34,2	32,2
Saint-Louis	26,5	31,5	28,9
Tambacounda	52,0	56,9	54,4
Kaolack	21,0	29,1	25,0
Thiès	14,0	17,4	15,6
Louga	21,4	27,8	24,5
Fatick	19,6	25,0	22,3
Kolda	55,7	71,0	63,1
Matam	27,7	35,2	31,3
Kaffrine	29,4	33,5	31,4
Kédougou	49,5	80,8	64,8
Sédhiou	43,1	58,0	50,4
ENSEMBLE	22,8	31,7	27,2

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimé selon le RGPHAE-2013 à 73,5‰ (72,8‰ chez les garçons et 74,2‰ chez les filles) contre 77,8‰ au niveau national.

Tableau 4. 4 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe et la région au Sénégal

REGION	Mortalité infanto-juvénile		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132,0	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57,0	57,2	57,1
Louga	77,9	83,0	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
ENSEMBLE	81,0	76,3	78,7

Source : ANSD. RGPHAE 2013

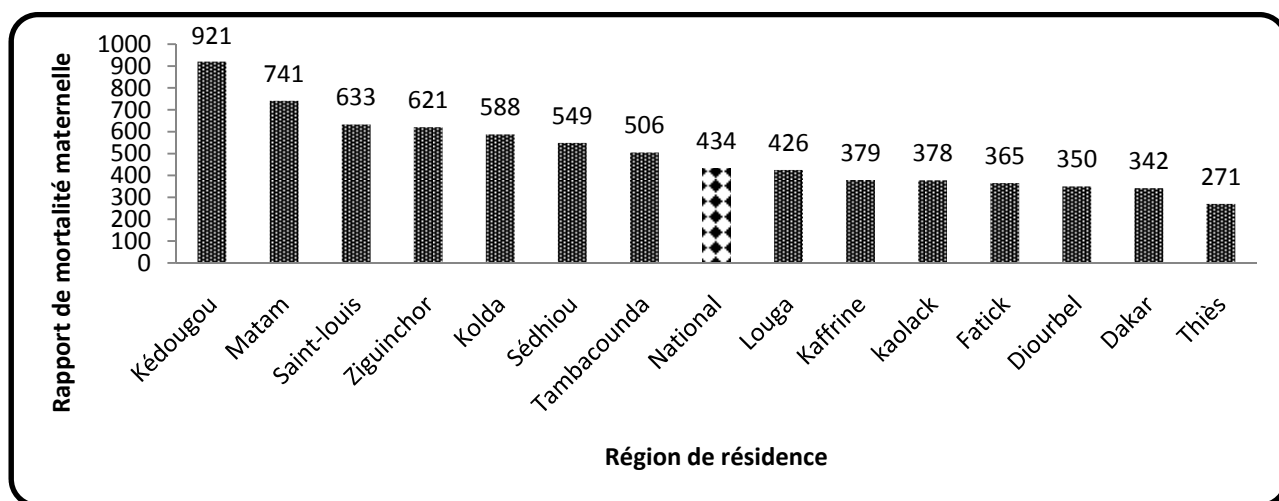
4.3.2 La mortalité maternelle

La mortalité maternelle est un indicateur particulièrement révélateur de la condition féminine, de l'accès des femmes aux soins de santé et de la façon dont le système de santé répond à leurs besoins. Il est donc important de pouvoir disposer d'informations sur les niveaux de la mortalité maternelle, non seulement parce qu'elles informent sur les risques liés à la grossesse et à l'accouchement, mais aussi parce qu'elles renseignent sur la santé des femmes, et indirectement, sur leur situation économique et sociale.

Dans le cadre du RGPHAE 2013, la population retenue est celle des femmes âgées de 10 à 54 ans répondant aux critères permettant de cerner le phénomène. Toutefois, l'analyse du phénomène portera sur la population en âge de procréer, à savoir les femmes de 15-49 ans.

Selon le RGPHAE-2013, le taux de mortalité maternelle est estimé à 365 pour cent mille naissances vivantes contre un taux national de 434 pour cent mille naissances vivantes. Ainsi, Fatick fait partie des quatre régions du Sénégal qui enregistre un taux de mortalité maternelle relativement faible par rapport à la moyenne nationale.

Graphique 4. 2: Mortalité maternelle par région au Sénégal en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

4.4 OFFRE DE SOINS

Pour des soins de qualité il faut un bon équipement, un personnel qualifié et des moyens financiers conséquents.

4.4.1 Les infrastructures

Les infrastructures publiques

En 2013, la région de Fatick compte un (01) hôpital régional, sept (07) centres de santé fonctionnels (dont 3 érigés en centres de référence et dotés de bloc opératoire), 89 postes de santé publique, 219 cases de santé et 70 maternités.

Tableau 4. 5: Répartition des infrastructures sanitaires par département en 2013

Départements	Centre de sante	Poste de sante	Maternités
Fatick	3	46	43
Foundiougne	3	32	20
Gossas	1	11	7
Total	7	89	70

Source : Région médicale de Fatick

Tableau 4. 6: Répartition des infrastructures sanitaires par district en 2013

Structures/ Districts	Hôpital	Centre de santé (F)	Poste de santé (F)			DPC	Cabinet/ Infirmierie (F)	Case de santé (F)		
			T	F	NF			T	F	NF
Fatick	1	1	25	24	1	2	2	43	34	9
Dioffior	0	1	15	13	2	3	1	26	18	8
Foundiougne	0	1	10	9	1	1	0	11	11	0
Passy	0	1	6	6	0	0	2	35	29	6
Sokone	0	1	16	16	0	1	3	45	39	6
Gossas	0	1	11	9	2	2	2	38	27	11
Niakhar	0	1	6	6	0	0	0	21	15	6
Total	1	7	89	83	6	9	10	219	173	46

Source : Région Médicale de Fatick

Par rapport à la population régionale qui est de 714 389 habitants au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 Hôpital pour 714 389 habitants ;
- 1 Centre de santé pour 102 056 habitants ;
- 1 Poste de santé pour 8607 habitants ;
- 1 case de santé pour 3263 habitants (la norme admise est d'1 case de santé pour 1000 habitants).

Malgré les efforts conjugués de l'Etat, des collectivités locales et les partenaires au développement, le niveau de couverture en infrastructures de santé dans la région est encore bas et loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut :

- 1 hôpital pour 150 000 habitants ;
- 1 centre santé pour 50 000 habitants ;
- 1 Poste de santé pour 10 000 habitants.

Les infrastructures privées

Le secteur privé enregistre 1 centre de santé mentale « Dalal Xel », 9 dispensaires catholiques, 1 dispensaire islamique, 10 cabinets/infirmieries, 1 clinique privée à Sokone, 1 institut de recherche (IRD de Niakhar), 1 centre de médecine traditionnelle à Malango et 11 officines de pharmacie. Ces dernières sont implantées surtout dans les communes et quelques chefs-lieux d'arrondissement.

Il convient de signaler que les dispensaires privés catholiques fonctionnent en bonne entente avec les districts sanitaires, au point que 8 d'entre eux sont considérés comme des postes de santé. Ils exécutent en effet des activités préventives et curatives selon les normes du MSPHP, et font remonter les données de leurs activités au niveau des districts. Les cabinets privés de soins sont tenus pour l'essentiel par d'anciens fonctionnaires retraités. Parmi eux, on retrouve surtout des infirmiers d'état, des agents sanitaires et des techniciens médicaux. La prise en compte de ce personnel améliore le ratio de couverture en personnel infirmier. A côté de ces cabinets, on enregistre la présence d'infirmiers para militaires comme celles de la garnison militaire de Toubacouta, des maisons d'arrêt et de correction des 3 départements et des sapeurs-pompiers.

4.4.2 Le personnel

En 2013, la région médicale compte 254 agents dont 15 médecins, 2 pharmaciens, 5 chirurgiens-dentistes, 3 techniciens supérieurs de santé, 45 Infirmiers d'Etat, 25 Sages-femmes, 64 Infirmiers brevetés, Agents sanitaires Assistants et aides Sociaux, etc.

En raison de l'insuffisance du personnel étatique (fonctionnaires, agents non fonctionnaires et contractuels) au niveau régional, un personnel communautaire recruté surtout par les comités de santé contribue beaucoup dans la réalisation des prestations. Ce personnel communautaire est constitué en particulier des ASC, des matrones et des relais communautaires. Il joue un rôle déterminant dans l'offre de certains services curatifs, préventifs et promotionnels. Leurs services sont les soins simples, l'accouchement, la pesée et la surveillance nutritionnelle et pondérale, la distribution à base communautaire de produits essentiels (vitamine A, moustiquaires imprégnées, SRO ...) et les activités d'information et de sensibilisation. Leur nombre s'élève en 2013 à 445 agents, dont 224 matrones et 185 aides-soignants. Ce type de personnel est d'un apport considérable au système de santé mais leur maintien au niveau des structures de santé est très difficile.

Tableau 4. 7: Le personnel sanitaire en 2013

Districts	MED	CHID	PHAR	TSS/AE	IDE	SFE	AS/AIS	AI/AS/IB	Prév	PHY	Autres	Total
Fatick	3	1	0	1	12	8	2	19	1	2	17	66
Niakhar	1	0	0	0	2	1	0	5	2	2	4	17
Dioffior	1	1	0	0	3	3	1	9	2	3	4	27
Foundiougne	2	1	0	0	3	6	0	7	1	3	8	31
Sokone	3	1	0	0	12	3	0	12	1	3	4	39
Passy	1	0	0	0	6	1	0	3	2	2	0	15
Gossas	2	1	0	0	7	3	0	9	2	3	3	30
Hôpital Régional	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Région Médicale	1	0	2	2	0	0	3	0	2	11	7	28
Région	15	5	2	3	45	25	6	64	13	29	47	254

Source : Région médicale de Fatick

Tableau 4. 8: Le personnel communautaire en 2013

Districts	Médecins	SFE	IDE	ASI	Matrones	Aides soignants	Total
Fatick	0	4	4	3	95	114	220
Niakhar	0	0	0	1	0	0	1
Dioffior	0	1	1	3	23	8	36
Gossas	0	1	0	0	29	22	52
Foundiougne	0	1	1	1	19	8	30
Passy	0	1	2	0	21	12	36
Sokone	1	5	2	4	37	21	70
Région	1	13	10	12	224	185	445

Source : Région médicale de Fatick

Certaines spécialités (chirurgie et spécialistes en ORL) ne sont pas représentées dans la région.

4.5 BILAN EPIDEMIOLOGIQUE DE LA REGION DE FATICK

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail réalisé par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles la tuberculose et les autres maladies les plus fréquentes.

La Tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est resté constant entre 2012 et 2013, soit un taux de 31,5%. Le taux de guérison des malades est aussi prometteur d'efficacité, passant de 77% en 2012 à 81% en 2013.

Tableau 4. 9 : Situation de la tuberculose dans la région en 2013.

Indicateurs	2012	2013
Taux de détection de la tuberculose (en %)	31,5	31,5
Taux de guérison des malades TPM+(en %)	77	81
Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons) (en %)	13	6

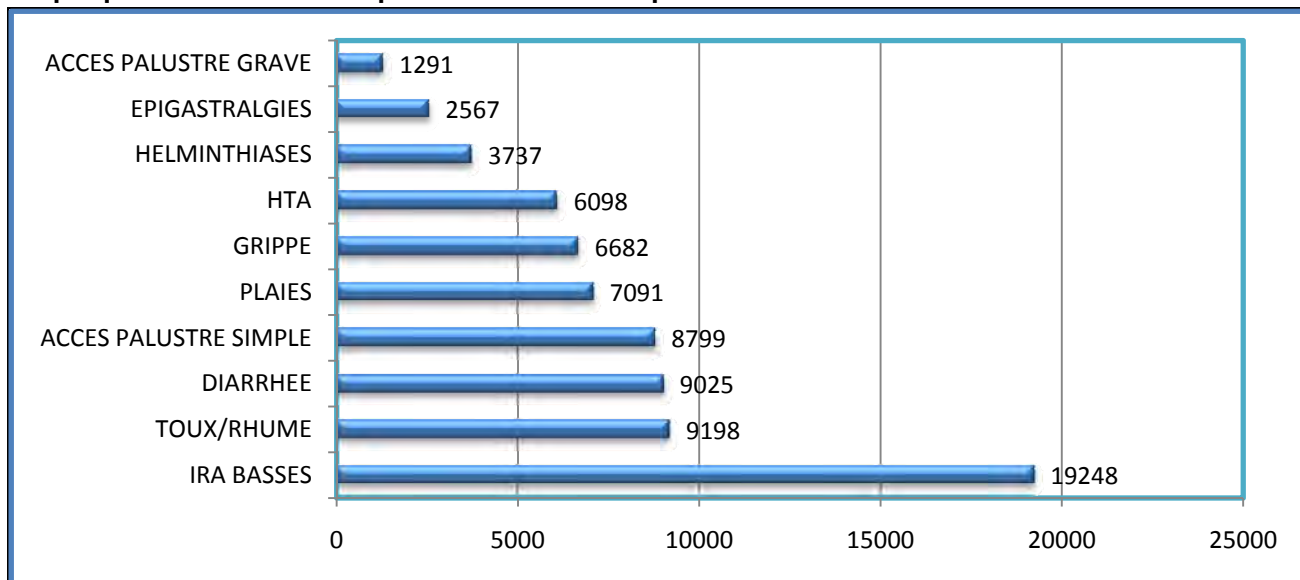
Source : Région médicale de Fatick

On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est passé de 13% à 6%, soit un infléchissement de plus de la moitié par rapport à l'année précédente.

Les autres maladies les plus fréquentes

La morbidité est le nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population.

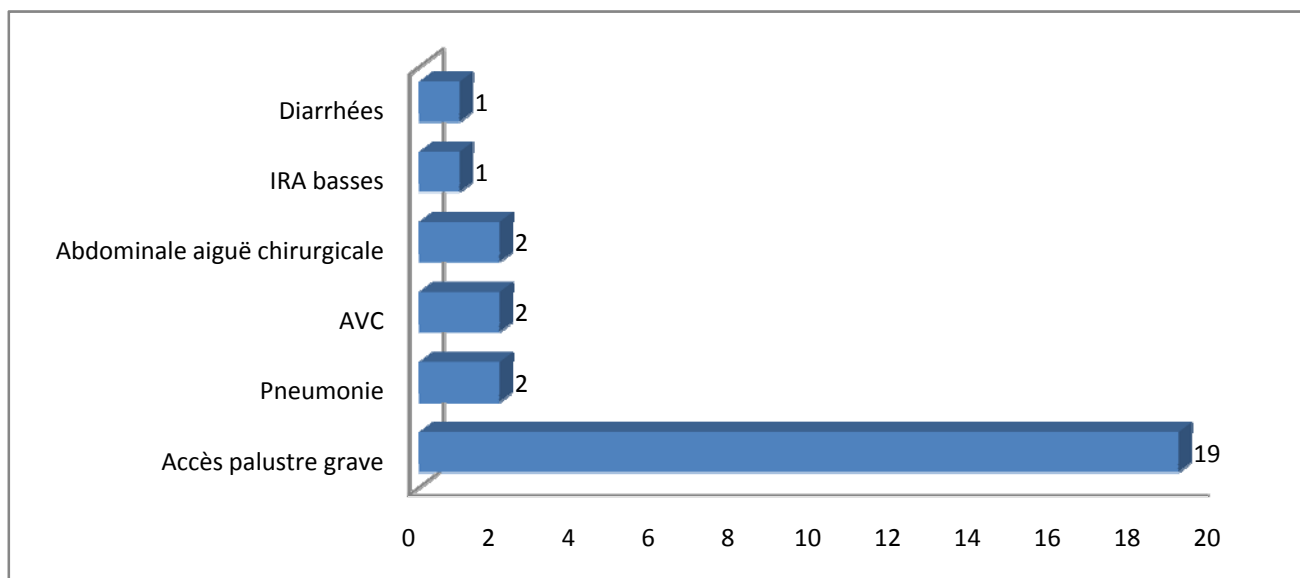
Graphique 4. 3 : Nombre de personnes atteintes par maladie



En 2013, selon les statistiques de la Région Médicale de Fatick, les maladies les plus fréquentes, ont touchées près de 76 136 personnes. Les Infections Respiratoires Aigues (IRA) basses, ont enregistré 19248 cas, soit 25,3% du total. Ils sont suivis, par les maladies de la toux et du rhume, qui présentent 9 198 cas, soit 12,1% de l'ensemble. Quant à la diarrhée, un total de 9 025 cas a été notifié dans la région. Les autres maladies suivantes ont été enregistrées respectivement comme suit : accès palustre simple (8799 cas) ; plaies (7091 cas) ; grippe (6682 cas) ; Hypertension Artérielle (HTA) (6098 cas) ; helminthiases (3737 cas) ; l'épigastralgies (2567 cas) et l'accès palustre grave (1291 cas).

On a enregistré des décès relativement importants causé par ces maladies. Il s'agit de 24 cas de décès pour toute maladie confondue parmi les plus fréquentes dans la région.

Graphique 4. 4: Nombre de personnes décédées par maladie



Ces cas sont essentiellement causés par l'accès palustre grave, qui présente 19 cas soit 70,4%. Les décès liés à la pneumonie, l'Accident Vasculaire Cérébrale et abdominale aiguë chirurgicale représentent chacun 2 cas. On note qu'un seul cas de décès aussi bien pour les causes de diarrhées que d'Infections Respiratoires Aigües.

4.6 LES CONTRAINTES

Beaucoup de contraintes continuent de freiner l'accès des populations de la région aux services de santé ; il s'agit principalement de :

- L'insuffisance et vétusté des infrastructures de santé (Hôpital, centres de santé, cases de santé) ;
- L'insuffisance du personnel technique (Médecins généralistes, gynécologue, cardiologue, chirurgien, compétent-SONU, sages-femmes, etc.) et d'appui à la santé (agents d'hygiène, personnel social) ;
- La faiblesse de la prévalence contraceptive ;
- La faible évolution du nombre de PVVIH placées sous antirétroviraux ;
- Les difficultés de Référence des malades insulaires (coût des frais d'évacuation) ;
- La faiblesse du plateau technique des postes et centres de santé ;
- L'insuffisance de la qualité du service dans beaucoup de structures de santé (accueil, hospitalisation) ;
- L'insuffisance des dépôts et pharmacies, et la rupture fréquente de médicaments au niveau des structures de santé ;
- Le retard des renouvellements des comités de santé et la mauvaise gestion des comités de santé ;
- L'insuffisance et la non fonctionnalité de certaines morgues ;
- L'absence de moyens pour lutter contre les infections nosocomiales ;
- L'absence d'incinérateurs ;
- L'absence d'écoles de formation en santé ;
- L'insuffisance des Centre de Promotion et de Réinsertion sociale (CPRS).

Conclusion

La région de Fatick, de part ses indicateurs fait partie des régions qui ont un faible taux de couverture en infrastructures sanitaires. Elle vient, depuis sa création de disposer d'un hôpital Régional pour une population totale de 714 389 habitants (alors que la norme de l'OMS est de 1 hôpital pour 150 000 personnes).

CHAPITRE V-HYDRAULIQUE

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social. Dans la région de Fatick, l'Etat du Sénégal, appuyé par différents partenaires au développement, tente année après année de relever le niveau d'accès des populations à l'eau potable. Dans ce présent chapitre, nous passerons en revue les différentes composantes de la gestion de l'eau.

5.1. LES ABONNES

Tableau 5. 1: Evolution du nombre d'abonnés selon le département de 2009 à 2013

Départements	2009	2010	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
					NBRE	%	
Fatick	3104	3 183	3249	3757	4122	49,2	9,7
Foundiougne	914	948	981	2459	2717	32,5	10,5
Gossas	1364	1 373	1374	1318	1532	18,3	16,2
Total	5 382	5 504	5 604	7 534	8 371	100	11,1

Source : SDE de Kaolack-Fatick

Le nombre d'abonnés est passé de 7 534 à 8 371 entre 2012 et 2013, soit un accroissement de 11,1%. Le rythme d'accroissement des abonnés le plus important est noté dans le département de Gossas (16,2 %).

L'examen des données par département montre que celui de Fatick compte le plus grand nombre d'abonnés avec 49,2% des clients de la SDE de la région, près du tiers (32,5%) à Foundiougne et 18,3% à Gossas.

5.2. LES BRANCHEMENTS

5.2.1. Branchements ordinaires

Tableau 5. 2: Evolution du nombre de branchements ordinaires selon le département de 2009 à 2013

Départements	2009	2010	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
					NBRE	%	
Fatick	12	54	54	18	12	46,2	-33,3
Foundiougne	20	19	20	10	10	38,5	0,0
Gossas	2	5	3	3	4	15,4	-33,3
Total	34	78	77	31	26	100,0	-16,1

Source : SDE de Kaolack-Fatick

Le nombre de branchements ordinaires a connu une forte baisse de 16,1% entre 2012 et 2013, passant de 31 à 26. Cette baisse a été constatée aussi dans les départements de Fatick et de Gossas avec chacun 33,3%. A Foundiougne le nombre de branchement ordinaires est demeuré constant au cours de cette période (10 branchements). Il convient de relever que la plupart des branchements ordinaires ont été réalisés dans les départements de Fatick et de Foundiougne avec respectivement 46,6% et 38,5% des branchements.

5.2.2. Branchements sociaux

Tableau 5. 3: Evolution du nombre de branchements sociaux selon le département de 2011 à 2013

Départements	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
			NBRE	%	
Fatick	20	270	163	58,6	-39,6
Foundiougne	51	173	85	30,6	-50,9
Gossas	0	110	30	10,8	-72,7
Total	71	553	278	100,0	-49,7

Source : SDE de Kaolack-Fatick

Les branchements sociaux ont subi une baisse entre 2012 et 2013. Au total, 553 ont été réalisés en 2012 contre 278 en 2013, soit une régression de 49,7%. Cette baisse importante a été constatée dans tous les départements de la région mais la plus importante est notée à Gossas (-72,7%).

La répartition de ces branchements est assez déséquilibrée, et s'est faite au profit des départements de Fatick et de Foundiougne avec respectivement 58,6% et 30,6% des cas contre seulement 10,8% à Gossas.

5.3. LA PRODUCTION

Tableau 5. 4: Evolution de la production en m³ selon le département de 2010 à 2013

Départements	2010	2011	2012	2013	
				Volume	%
Fatick	598 174	596 066	620 066	713 163	55,1
Foundiougne	144 196	146 296	170 296	371 423	28,7
Gossas	203 805	194 854	230 854	209 641	16,2
Total	946 175	937 216	1 021 216	1 294 227	100
TAA	4,6	-1	8,2	9,0	

Source : SDE de Fatick

La production d'eau a augmenté de 9,0% entre 2012 et 2013, passant de 1 021 216 m³ à 1 294 227 m³. Une disparité importante a été notée dans la répartition spatiale de la production d'eau au profit du département de Fatick qui concentre plus de la moitié de cette production (55,1%). Cette situation pourrait s'expliquer par son poids démographique et son statut de capitale régionale et pôle économique de la région. Signalons que les départements de Foundiougne et de Gossas enregistrent respectivement 28,7% et 16,2% de la production régionale.

5.4. LA COMMERCIALISATION

Tableau 5. 5: Evolution du volume d'eau en m³ vendu selon le département de 2011 à 2013

Départements	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
			NBRE	%	
Fatick	500 466	612 184	665 621	53,9	8,7
Foundiougne	139 212	346 907	361 321	29,3	4,2
Gossas	193 436	199 555	207 769	16,8	4,1
Total	833 114	1 158 646	1 234 711	100,0	6,6

Source : SDE de Kaolack-Fatick

Au total, 1 234 711 m³ ont été vendus en 2013, soit une hausse de 6,6% par rapport à 2012. Selon les statistiques reçues de la SDE de Kaolack-Fatick, tous les départements de la région ont vendu plus par rapport à 2012. Signalons que le département de Fatick, avec une production beaucoup plus importante, a réalisé plus de la moitié des ventes soit le niveau le plus élevé avec 53,9% devant Foundiougne (29,3%) et Gossas (16,8%).

5.5. LE RESEAU

Tableau 5. 6: Evolution de la longueur du réseau (en m) selon le département de 2011 à 2013

Départements	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
			NBRE	%	
Fatick	55 441	60 187	73 800	42,2	22,6
Foundiougne	15 300	55 482	54 500	31,2	-1,8
Gossas	46 701	47 500	46 600	26,6	-1,9
Total	117 442	163 169	174 900	100	7,2

Source : SDE de Kaolack-Fatick

Le réseau de distribution de l'eau de la SDE dans la région de Fatick a subi une progression de 7,2% entre 2012 et 2013. Cette hausse est essentiellement tirée par le département de Fatick (22,6%). Par contre, les autres départements ont connu une baisse de 1,8% à Foundiougne et 1,9% à Gossas. La répartition de la longueur du réseau présente des disparités entre les départements de la région, la plus importante est constatée dans les départements de Fatick (42,2%) et de Foundiougne (31,2%) et le département de Gossas (26,6%).

5.6. LES FORAGES

En 2013, sur 117 forages, 37 sont gérés par le CARITAS qui est un partenaire privilégié dans ce domaine. Le reste, 80 forages sont gérés par les services de l'Hydraulique (DRH). L'examen des données montre que le nombre de forages a subi une progression de trois (03) unités par rapport à la situation de 2012.

Tableau 5. 7: Situation des forages selon le département en 2013

Département	CARITAS	DRH	Total	
			Nbre	%
Fatick	8	47	55	47,0
Foundiougne	22	13	35	29,9
Gossas	9	15	24	20,5
Total 2013	Nbre	37	80	117
	%	31,6	68,4	100
Total 2012	39	75	114	
Var (2012-2013) en %	-5,1	6,7	2,6	

Source : SRH de Fatick

La répartition des infrastructures hydrauliques selon le département montre que l'essentiel des forages est concentré dans le département de Fatick avec 55 unités, soit près de 47,0% des forages de la région. Les départements de Foundiougne et Gossas abritent respectivement 35 et 24 forages.

CONCLUSION

Les problèmes liés à l'approvisionnement en eau sont nombreux et complexes dans la région de Fatick. Ces problèmes se résument principalement en terme de :

- ✓ Qualité de l'eau et par voie de conséquence, en terme de faiblesse du taux de desserte ;
- ✓ Baisse régulière du toit des nappes consécutive au cycle de sécheresse ;
- ✓ Vétusté des équipements mécaniques ;
- ✓ Coût d'entretien élevé ;
- ✓ Pannes fréquentes de certains forages ;
- ✓ Insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail.

En effet, la plus part des forages offrent une eau dont le taux de concentration en fluor dépasse les normes admises et ce faisant, le taux d'accès, compte tenu de cette mauvaise qualité, est bien en deçà de ce qu'il devrait être dans la région, qui paradoxalement ne manque pas de source d'eau.

Pour régler définitivement ces problèmes liés à l'approvisionnement en eau, l'Etat et ses partenaires ont opté pour des solutions certes coûteuses mais pertinentes comme :

- ✓ La réforme du secteur notamment par le transfert de la maintenance opérationnelle au secteur privé ;
- ✓ Le transfert d'eau (à l'image du programme Notto-Ndiosmone-Palmarin) ;
- ✓ La multiplication des points d'eau (par l'option multi-villages) ;
- ✓ L'appui et l'accompagnement des structures que sont les ASUFOR chargées entre autres de la gestion des forages ruraux ;
- ✓ La sensibilisation des usagers.

Ce chapitre traite les ressources naturelles au profit des populations de la région de Fatick. Pour mieux appréhender ses aspects essentiels, nous allons le développer autour de trois axes que sont :

- ❖ La gestion du domaine forestier ;
- ❖ La production et les recettes forestières ;
- ❖ Les potentialités et opportunités.

6.1. LA GESTION DU DOMAINE FORESTIER

6.1.1. Présentation du domaine forestier régional

La région de Fatick est caractérisée par la présence d'un réseau hydrographique relativement dense comprenant principalement les fleuves Sine (30 km) et Saloum (120 km) et leurs bolongs (expliquer ce que c'est) (le Diombos et le Mandala, le Soundougou et le Nianning). Sa façade maritime est longue de 65 km. Par ailleurs, elle dispose d'un domaine forestier composé de 14 forêts classées couvrant une superficie de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). Cette végétation est aujourd'hui menacée par la conjonction de plusieurs facteurs tels que les feux de brousse, les défrichements et les coupes abusives. C'est également une région marquée par l'existence d'une faune abondante et variée (faune terrestre, avifaune sédentaire, avifaune migratrice) à cause de la présence de zones humides dans la partie sud-est avec de nombreux massifs forestiers, notamment le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et une importante mangrove, constituant des zones d'habitat et de refuge pour cette faune.

6.1.2. Lutte contre les feux de brousse

La lutte contre les feux de brousse est de nos jours d'une importance capitale pour protéger nos écosystèmes. Pour ce faire, la région de Fatick a lutté contre les feux de brousse grâce au dynamisme de 348 comités de lutte en 2013.

Tableau 6. 1: Situation des comités de lutte contre les feux de brousse par département

Département	Equipés	Sous-équipés	Pas du tout équipés	Total
Fatick	61	0	25	86
Foundiougne	207	0	33	240
Gossas	0	0	22	22
Total 2013	268	0	80	348
Total 2011	19	66	82	167
Total 2012	268	0	78	346

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

La plupart des comités se trouve dans les départements de Foundiougne (240 soit 69%) et de Fatick (86 soit 24,7%) alors que dans le département de Gossas ils sont peu nombreux (22 soit 6,3%). Comparé aux années précédentes (2011 et 2012), comme le révèle le

tableau suivant, une nette amélioration a été notée concernant le nombre de comités. De 167 comités en 2011, la région s'est retrouvée avec 346 comités en 2012 et 348 en 2013.

Parmi ces comités, près de 33,0% sont sans équipements, ce qui fait qu'ils n'ont pas pu contribuer à lutter contre les feux de brousse.

Tableau 6. 2: Répartition des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département

Département	Feux de brousse (nombre de cas)	Superficies brûlées (en hectares)
Fatick	4	10
Foundiougne	6	6219
Gossas	1	10
Total 2013	11	6239
Total 2011	5	935
Total 2012	5	755

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Le nombre de feux de brousse a augmenté considérablement entre 2011 et 2013 (de 5 à 11 cas). Il convient de noter que cette hausse des cas de feux de brousse a largement impacté sur les superficies brûlées qui ont augmenté de plus cinq (5) fois, passant ainsi de 935 ha à 6239 ha.

6.1.3. Le Reboisement

La région de Fatick, à l'instar des autres régions du domaine soudano-sahélien, subit une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement.

Tableau 6. 3: Reboisement et Régénération en cours sous la supervision des Eaux et Forêts

Années	Production de plants	Massives (ha)	Linéaires (km)	RNA(pieds)	Mises en défens(Ha)	Récupération sols salés(Ha)	DRS/ CES	Restauration de Mangrove (Ha)
2011	1109623	960,7	41,6	2700	1233,5	300		54
2012	669140	544,3	37,3	1900	810	342	446	117
2013	744918	2848,9	45,4	850	233	100	ND	150

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 744 918 plants en 2013 contre 669 140 plans en 2012, soit une hausse de 11,3%. Cette amélioration du reboisement et de la régénération est imputable aux plantations massives et aux plantations linéaires qui ont augmenté respectivement de 190,0% et de 5,7% en moyenne entre 2011 et 2013. Des efforts ont été aussi enregistrés dans la mise en défens des plantations et dans la restauration de la mangrove, masquant ainsi les régressions notées dans la récupération des sols salés (tannes), la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et dans la Défense et Restauration des Sols (DRS) comme l'illustre le tableau suivant.

6.2. LES RECETTES FORESTIERES

Tableau 6. 4: Recettes forestières en FCFA

Années	Exploitation forestière	Produits de chasse	Vente de saisie	Recettes contentieuses	Total
2011	2 649 750	8 810 000	1 516 625	4 881 000	17 857 375
2012	1 701 150	7 882 500	418 500	2 037 000	12 039 150
2013	8 007 399	10 720 000	450 000	5 819 000	24 996 400
Proportion des sources de recettes en 2013 (%)	32,0	42,9	1,8	23,3	100,0
Var 12/13	370,7	36,0	7,5	185,7	107,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

De 12 039 150 FCFA en 2012, les recettes forestières sont passées à 24 996 400 FCFA en 2013, soit une hausse de 107,6%. Cette hausse s'est généralisée sur tous les postes spécialement au niveau des exploitations forestières (370,7%) et des recettes contentieuses (185,7%).

6.3. POTENTIALITES ET OPPORTUNITES

Les ressources naturelles de la région de Fatick regorgent de beaucoup de potentialités parmi lesquelles on peut citer :

- L'admission du delta du Sine Saloum au club des plus belles baies du monde qui pourrait attirer d'éventuels financements ;
- La protection de la mangrove à l'aide de techniques de pêche améliorées basées sur l'utilisation des guirlandes ;
- Le programme de gestion durable des ressources naturelles relatif à la mise en valeur des bas-fonds du département de Fatick, la conservation de la biodiversité du département de Foundiougne et l'amélioration de la fertilité des sols dans le département de Gossas ;
- L'existence d'un programme d'aménagement forestier régional ;
- Les interventions des partenaires tels que : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) et Projet de Gestion des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES), Wula Nafa, Femmes Enfants Environnement (FEE) ;
- L'arrivée du CODEVAL qui va contribuer dans la mise en place de systèmes de gestion durables et efficaces des terres agricoles de la région de Fatick ;
- La conservation de la mangrove, la récupération des terres salées entre autres, sont aussi développées annuellement en partenariat dans la région.

6.4. CONTRAINTES, SOLUTIONS ET ACTEURS

6.4.1. Pour la lutte contre les feux de brousse

Les difficultés restent les mêmes. On note entre autres la modicité du budget, l'absence de véhicule citerne, l'absence d'équipements des comités et la non-participation des collectivités locales à la lutte contre les feux de brousse.

Les solutions préconisées sont :

- Trouver des unités suffisantes de lutte qui seront mises à la disposition des collectivités locales sous le contrôle du service forestier ;

- Informer, sensibiliser les élus et les populations sur les feux de brousse et leurs effets ;
- Équiper au moins les comités de lutte limitrophes des forêts classées et protégées, et des périmètres de mises en défens ;
- Inciter les collectivités locales à participer à la prévention des feux.

6.4.2. Pour le reboisement et la conservation des sols

Les difficultés rencontrées sont entre autres :

- L'inexistence de moyens octroyés par les collectivités locales pour la prise en charge effective des actions de reboisement ;
- L'insuffisance de semences en provenance du PRONASEF ;
- La divagation du bétail (les clôtures en euphorie sont perméables aux chèvres et les gabions résistent peu aux coups de corne des bovins qui s'y frottent pour atténuer les démangeaisons de leur peau du fait des nombreux parasites) ;
- L'insuffisance des moyens humains notée au niveau de toutes les entités de production. La pépinière de Fimela ne dispose pas de manœuvres permanents pour assurer l'entretien des reliquats de plants mis dans les planches améliorées, la récolte de semences et la préparation des planches, à temps, pour empêcher tout retard du démarrage des activités de la pépinière ;
- L'insuffisance et le retard de la mise en place des intrants (graines, matériel de la pépinière etc.), etc.

Les solutions envisagées en fonction des contraintes identifiées sont :

- Mettre à disposition, à temps, du matériel, des intrants et une main d'œuvre suffisante ;
- Améliorer l'aménagement et l'équipement des pépinières en régie ;
- Mettre à la disposition des chantiers de reboisement une quantité suffisante de produits phytosanitaires pour lutter contre les termites et sautereaux ;
- Recruter une manœuvre permanente pour assurer un meilleur entretien et suivi des pépinières, etc.

6.4.3. Pour la chasse

Elles sont notées généralement :

- Dans le cadre de l'aménagement et de la restauration du milieu et des équipements ;
- Dans l'implication des collectivités locales et des populations dans le PTA (Plan de Travail Annuel) ;
- Pour certains amodiataires qui peinent à appliquer intégralement les PTA ;

- Dans des actions qui sont menées par les amodiataires en faveur des populations sans qu'il ait une traçabilité par faute de n'avoir pas respecté l'esprit et la lettre des PTA.

Au terme de l'évaluation, la Commission régionale a noté qu'aucun des amodiataires n'a des arriérés portant sur le paiement de la licence et de la taxe d'amodiation. Au demeurant elle a retenu les recommandations suivantes :

- Il est nécessaire de procéder à la signature d'un protocole de partenariat entre l'amodiataire et le Conseil Régional, conformément à l'article 13 du cahier des charges, pour déterminer la localisation et la nature des activités socioéconomiques que l'amodiataire s'engagerait à réaliser sur la base d'un chronogramme bien précis ;
- Certains amodiataires devraient désigner un gestionnaire pour la zone amodiée qui serait leur répondant direct auprès des services techniques et des populations de base, car ils sont souvent absents du pays ; au mieux apporter une certaine rigueur au caractère résidentiel de quelques amodiataires qui en réalité ne sont plus là au-delà de la saison cynégétique ;
- Les amodiataires devraient aider à la mise en relation des collectivités locales dans lesquelles ils interviennent avec des collectivités locales étrangères dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- La nécessité de procéder à l'inventaire du potentiel faunique (quantitatif et qualitatif) qui est une condition requise pour la poursuite des activités de chasse amodiée dans la région ;
- L'obligation de l'amodiataire de respecter les normes de chasse (découpage de sa zone en unités de chasse et instauration de la chasse tournante) ;
- Veiller à respecter scrupuleusement les clauses des PTA sous peine de sanctions administratives (suspension de la délivrance de permis ou limitation, retrait temporaire de la licence, etc.) ;
- Enfin des séances de capacitation sont à prévoir pour les différents acteurs évoluant dans le secteur (amodiataires, collectivités locales, services techniques).

CONCLUSION

La région de Fatick demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement des activités forestières. Parmi ces difficultés, nous relevons principalement le manque de moyens des services compétents, occasionnant ainsi de manière globale la non réalisation des objectifs physiques au cours de l'année 2013. Pour une meilleure protection de ce secteur dont la végétation et la faune sont aujourd'hui menacées, tous les acteurs impliqués doivent se mobiliser afin de trouver une solution durable et appropriée à ces contraintes.

CHAPITRE VII – AGRICULTURE

Dans la région de Fatick, l'agriculture demeure la principale activité économique et occupe près de 90 % de la population active. Elle est de type extensif et est fortement dépendante de la pluviométrie.

Le rôle important que joue ce secteur dans l'économie de la région est surtout lié à l'existence d'énormes potentialités qui concourent à son développement. Le secteur agricole dans la région de Fatick reste dominé par la culture arachidière. Les principales cultures sont : le mil, l'arachide d'huilerie, le maïs, le sorgho et le riz. En cultures diverses et à petite échelle on rencontre le sésame, le manioc et le coton particulièrement dans le département de Foundiougne. Les cultures se font essentiellement sous pluie ; aucune spéculation ne fait l'objet d'irrigation dans la région.

7.1. PREPARATION DE LA CAMPAGNE

7.1.1 Cession de semences d'arachide

L'examen du tableau ci-dessous révèle que la région avait une prévision de 5 550 tonnes de semences d'arachide en 2013. La quantité reçue est de 5 429 tonnes soit un taux de réception de 97,8%. Celle vendue s'élève à 4 021,2 tonnes soit 74,1% de réalisation en valeur relative avec un stock invendu de 1407,8 tonnes soit 25,9%.

NB : il convient de préciser que les taux sont calculés par rapport au taux de conversion des coques en décortiqué.

Tableau 7. 1: Synthèse régionale de la mise en place et de la vente des semences d'arachide

DPT	Nbre de points	Nbre Opéra	Prévisions en coques	coque	graine	coque	graine	Total reçu converti en coque	Total vendu converti en coque	Stock en coque
Fatick	18	8	1 870	400	710	360,45	481,05	1 820	1 322,5	497,5
Foundiougne	17	5	1 840	1 769	0	1 663	0	1 768,95	1 662,9	106
Gossas	6	4	1 840	0	920	0	517,85	1 840	1 035,7	804,3
Total Région	41	17	5 550	2 169	1 630	2 023	998,9	5 429	4 021,2	1 407,8
% Réalisation						93,3	61,3	97,8	74,07	25,9

Source : DRDR de Fatick

7.1.2 Mise en place et vente de semences

Tableau 7. 2 : La mise en place et la vente des semences des diverses spéculations dans la région

Spéculations	Prévue (Tonnes)	Reçue (Tonnes)	Vendue (Tonnes)	Reste (Tonnes)
Maïs local	210	120	120	0
Sorgho local	20,5	19,9	17,3	2,6
Mil	100	98	97,4	0,6
Riz	200	87	13,3	73
Niébé	150	153	153	0
Sorgho hybride	3	5	0,4	4,1
Maïs hybride	91	17	1,1	16

Source : DRDR de Fatick

Le tableau ci-dessus nous informe que les semences des principales cultures comme le mil, le maïs local, le sorgho local et le niébé ont eu des taux de ventes plus élevés allant de 86,9% à 100%. Par contre les hybrides sont à 27,1% et le riz à 16,1%.

7.1.3 Mise en place et vente d'engrais

Tableau 7. 3: Synthèse régionale de la mise en place des engrais

DPT	15.15-15 (T)			Urée (T)			6-20-10 (T)			15-10.10 (T)		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Fatick	411	413,1	63,95	680	678	578,8	955	777	437,75	1000	1 021,9	879,25
Foundiougnee	858	785	640	784	695,1	521	889,1	814,8	787,8	355	355	355
Gossas	231	231	145,3	616	616	550	1 116	994,8	932	1 205	1191	697,7
REGION	1 500	1 429,1	849,3	2 080	1 989	1 650	2 960	2 586,6	2 157,6	2 560	2 567,9	1 931,95
%		95,3	59,4		95,6	82,6		87,4	83,4		100,3	75,3

Source : DRDR de Fatick

L'analyse du tableau ci-dessus qui montre le taux de vente le plus élevé est enregistré au niveau du 6-20-10 l'engrais de l'arachide 83,4%, alors que le triple 15 enregistrent le plus bas taux de 59,4%.

NB : 15-15-15 : engrais doté d'un pouvoir acidifiant important grâce aux éléments qui le composent (acide phosphorique, azote ammoniacal et sulfate de potasse). L'équilibre de la formule est bien adapté aux exigences de toutes les cultures maraichères (Pomme de terre, Pastèque, Tomate, Poivron, Melon...).

15-10-10 : engrais composé de 15% d'azote (11.5 % ammoniacal - 3.5 % uréique) - 10% Phosphore - 10% potassium - 20 % Souffre.

7.2 LES MENAGES AGRICOLES

Un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large (pratique une culture donnée ou entretient une plantation, pratique l'élevage ou la pêche) sans y être salarié.

Tableau 7. 4 : Répartition des ménages agricoles selon le milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13,0	62 676	87,0	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

Source : ANSD -RGPHAE- 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, la région de Fatick compte 57 568 ménages qui pratiquent l'agriculture contre 58 454 ménages que comptent la région, soit un taux de 98,5% au niveau régional (contre 60,6% des ménages au niveau national). Il en ressort que près de 99 ménages sur 100 pratiquent l'agriculture au sens large au niveau de la région de Fatick.

7.3 SUPERFICIES EMBLAVEES

En se basant sur le bilan de la campagne agricole 2013, on note que les superficies cultivées ont globalement subi une progression importante, passant de 111 457 ha pour la campagne agricole de 2012/2013 à 159 995 ha pour celle de 2013/2014, soit une hausse de 20,2%.

Cette progression est consécutive à l'augmentation des emblavures en bissap (3048,1%), manioc (100,3%), arachides d'huilerie (51,1%) et de maïs (46,3%).

Tableau 7. 5: Evolution des emblavures (en ha) de 2011 à 2013

SPECULATIONS	2011/2012	2012/2013	2013/2014	%	Var 2012-2013 en %
Mil	155 185	144 441	148 044	43,2	2,5
Sorgho	9 432	8 226	6 045	1,8	-26,5
Maïs	15 042	18 232	26 678	7,8	46,3
Riz	1 158	2 500	1 635	0,5	-34,6
Total céréales	180 817	173 399	182 402	53,3	5,2
Arachides d'huilerie	123 030	92 397	139 595	40,8	51,1
Niébé	9 728	17 013	16 409	4,8	-3,6
Pastèque	1 029	1 459	1 410	0,4	-3,4
Bissap	612	54	1 700	0,5	3 048,1
Sésame	82	169	150	0,0	-11,2
Manioc	173	365	731	0,2	100,3
Total	315 471	284 856	342 397	100	20,2

Source : DRDR de Fatick

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que durant la campagne agricole 2013/2014, le mil a été la culture dominante avec 148 044 ha d'emblavure devant l'arachide (139 595 ha) et le maïs (26 678 ha). Cette prédominance du mil s'explique par les habitudes alimentaires de la population locale.

7.4 PRODUCTION

Les productions agricoles varient d'une année à une autre et d'une spéculation à une autre. Elles sont corrélées aux emblavures, à la quantité de pluies et à sa variabilité dans le temps et dans l'espace. Egalement, les productions sont fortement influencées par la qualité des semences et l'utilisation des engrais chimiques et organiques.

Tableau 7. 6: Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2011/2012 à 2013/2014

SPECULATIONS	2011/2012	2012/2013	2013/2014	%	VAR 2012-2013 EN %
Mil	92 524	119 551	111 033	751	-7,1
Sorgho	7 086	6 580	6 205	4,2	-5,7
Maïs	17 545	29 095	25 749	17,4	-11,5
Riz	3 641	3 750	4 905	3,3	30,8
Total céréales	120 796	158 976	147 892	100	-7,0
Arachides d'huilerie	65 705	97 003	121 816	82,6	25,6
Niébé	1 410	7 554	7 446	5,1	-1,4
Pastèque	12 093	17 507	12 484	8,5	-28,7
Bissap	187	21	673	0,5	3104,8
Sésame	115	118	75	0,1	-36,4
Manioc	1251	3 500	4 934	3,3	41,0
Total cult. industrielles	80 761	125 703	147 428	100	17,3
Total production agricole		284 679	295 320		3,7

Source : DRDR Fatick

L'analyse du tableau ci-dessus montre que la production agricole régionale a enregistré une progression de 3,7%. Ainsi, elle est passée de 284 679 tonnes en 2012/2013 à 295 320

tonnes en 2013/2014. Cette progression est due à l'augmentation de la production de bissap qui a conduit à plus de 31 fois de ses emblavures de 2012. Elle est également causée par la hausse des productions de manioc (41,0%), riz (30,8%) et arachides d'huilerie (25,6%) ; hausses dont le cumul a été plus important que celui des baisses enregistrées au niveau des autres spéculations.

7.5 RENDEMENTS

Les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie et des techniques culturales utilisées.

Tableau 7. 7 : Evolution du rendement(en tonnes/ha) de la récolte

SPECULATIONS	2011/2012	2012/2013	2013/2014	VAR (2012-2013) %
Mil	596	828	750	-9,4
Sorgho	751	800	1 027	28,4
Maïs	1 166	1 596	1 043	-34,6
Riz	3 144	1 500	3 000	100,0
Arachides d'huilerie	534	1 050	873	-16,9
Niébé	145	444	454	2,3
Pastèque	117 55	12 000	8 854	-26,2
Bissap	306	400	396	-1,0
Sésame	1 392	700	500	-28,6
Manioc	7 235	9 711	6 749	-30,5
<i>Ensemble</i>	27 024	29 029	23 646	-18,5

Source : DRDR Fatick

D'après l'analyse du tableau ci-dessus, on note une diminution des rendements agricoles au niveau de toutes les spéculations (sauf pour le Riz, le Sorgho et le Niébé dont les rendements sont en augmentation respectivement de 100%, 28,4% et 28,4%).

CONCLUSION

La campagne agricole 2013/2014 s'est déroulée avec quelques difficultés liées à la cherté des intrants. Leur mise en place a été effectuée à plus de 70%. La quantité reçue est de 5 429 tonnes soit 97,8% par rapport à la prévision de 5 550 tonnes. Celle vendue s'élève à 4021,2 tonnes, soit 74,1% de réalisation en valeur relative avec un stock invendu de 1407,8 tonnes soit 25,93%.

Les cultures comme le mil, le maïs local, le sorgho local et le niébé ont eu des taux de ventes plus élevés allant de 86,9% à 100%. Par contre les hybrides sont à 27,1% et le riz à 16,1%

Pour les engrais le taux de vente le plus élevé est enregistré au niveau du 6-20-10, l'engrais de l'arachide (83,4%), alors que le triple 15 enregistre le plus bas taux de 59,4%.

Les superficies des céréales de cette année sont sensiblement supérieures à celles de l'année dernière ; par contre, la production de la présente campagne est légèrement inférieure à celle de la précédente. Cela est dû aux pluies diurnes, aux inondations et à l'arrêt brusque des pluies.

CHAPITRE VIII - ELEVAGE

L'élevage dans la région de Fatick se développe de manière fulgurante et contribue d'ailleurs de façon notable à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté.

Dans ce présent chapitre, nous tenterons de mettre en relief son importance, son évolution, la santé animale, sa mobilité et les différents résultats tirés de son exploitation.

8.1. LES ÉLEVEURS

Tableau 8. 1: Répartition des ménages pratiquant l'élevage selon le milieu de résidence

REGION	MILIEU DE RESIDENCE			
	Urbain		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	38 063	32,2	1 321	0,4
ZIGUINCHOR	7 327	6,2	19 149	5,7
DIOURBEL	4 168	3,5	36 017	10,7
SAINT-LOUIS	13 112	11,1	29 127	8,7
TAMBACOUNDA	3 988	3,4	18 808	5,6
KAOLACK	6 788	5,7	27 182	8,1
THIES	17 187	14,5	37 325	11,1
LOUGA	6 726	5,7	42 106	12,5
FATICK	4 693	4,0	34 845	10,4
KOLDA	5 275	4,5	23 958	7,1
MATAM	4 684	4,0	23 440	7,0
KAFFRINE	2 367	2,0	21 611	6,4
KEDOUGOU	1 229	1,0	5 052	1,5
SEDHIOU	2 661	2,2	15 786	4,7
Total	118 268	100,0	335 727	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, la région de Fatick compte 39 538 ménages qui pratiquent l'élevage contre 58 454 ménages que comptent la région, soit un taux de 67,6% au niveau régional (contre 28,2% des ménages au niveau national). Il en ressort que près de 68 ménages sur 100 pratiquent l'élevage au niveau de la région de Fatick. La majeure partie des éleveurs se trouvent en milieu rural avec 34 845 ménages, soit un taux de 88,1%.

En milieu rural, Fatick est la quatrième région qui a le plus de ménages qui pratiquent l'élevage après les régions de Louga, Thiès, Diourbel.

8.2. COMPOSITION DU CHEPTEL

Les effectifs relatifs à la composition du cheptel présentés dans ce rapport sont tirés des effectifs estimés par la Direction Nationale de l'Élevage.

Tableau 8. 2: Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2013

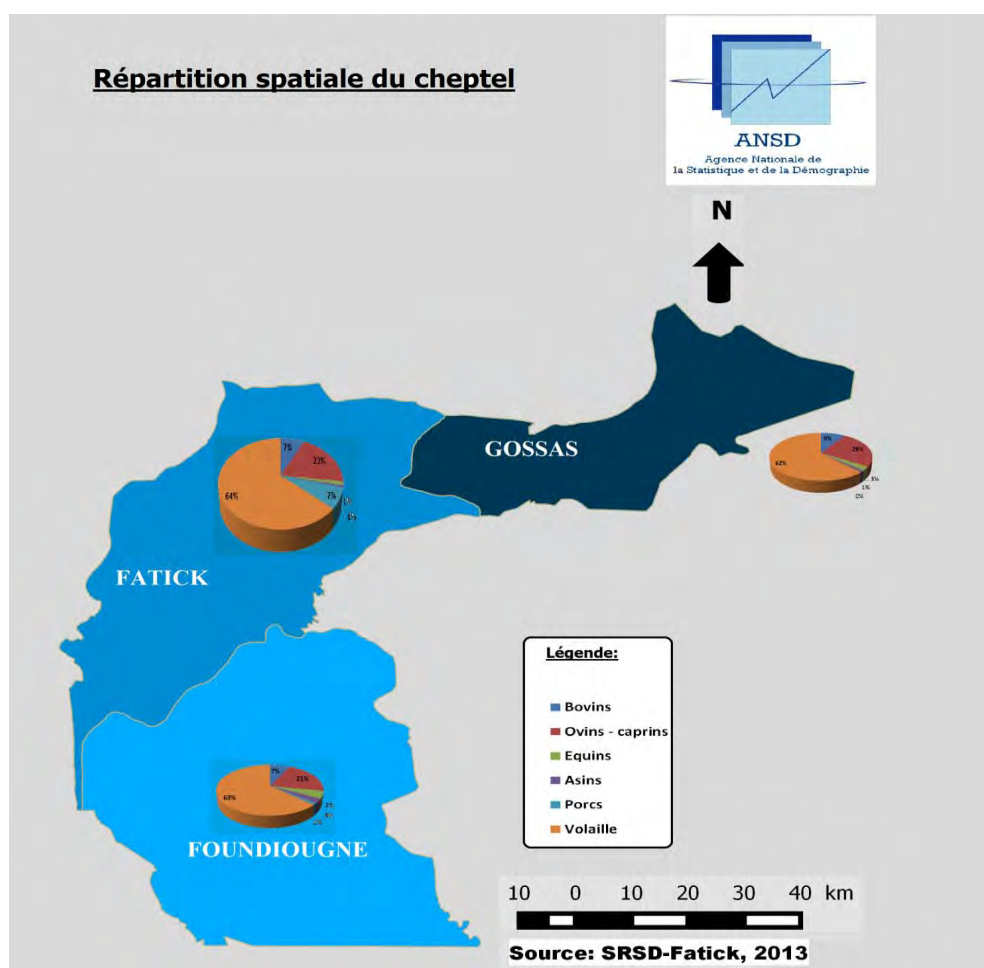
Département	Bovins	Ovins - caprins	Equins	Asins	Porcs	Volaille
Fatick	96 400	262 400	17 500	9 540	97 200	839 080
Foundiougne	68 300	196 700	44 000	27 450	10 760	594 500
Gossas	90 350	250 550	27 000	11 560	250	618 400
Total	255 050	709 650	88 500	48 550	108 210	2 051 980
Proportion par espèce (%)	7,7	21,8	2,7	1,5	3,3	62,9

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Ce cheptel est composé en 2013 de 255 050 bovins, de 709 650 ovins - caprins, de 88 500 équins, de 48 550 asins, de 108 210 porcins et de 2 051 980 volailles.

La répartition du cheptel par département révèle une disparité au profit du département de Fatick qui dépasse ainsi très largement tous les autres départements de la région, pour toutes les espèces, sauf au niveau des équins et asins.

Carte 6 : Répartition du cheptel selon le département



8.3. INFRASTRUCTURES PASTORALES

Elles sont constituées globalement pour l'année 2013 de 114 forages et de 81 parcs à vaccination, répartis de la façon suivante :

- ✚ Département de Fatick avec 55 forages et 46 parcs à vaccination ;
- ✚ Département de Foundiougne avec 35 forages et pas de parcs à vaccination ;
- ✚ Département de Gossas avec 24 forages et 35 parcs à vaccination.

Tableau 8. 3: Infrastructures pastorales da la Région de Fatick

Départements	2012		2013
	Forages	Parcs à vaccination	Parcs à vaccination
Fatick	55	46	46
Foundiougne	35	0	0
Gossas	24	33	35
Total	114	79	81

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Entre 2012 et 2013, le nombre d'infrastructures pastorales n'a pas évolué, à l'exception du nombre de parcs à vaccination qui a augmenté de 2 unités dans le département de Gossas.

Ce nombre de forages dans la région paraît insuffisant, eu égard aux besoins en eau sans cesse croissants qui posent de sérieux problèmes d'abreuvement du cheptel.

Tableau 8. 4: Etat des parcs de vaccination

Etat des parcs à vaccination	Très bon	Bon	Assez bon	Passable	Mauvais
Fatick	1	5	15	6	19
Gossas	1	15	1	12	6
Total	2	20	16	18	25

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

De façon générale, les parcs à vaccination ne sont pas en bon état dans la région de Fatick. Mais on remarque une nette amélioration dans le département de Gossas où 45,7% d'entre eux sont au moins en bon état par rapport au département de Fatick où ils ne représentent que 13%.

8.4. PRODUCTION

8.4.1 Abattages contrôlés

Tableau 8. 5: Nombre des abattages contrôlés par espèce et département en 2013

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Veles	Ovins	Caprins
Foundiougne	705	49	1 207	105	1 579	7 620
Fatick	611	33	937	83	1 078	2 795
Gossas	108	59	385	101	436	1 268
Total 2013	1 424	141	2 529	289	3 093	11 683
Total 2012	1 371	142	2 156	205	3 402	12 642
Variation (%)	3,9	-0,7	17,3	41,0	-9,0	-7,6

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

La production totale de viande rouge contrôlée dans les départements de Fatick, Foundiougne et Gossas est de 669 173 kg répartie comme suit : 76,2% de viande bovine ; 17,5% de viande caprine et 6,3% de viande ovine. Par rapport au nombre de sujets abattus, les valeurs relatives donnent 61% de caprins, 23% de bovins et 16% d'ovins.

Près de 20,4% des viandes contrôlées, soit 28,2% des sujets abattus, sont produites à Karang. Cette situation explique que 50% des abattages de la région sont réalisés dans le département de Foundiougne.

Les abattages sont relativement faibles dans le département de Gossas.

De 2012 à 2013, le nombre total d'abattages contrôlés dans la région de Fatick a diminué de 3,8%. En effet, ce nombre est passé de 19 918 à 19 159 d'abattages au cours de cette période. Cette diminution a été relevée au niveau des bœufs, des ovins et des caprins dont les effectifs abattus sont respectivement passés de 142 à 141, soit -0,7%, de 3402 à 3093 soit -9,1% et de 12 642 à 11 683 soit -7,6%. Inversement, le nombre de taureaux, de vaches et de veaux/vêles abattus est passé respectivement de 1 371 à 1 424 têtes, de 2156 à 2529 têtes et de 205 à 289 têtes.

Il convient de souligner que la baisse du nombre d'espèces abattues n'a pas impacté sur la baisse du poids des abattages.

Tableau 8. 6: Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2013

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Veles	Ovins	Caprins
Foundiougne	95 252	6 359	130 825	7 765	22 542	78 055
Fatick	88 009	3 523	92 756	5 872	12 103	26 113
Gossas	16 215	10 354	42 581	10 515	7 616	12 718
Total 2013	199 476	20 236	266 162	24 152	42 261	116 886
Total 2012	191 476	20 947	220 583	14 754	43 243	114 883
Variation (%)	4,2	-3,4	20,7	63,7	-2,3	1,7

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Les quantités de viande contrôlée se sont largement accrues, passant de 606 tonnes à 669 tonnes environ. Cette progression est à créditer au compte de toutes les espèces mais davantage chez les taureaux, les vaches les veaux/vêles et les caprins dont les quantités de viandes contrôlées ont sensiblement accru, passant respectivement de 191 à 199 tonnes, de 221 à 266 tonnes de 14 à 24 tonnes et de 114 à 116 tonnes environ.

Tableau 8. 7: Importance relative des abattages contrôlés selon le département

Département	Quantité de viande contrôlée (Kg)	Importance relative (%)
Foundiougne	340 798	50,93
Fatick	228 376	34,13
Gossas	99 999	14,94
Total	669 173	100

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

La répartition des abattages contrôlés selon le département montre l'importance que joue le département de Foundiougne dans la production de viande. En effet, plus de 50% de la viande consommée dans la région provient de ce département comme l'illustre le tableau suivant.

De manière globale, la quantité de viande contrôlée y compris celle de la période de Tabaski est passée de 1 476 936 Kg en 2011 à 1 115 042 Kg en 2013 avec une production de 997 353 Kg en 2012. Soit une baisse moyenne annuelle de 10,3%.

8.4.2 Cuirs et peaux

Tableau 8. 8: Production contrôlée des cuirs et peaux (en nombre) selon le département

Départements	Cuirs de bovins		Peaux d'ovins		Peaux de caprins		Total	
	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais
Fatick	1 092	1 657	716	716	3496	4999	5304	7372
Foundiougne	781	1 544	554	554	2504	7077	3839	9175
Gossas	245	1 022	434	434	888	1412	1567	2868
Total 2013	2 118	4 223	1 704	1 704	6 888	13 488	10 710	19 415
Total 2012	2 177	4 283	1 813	3 247	5 837	11 587	9 827	19 117
Variation (%)	-2,7%	-1,4%	-6,0%	-47,5%	18,0%	16,4%	9,0%	1,6%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Selon les résultats obtenus, la production contrôlée de cuirs et peaux a augmenté en pourcentage entre 2012 et 2013 pour les peaux secs et frais des caprins. C'est ainsi que cette production totale de cuirs frais est passée de 19 117 à 19 415, soit une augmentation de 1,6%. Le nombre de cuir sec a augmenté aussi, passant de 9 827 à 10 710, soit une augmentation de 9,0%.

En quantité, des baisses respectives de 31,4% et 28,5% ont été relevé pour ce qui concerne le cuir frais et le cuir sec sur le cheptel de la région de Fatick.

Le poids du cuir est ainsi passé respectivement de 23 373 kg à 1 6031 kg pour le frais et de 16 577 kg à 11 845 kg pour le sec. Il convient de rappeler que les cuirs et peaux concernent respectivement les dépouilles des grands ruminants (bovins) et celles des petits ruminants (ovins et caprins).

Il convient de noter aussi que la région ne dispose pas d'infrastructures adéquates de traitement de cuirs et peaux. Il existe cependant quelques installations sommaires au niveau desquelles le traitement par salage est effectué, comme à Fatick et à Gossas avec les GIE de femmes.

Tableau 8. 9: Production estimée des cuirs et peaux (en tonnes) selon le département en 2013

Départements	Cuirs de bovins		Peaux d'ovins		Peaux de caprins		Total	
	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais
Fatick	1 085	1 855	865	1 335	2 250	3 540	4 200	6 730
Foundiougne	2 410	737	766	1 246	2 233	2 516	5 409	4 499
Gossas	382	1 828	743	995	1 111	1 979	2 236	4 802
Total 2013	3 877	4 420	2 374	3 576	5 594	8 035	11 845	16 031
Total 2012	4 366	4 568	5 219	4 303	6 992	14 502	16 577	23 373
Variation (%)	-11,2	-3,2	-54,5	-16,9	-20,0	-44,6	-28,5	-31,4

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

8.4.3 Lait

La filière lait locale n'est pas organisée, la production est artisanale et la commercialisation informelle. Malgré le développement de l'insémination artificielle, la production laitière est faible et marquée par un caractère très saisonnier. Depuis 2011, la région ne compte que des mini laiteries artisanales : la laiterie du GIE des femmes de Djilor financée avec l'appui de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) ainsi que la Fromagerie de Djilor appuyée par le Conseil Régional de Fatick. La Laiterie de la DIRFEL de Fatick n'est plus fonctionnelle. Ces unités qui produisent du lait pasteurisé caillé, ont eu de très faibles capacités de production du fait de la saisonnalité et de l'inorganisation de l'offre en lait naturel d'une part et l'absence d'une politique efficiente de marketing.

8.5 CONTROLE DU COMMERCE DU BETAIL

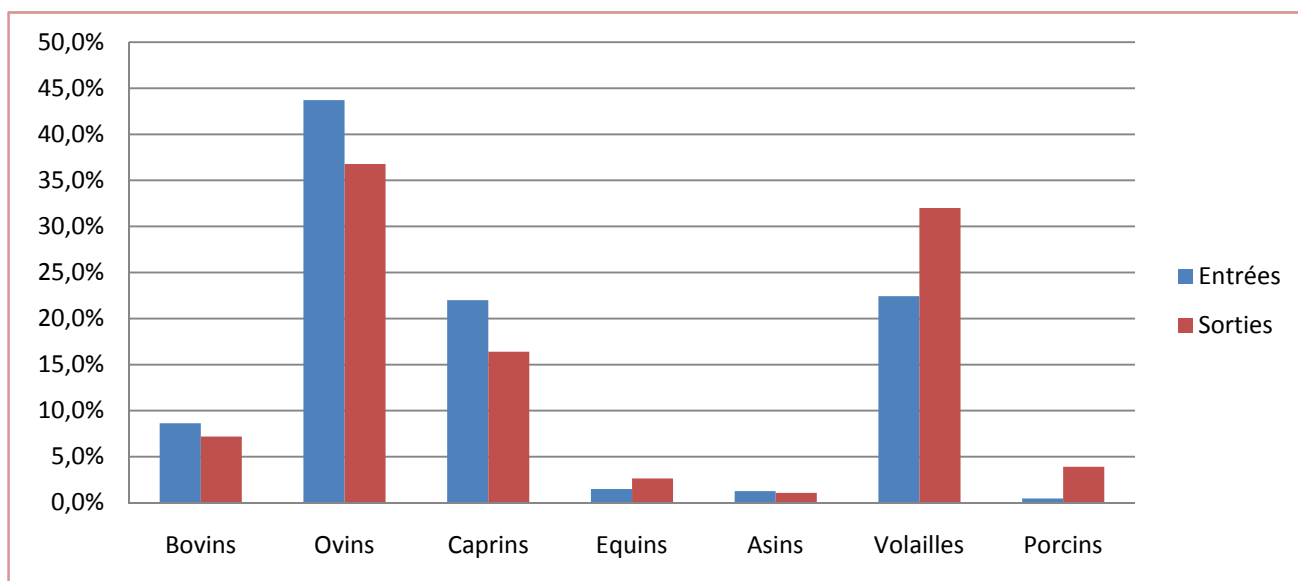
Tableau 8. 10: Répartition selon l'espèce des entrées et sorties du bétail en 2013

Espèces	Entrées	Sorties	Solde
Bovins	17 362	19 867	-2 505
Ovins	87 927	101 588	-13 661
Caprins	44 238	45 289	-1 051
Equins	3 020	7 288	-4 268
Asins	2 563	2 998	-435
Volailles	45 139	88 418	-43 279
Porcins	934	10 808	-9 874
Total 2013	201183	276 256	-75 073
Total 2012	173 401	182 908	-9 507

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Le solde migratoire du bétail qui correspond à la différence entre le nombre de sujets entrant et le nombre de sujets sortant a accusé en 2013 un déficit plus important comparé à l'année 2012 avec un solde passant de - 9507 à - 75 073 espèces. On relève que ce déficit, a été accentué dans une large mesure par le déficit enregistré au niveau des ovins (-13 661), et le niveau élevé du déficit chez la volaille (-43 279). Nous relevons toutefois un solde déficitaire chez toutes les espèces. Par rapport aux entrées, selon l'espèce, ce sont les ovins, la volaille et les caprins qui en sont les plus nombreux. Ces espèces représentent respectivement 43,7% ; 22,4% et 22,0% des entrées. Les sorties ont également concerné les mêmes espèces dans les proportions respectives de 36,8% ; 32,0% et 16,4%. Notons aussi que les entrées concernant les ovins se sont plus effectuées durant le mois d'octobre correspondant à l'approche de la fête de Tabaski.

Graphique 8. 1: Répartition selon l'espèce des entrées et sorties du bétail en 2013



Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

8.6 ORGANISATIONS D'ELEVEURS ET CONTRAINTES

8.6.1. Organisation des éleveurs

Il existe une bonne structuration des éleveurs avec la Maison des Eleveurs (MDE) et le Directoire des Femmes en Elevage (DIRFEL) qui fédèrent les éleveurs de la région. D'autres organisations existent notamment : l'Association des Eleveurs Métais de Fatick (ASEM), l'Association des Eleveurs Caprins de Fatick (ARECAF), l'Association des Eleveurs de Volailles (ASAF), l'Association des Eleveurs de Porcs, la Coopérative des Eleveurs, l'Association des Apiculteurs, le GIE des Eleveurs pour la production laitière et l'Association des Eleveurs de moutons.

Ce secteur compte beaucoup de partenaires parmi lesquels : les collectivités locales ; les projets et ONG : Le PAPIL, PAFA, PDIF, World Vision, Heifer International,...les banques et mutuelles.

8.6.2. Les contraintes

La contrainte majeure à la pratique de l'élevage dans la région de Fatick est la réduction permanente des espaces pastoraux causée par plusieurs facteurs dont le plus important est la salinisation des terres. Pour y faire face, en particulier dans le Département de Fatick, les éleveurs effectuent un mouvement de transhumance périodique du bétail vers les régions frontalières du bassin arachidier et de la zone sylvo-pastorale.

Dans le département de Gossas, zone pastorale par excellence et carrefour pour le mouvement commercial du bétail, l'accès à l'eau est la principale contrainte pour la pratique de l'Elevage. Pour aider à la prise en charge de cette problématique, le PAPIL et d'autres acteurs déroulent un important programme d'aménagement de mares pastorales.

Dans le Département de Foundiougne, la pression glossinaire avec comme conséquence une forte prévalence de la trypanosomiase animale peut être considérée comme une contrainte non négligeable. Cependant, la résistance des races à cette maladie et la prophylaxie permettent de faire face à cette pathologie.

A côté de ces contraintes, nous relevons d'autres tout aussi importantes, à savoir :

- Insuffisance des espaces pastoraux : salinisation, décret sur les parcours du bétail pas toujours appliqué, difficultés d'accès au foncier, feux de brousse... ;
- Vol de bétail ;
- Insuffisance des infrastructures d'élevage : foirails, abattoirs et aires d'abattage, parcs à vaccination, magasins de stockages ;
- Cherté de l'aliment de bétail et difficultés d'abreuvement ;
- Récurrence des foyers de maladies : faiblesse des taux de couverture vaccinale ; faible implication des acteurs dans la surveillance des maladies animales ;
- Menace sur la santé publique : une importante population de chiens errants et
- Divagation des animaux et transhumance ;
- Problématique du suivi des métis issus de l'insémination artificielle ;
- Cherté des soins vétérinaires.

CONCLUSION

L'élevage est un véritable créneau porteur dans la région de Fatick. Toutefois, il faudrait lever certaines contraintes majeures qui sont la timide intégration de l'élevage aux activités agricoles, l'insuffisance de financement de ce secteur, le maillage insuffisant en forages et en bassins de rétention pour l'abreuvement du bétail, la construction et la remise en état de nombreux parcs à vaccination aujourd'hui défectueux et la récession continue de l'espace pastoral.

CHAPITRE IX – LA PECHE

La pêche est une activité nécessaire pour la consommation locale, la transformation et le commerce pour la population de la région de Fatick. La présence du fleuve Sine-Saloum favorise le développement de la pêche dans cette localité.

Ainsi dans ce présent chapitre nous allons exposer son importance, son évolution, les résultats de son exploitation, les opportunités que ce secteur offre et les contraintes qui y sont liés.

9.1. LES MENAGES PRATIQUANT LA PECHE

Tableau 9. 1: Répartition des ménages pratiquant la pêche ou l'aquaculture selon la région

REGION	Nombre de ménages
DAKAR	2 198
ZIGUINCHOR	2 437
DIOURBEL	20
SAINT-LOUIS	3 112
TAMBACOUNDA	170
KAOLACK	445
THIES	2 422
LOUGA	146
FATICK	2 484
KOLDA	166
MATAM	764
KAFFRINE	15
KEDOUGOU	74
SEDHIOU	1 447
SENEGAL	15 900

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, la région de Fatick compte 2 484 ménages qui pratiquent la pêche ou l'aquaculture contre 58 454 ménages que comptent la région, soit un taux de 4,2% au niveau régional (contre 1,0% des ménages au niveau national). Il en ressort que près de 4 ménages sur 100 pratiquent la pêche au niveau de la région de Fatick.

Au niveau national, la région de Fatick fait partie de celles qui pratiquent le plus la pêche ou l'aquaculture. Sur le nombre total de ménages pêcheurs au Sénégal, Fatick est la deuxième région avec 15,6% de l'ensemble après celle de Saint-Louis où 19,6% des ménages s'y adonnent.

9.2. PRODUCTION

Les résultats présentés dans ce rapport ont été estimés par le Service Régional de la Pêche de Fatick.

Tableau 9. 2: Evolution de la production (kg) par département entre 2011 et 2013

Année	Foundiougne	Fatick	Total
2011	5 586 400	4 213 600	9 800 000
2012	5 951 400	4 548 600	10 500 000
2013	6 364 500	5 104 000	11 468 500
Variation 2012-2013 (%)	6,5	8,0	7,1
Variation 2013-2014 (%)	6,9	12,2	9,2

Source : Service Régional des Pêches

Les produits halieutiques ont été estimés à 11 468 500 kg en 2013 dans la région. La quantité de poissons consommée dans les départements de Fatick et de Foundiougne a évolué entre les périodes 2011-2012 et 2012-2013. Dans le département de Fatick, on note une croissance moyenne annuelle de 10,1% contre 6,7% dans le département de Foundiougne, qui assure plus de la moitié de la production totale de la région.

Cette évolution est essentiellement due à une hausse du nombre de parcs piroguiers immatriculés qui est passé de 1 427 unités en 2011, 2128 unités en 2012 et à 2150 unités en 2013. Soit une croissance moyenne annuelle de 25,1%.

Tableau 9. 3: Répartition en poids et en valeur des différents groupes zoologiques exploités en 2013

Groupes zoologiques	Poids (kg)	Valeur commerciale (FCFA)
Poissons	7 551 519	3 068 032 423
Mollusques	689 378	576 403 682
Crustacés	3 179 900	2 986 022 710
TOTAL	11 420 797	6 630 458 816

Source : Service Régional des Pêches

Les groupes zoologiques les plus exploités de la région sont les poissons, les mollusques et les crustacés. Les produits de la pêche sont essentiellement constitués de poissons (66,1%) et de crustacés (27,8%) comme l'illustre le tableau suivant. La valeur commerciale de ces produits montre l'importance et la nécessité de développer la pêche dans la région. Au total, la pêche a apporté 6 630 458 816 FCFA en termes de valeur ajoutée à la région durant l'année 2013.

9.3. MISES A TERRE ET TRANSFORMATION

La plus grande partie des produits halieutiques mis à terre n'est pas consommée par la population. Elle est destinée au mareyage et à la transformation artisanale. En 2013, 47,4% des produits de la pêche sont utilisés pour le mareyage et 41,6% pour la transformation artisanale. Ce qui montre que la consommation locale de poissons frais dans la région ne représente qu'une petite partie de la pêche.

Tableau 9. 4: Répartition de la pêche dans les différents secteurs

Mises à terre en kg	2011	2012	2013
Poids débarqué	9 800 000	10 500 000	11 468 500
Consommation locale	1 028 000	1 155 000	1 257 904
Mareyage	4 127 800	4 935 000	5 435 758
Réservé à la transformation artisanale	4 644 200	4 410 000	4 775 700
Valeur commerciale estimée (FCFA)	4 120 000 000	4 300 000 000	6 216 174 845

Source : Service Régional des Pêches

Tableau 9. 5: Répartition de la production halieutique selon la destination finale, par année (en %)

Destination finale	2011	2012	2013
Consommation locale	10,5	11,0	11,0
Mareyage	42,1	47,0	47,4
Réservé à la transformation artisanale	47,4	42,0	41,6
Total	100	100	100

Source : Service Régional des Pêches

De 2011 à 2013, la production artisanale a baissé en moyenne de (-5,9%) bien que la quantité des produits halieutiques frais a augmenté durant cette période. D'après les statistiques du Service Régional de Pêche, la production artisanale a chuté de 15,2% entre 2011 et 2012 et a augmenté ensuite de 3,5% pour la période 2012-2013.

Notons qu'en 2013 la majeure partie de la production artisanale est destinée à la distribution dans les marchés des autres régions du pays (61,5%) et à l'exportation (34,0%). Seuls 4,5% de la production sont consommés par la population locale.

Cette production artisanale participe pleinement à la création de valeur ajoutée dans la région. La valeur commerciale de la production artisanale est estimée à 1 079 522 994 FCFA en 2013, soit une hausse moyenne de 8,0% entre 2011 et 2013 d'où l'importance de promouvoir l'industrie locale.

Tableau 9. 6: Répartition et évolution des produits de la transformation artisanale de poissons selon la destination finale

Transformation artisanale	2011	2012	2013
Production (kg)	1 542 800	1 308 500	1 354 049
Valeur commerciale estimée (FCFA)	941 108 000	882 555 000	1 079 522 994
Consommation locale (kg)	198 500	235 000	60 507
Distribution marchés régionaux (kg)	975 800	720 500	832 263
Exportations sous-région et autres (kg)	368 500	353 000	461 279

Source : Service Régional des Pêches

9.4. OPPORTUNITES ET POTENTIALITES

La région de Fatick offre beaucoup d'opportunités pour le développement de la pêche vue la présence importante des cours d'eau dans la zone. Nous pouvons aussi citer entre autres :

- l'existence d'une population de pêcheurs rompue aux techniques de pêche ;
- la diversité des techniques et engins de pêche ;
- la présence d'un écosystème productif de mangrove et d'une riche biodiversité ;
- l'existence d'organisations professionnelles de pêcheurs, transformatrices ;
- l'existence d'un dispositif institutionnel de Gouvernance locale des Pêches (CLPA) de conseils locaux pilotes de pêcheurs (Foundiougne, Sokone, Toubacouta, Missirah, Niodior, Djrinda, Bassoul, Fimela et Djifère) ;
- l'existence d'aires marines protégées (AMP) ;
- la présence d'ONG, de projets et programmes (GOWAMER, EFA, PRAO, USAID COM FISH ...) ;
- l'existence d'un marché important de consommation de produits halieutiques ;
- la présence de beaucoup de cours d'eaux pour le développement de la production aquacole.

Malgré toutes ces opportunités, le développement du secteur connaît quelques contraintes. Pour lever toutes ces contraintes, des solutions ont été préconisées par des acteurs locaux comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 9. 7: Contraintes, Solutions proposées et Acteurs

CONTRAINTES	SOLUTIONS PROPOSEES	ACTEURS
La surexploitation de certaines espèces	-Régulation de l'accès à la ressource ;	Etat
	-introduction des droits de concessions	PTF
	-maitrise de la capacité de pêche	OP
La faible connaissance du potentiel halieutique	-Evaluer les principaux stocks exploités	ETAT, RECHERCHE
La léthargie des cadres de gouvernance locale (CLPA)	-rendre fonctionnel les CLPA	ETAT
		OP
		PTF
L'insuffisance des infrastructures (réception, conservation et transformation)	-construire et équiper des quais de débarquements, des unités de transformation et de commercialisation	ETAT, COLLECTIVITES LOCALES, PTF
	-améliorer la chaîne de froid	
Le manque d'unités industrielles de conservation et de transformation	-encourager la mise en place d'unité de traitement et d'exportation de la crevette	-SECTEUR PRIVE
		-OP
La destruction des habitats et dégradation des écosystèmes	-bannir les mauvaises pratiques de pêche	Etat, OP ; PTF
La sous-capacitation des acteurs	Renforcer les capacités des acteurs	Etat
	Créer un centre des métiers de la mer dans la région de Fatick	OP
L'insécurité de la pêche artisanale et de la navigation	-rendre effectif le port du gilet	-ETAT
	-baliser les zones dangereuses et les quais de débarquements	-COLLECTIVITES LOCALES ;
	-Draguer les chenaux envahis	-OP ;

L'inexistence de plan d'aménagement des stocks exploités	-finaliser les plans d'aménagement en cours	-ETAT -Institut de recherche
Le non-respect du Code de la Pêche dont le port du gilet de sauvetage	-Renforcer les services de contrôle pour le respect de la réglementation ; - rendre plus dissuasif le code de la pêche	-Etat, OP,
Le sous-équipement des femmes transformatrices de poissons et autres produits de la mer	-construire et équiper des unités modernes de transformation artisanale dans les sites non encore pourvus	-ETAT, OP, PTF,
L'enclavement des zones de débarquement (transport et commercialisation)	-réhabiliter les pistes et routes menant aux différents centres de production	-ETAT
Les effets des CC sur la pêche (déforestation de la mangrove, ensablement des bolongs et des vasières, Erosion côtière...).	-intégrer les CC dans les politiques et stratégies des pêches	CL, PTF, OP, ETAT

Source : Service Régional des Pêches

CONCLUSION

Les résultats apportés par le secteur de la pêche en termes de valeur ajoutée dans la région de Fatick ainsi que ses potentialités au courant de l'année 2013 montrent l'importance qu'il revêt pour impulser son développement. En plus, les résultats du RGPHAE-2013 placent la région de Fatick comme deuxième région qui pratique la pêche au niveau national après la région de Saint-Louis.

Il convient de noter qu'il est confronté à de nombreux problèmes, notamment à la transformation industrielle des produits.

CHAPITRE X - LE TRANSPORT

Ce présent chapitre s'intéresse uniquement au transport routier qui est le principal mode de transport qu'on trouve dans la région de Fatick. Certes le transport ferroviaire existe dans la région avec une ligne longue d'une vingtaine de km entre Diourbel et Gossas, à côté de celui maritime. Ce dernier reste toutefois à l'état artisanal, mais demeure cependant très dynamique à cause de la partie insulaire très importante de la région avec comme atout la présence du Bac de Foundiougne. Mais l'indisponibilité de données statistiques empêche de mettre en exergue ces deux dimensions.

10.1. LE RÉSEAU ROUTIER

Tableau 10. 1: Réseau routier classé par catégorie

Catégorie de route	Revêtues	Non revêtues	Longueur (km)	%
Routes Nationales (N)	179	0	179	20,4
Routes régionales ®	76	25	101	11,5
Routes départementales (D)	169	128	297	33,8
Voies Urbaines (VU)	6	0	6	0,7
Pistes répertoriées (P)	0	295	295	33,6
Total	430	448	878	100,0
%	49,0	51,0	100,0	

Source : Travaux publics de Fatick

Le réseau routier est long de 878 km dont 49,0% de routes revêtues soit 430 km qui reste dominé par les routes départementales, les pistes répertoriées et la route nationale n° 1 avec respectivement 297 km, 295 km et de 179 km de longueur. Il est dans un état déplorable au niveau de l'axe Foundiougne-Passy, praticable mais très étroit sur l'axe Fatick-Foundiougne, praticable sur l'axe Fatick-Gossas et peu praticable sur l'axe Fatick-Kaolack, mais devient difficilement accessible à l'intérieur de certaines communautés rurales, surtout en période d'hivernage.

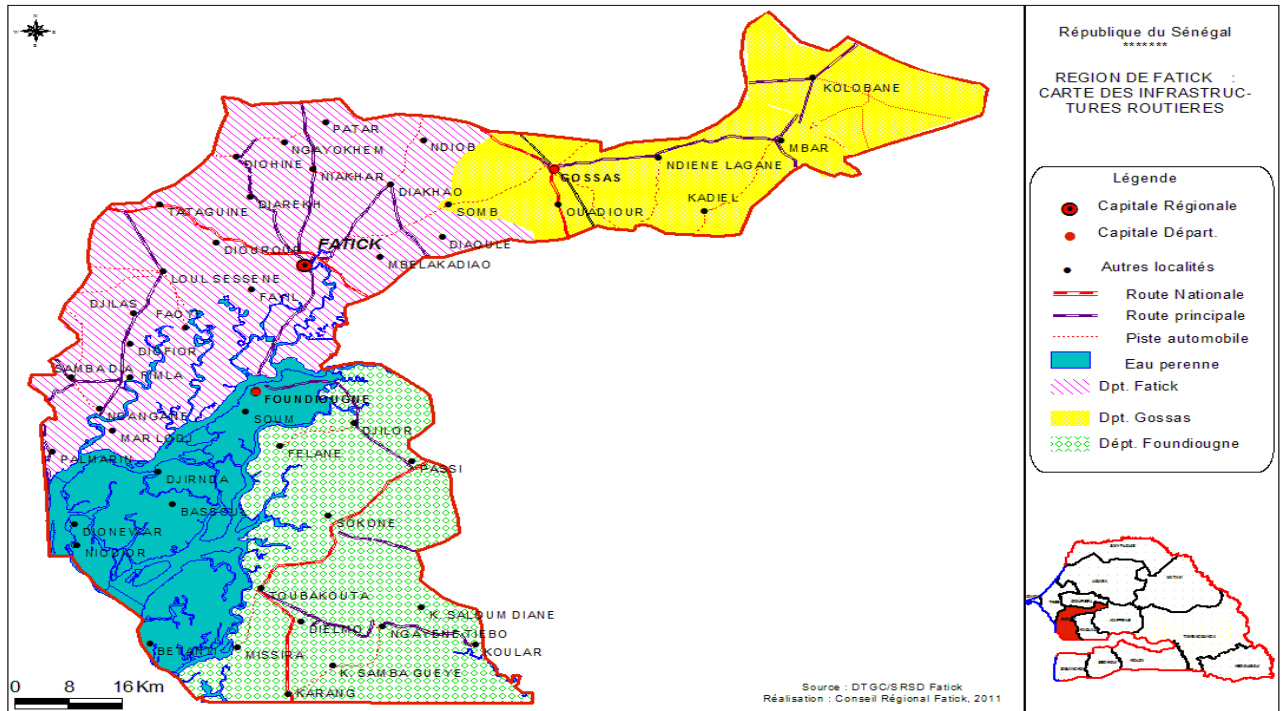
Tableau 10. 2: Répartition par département du réseau routier

Catégorie de route	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Routes Nationales (N)	75	65	39	179
Routes régionales ®	64	1	37	101
Routes départementales (D)	150	42	105	297
Voies Urbain (VU)	6	0	0	6
Pistes répertoriées (P)	120	80	95	295
Total	415	188	276	878
%	47,3	21,3	31,4	100,0

Source : Travaux publics de Fatick

Le département de Fatick concentre près de la moitié du réseau (415 km soit 47,3%) suivi de Gossas (276 km soit 31,4%) et de Foundiougne (188 km soit 21,3%). Le réseau urbain est quasi inexistant (6 km revêtus seulement) et reste totalement concentré dans le département de Fatick.

Carte 7: Répartition des infrastructures routières dans la région de Fatick



10.2. LE TRANSPORT ROUTIER

Il est de type urbain et interurbain. Le transport urbain est assuré par des taxis. Il convient de signaler dans la région de Fatick, depuis quelques années, l'avènement des vélos taxi « Jakarta », qui constituent un moyen de transport très utilisé par la population, tout comme les charrettes. Ces deux formes de transport ne sont pas encore correctement répertoriées et ne sont pas non plus prises en charge dans les statistiques des transports routiers.

Au niveau interurbain, le transport routier est assuré par des cars « ndiaga ndiaye », des mini-cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

10.3. LE PERMIS DE CONDUIRE

Tableau 10. 3 : Evolution mensuelle des candidats au code entre 2010 et 2013

Type	2010	2011	2012	2013	%	Var (12/13 en %)
Janvier	219	197	225	208	11,1	-7,6
Février	244	264	210	186	9,9	-11,4
Mars	232	189	282	210	11,2	-25,5
Avril	299	199	196	189	10,1	-3,6
Mai	210	201	178	165	8,8	-7,3
Juin	195	179	196	178	9,5	-9,2
Juillet	196	163	215	188	10,0	-12,6
Août	154	237	152	103	5,5	-32,2
Septembre	152	136	135	103	5,5	-23,7
Octobre	129	124	180	107	5,7	-40,6
Novembre	148	127	210	114	6,1	-45,7
Décembre	123	151	185	121	6,5	-34,6
Total	2301	2167	2364	1872	100	-20,8

Source : Division régionale des transports terrestres de Fatick

Sur la période 2010-2013, le nombre de candidats aux examens de passage du code a évolué en dents de scie. En effet, en 2010, ce nombre était à 2 301 et a connu une baisse

de 5,8% pour s'établir à 2167 candidats en 2011. Puis en 2012, on assiste à une hausse de 9,1% en atteignant 2364 candidats. Enfin en 2013, on enregistre une baisse du nombre de candidats qui revient à 1872 soit une diminution de (-20,8%) comparé à l'année 2012. L'analyse du tableau suivant nous révèle que les effectifs des candidats en 2013 sont plus élevés aux deux premiers trimestres de l'année ainsi qu'au mois de juillet.

Tableau 10. 4 : Evolution mensuelle des candidats de passage à la conduite

Type	2010	2011	2012	2013	%	Var (10/11 en %)
Janvier	206	176	136	187	7,1	37,5
Février	229	164	125	198	7,5	58,4
Mars	264	183	143	252	9,5	76,2
Avril	251	180	115	230	8,7	100,0
Mai	224	228	119	254	9,6	113,4
Juin	291	140	185	293	11,1	58,4
Juillet	227	197	110	283	10,7	157,3
Août	237	237	120	226	8,5	88,3
Septembre	177	190	118	248	9,4	110,2
Octobre	189	172	145	170	6,4	17,2
Novembre	190	186	125	108	4,1	-13,6
Décembre	155	178	145	199	7,5	37,2
Total	2640	2231	1586	2648	100	67,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Fatick

Concernant la conduite, le nombre des candidats de passage à la conduite, qui enregistrait une baisse entre 2010 à 2012, a subi une progression importante entre 2012 et 2013 avec des effectifs qui passent de 1586 en 2012 à 2648 en 2013, soit une hausse de 67,0%. On observe que les candidatures relevées ont été plus nombreuses aux mois de mars, de mai, de juin et de juillet

CONCLUSION

Le secteur des transports dans la région de Fatick reste caractérisé par la vétusté du parc automobile et par la faiblesse de l'effectif des immatriculations. Par ailleurs, il urge de mieux l'organiser et d'assurer le désenclavement de certaines localités de la région. En effet, la région de Fatick demeure toujours confrontée à des problèmes d'enclavement des chefs lieu de communauté rurale et même d'arrondissement, mais également à l'impraticabilité de la plupart de ses axes routiers.

Le secteur du commerce dans la région de Fatick qui n'existe pas au stade de gros et demi-gros, est à un niveau de développement très faible. Il reste dépendant dans son approvisionnement des régions de Kaolack, Diourbel, Thiès et Dakar. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la région ne dispose d'aucune infrastructure industrielle d'envergure. Seuls des micro-entreprises s'activant dans la transformation des produits agricoles, des produits de la pêche et du traitement du sel y sont installées. La situation portera sur les marchés permanents et hebdomadaires ainsi que sur les commerçants établis dans la région en 2013.

L'artisanat quant à lui, joue un rôle régulateur de premier plan dans le développement socio-économique du pays et représente une part importante de l'activité économique. C'est pourquoi, il importe que la stratégie de lutte contre la pauvreté passe aussi par la valorisation du potentiel artisanal.

Il sera question dans ce chapitre de faire la situation commerciale et artisanale dans la région de Fatick.

11.1. LE COMMERCE

11.1.1 Les marchés

Tableau 11. 1: Répartition des marchés selon le statut et le département

Infrastructures	Départements			Total 2013	Total 2011	Total 2012
	Fatick	Foundiougne	Gossas			
Marchés permanents	06	07	03	16	12	14
Marchés hebdomadaires	08	07	04	19	17	18
Total	14	14	7	35	29	32

Source : Service Régional de commerce

En 2013, le nombre total de marchés répertoriés dans la région de Fatick s'établit à 35, dont 16 permanents et 19 hebdomadaires. Le département de Fatick accueille à lui seul 14 marchés (40,0% de l'ensemble), contre 14 à Foundiougne et 7 à Gossas. Quel que soit le type de marché, les départements de Fatick et de Foundiougne en sont les plus dotés. Ces deux départements disposent respectivement de 6 et 7 marchés permanents et de 8 et 7 marchés hebdomadaires.

La répartition des marchés selon le statut et le département connaît un accroissement global de trois marchés, tous statuts confondus. Au niveau départemental, Fatick et Gossas conservent le statu quo tandis que Foundiougne enregistre la hausse constatée de 3 marchés entre 2012 et 2013.

11.1.2 Les commerçants

Tableau 11. 2: Répartition du nombre de commerçants selon le statut et le département

Statut	Départements			Total 2013	Total 2012
	Fatick	Foundiougne	Gossas		
Détaillants	317	350	83	750	675
Distributeurs de ciment	35	55	13	103	83
Boulangeries	12	03	06	21	17
Pharmacies	06	05	02	13	14
Stations d'essence	08	09	04	21	18
Total	378	422	108	908	807
%	41,6	46,5	11,9	100,0	

Source : Service Régional de commerce

En 2013, l'effectif des commerçants a connu une augmentation de 12,5%, passant de 807 en 2012 à 908 commerçants. Cette hausse, généralisée au niveau presque de tous les statuts des commerçants, a masqué la baisse subie particulièrement chez les pharmaciens (-7,7%). Pour les autres catégories telles que les distributeurs de ciment l'effectif a beaucoup haussé (24,1%), passant de 83 en 2012 à 103 en 2013, leur implantation massive au niveau du département de Foundiougne (+10 points) en est la principale explication. Signalons toutefois qu'en 2013, de manière générale, l'essentiel de la population des commerçants se trouve localisée dans les départements de Foundiougne et de Fatick (46,5% et 41,6% respectivement).

11.1.3 Opportunités, contraintes et solutions

La région de Fatick dispose de beaucoup de potentialités et d'opportunités qui peuvent participer au développement du commerce dans la localité. Nous pouvons citer entre autres :

- La construction de nouveaux magasins au marché central de Fatick ;
- La construction de nouveaux magasins à la gare routière de Fatick ;
- L'ouverture de l'hôpital régional de Fatick, entraînant l'installation de nouvelles pharmacies mais également une augmentation de la demande en fourniture de biens et services ;
- Le désenclavement des départements de Fatick par le bitumage de la route Fatick-Bambey, et de Foundiougne par le bitumage de la route Djilor-Foundiougne et la réfection du bac de Foundiougne ;
- L'installation de nouvelles industries dans le domaine avicole et alimentaire ;
- La production de sel, d'oignons, de transformations de produits halieutiques, agricoles et animaux.

Concernant les contraintes, les solutions envisagées ou envisageables sont illustrées par le tableau suivant.

Tableau 11. 3: Contraintes, solutions proposées et acteurs

Problèmes identifiés/ Contraintes	Solutions envisagées ou envisageables	Acteurs
Absences d'infrastructures adéquates pour le commerce et la production de sel et d'oignons	Constructions de magasins de dépôts et de stockage dans les communes et chef lieu de communautés rurales. Encourager les sociétés privées agissant dans le domaine de la farine, l'huile, le ciment et l'aliment de bétail, à ouvrir des dépôts dans la capitale régionale	Mairie, Communautés rurales, secteur privé
Enclavement de certaines zones de production notamment de sel, d'oignons et de produits issus de la pêche	Constructions de pistes de production et bitumage de certains axes routiers tels que Diourbel-Diakhao, Keur Martin-Niakhar, Loule Sessene-Faoye, Passy-Sokone, Toubacouta-Missirah	Etat

11.2 ARTISANAT

11.2.1 Répartition des artisans inscrits à la chambre de métiers selon le département

L'analyse des données de la Chambre des Métiers de Fatick montre que la fréquentation des structures artisanales a légèrement progressé entre 2012 et 2013 avec des effectifs inscrits à la chambre de métiers qui sont passés de 5 375 à 5 477 soit un taux d'accroissement annuel de 1,9%.

Tableau 11. 4: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers par département depuis 2008

Département	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fatick	2 329	2 921	2 951	3 011	3 011	3 062
Foundiougne	1 068	1 380	1 420	1 450	1 450	1 483
Gossas	715	884	904	914	914	932
Total	4 112	5 185	5 275	5 375	5 375	5 477

Source: Chambre de métiers de Fatick

L'examen des statistiques montre que la répartition des artisans inscrits à la chambre de métiers suivant le département présente des disparités importantes. En effet, le département de Fatick concentre 55,9% des artisans de la région. Il est suivi du département Foundiougne avec 27,1% des artisans. Enfin, vient le département de Gossas avec seulement 17,0% des artisans de la région. On note une nette augmentation du nombre d'artisans dans tous les départements de la région entre 2012 et 2013. Cependant la plus importante a été notée à Foundiougne avec une augmentation de 2,3% contre 1,9% à Gossas et 1,7% à Fatick.

11.2.2 Répartition des artisans selon la section

Tableau 11. 5: Evolution du nombre d'artisans par section depuis 2008

Section	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Pourcentage	Var 12/13 (en)
Production	2 045	2 460	2 500	3 001	3 001	3 048	55,7	1,6
Art	706	1 107	1 127	1 450	1 450	1 486	27,1	2,5
Service	1 361	1 618	1 648	924	924	943	17,2	2,1
Total	4 112	5 185	5 275	5 375	5 375	5 477	100,0	1,9

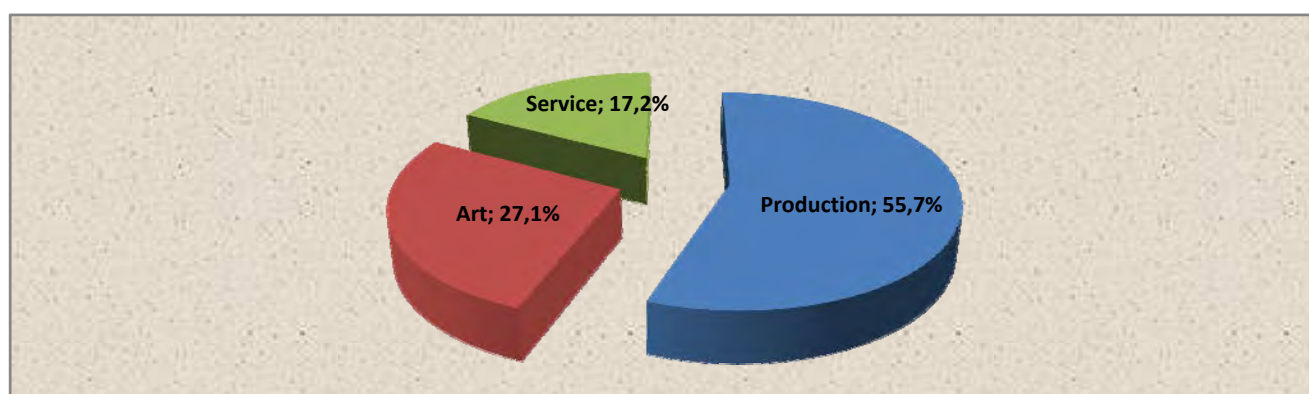
Source: Chambre de métiers de Fatick

La répartition par section crédite l'artisanat de production de 55,7 % de l'effectif global des inscrits devant ceux d'art (27,1 %) et de service (17,2%) en 2013.

Par rapport à l'année 2012, on note que toutes les sections ont subi une progression en 2013 mais la plus importante a été notée au niveau de l'artisanat d'art (2,5%).

L'existence d'une Chambre de Métiers qui développe des activités de formation professionnelle et d'encadrement est un des atouts majeurs pour développer le secteur de l'artisanat dans la région.

Graphique 11. 1: Répartition (en %) des artisans par section en 2013



Source: Chambre de métiers de Fatick

11.2.3 Répartition des artisans selon le sexe

Tableau 11. 6: Evolution du nombre d'artisans par sexe depuis 2008

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
Hommes	1 799	2 428	2 468	2 493	2 493	2 559	46,7	2,6
Femmes	2 313	2 757	2 807	2 882	2 882	2 918	53,3	1,2
Total	4 112	5 185	5 275	5 375	5 375	5 477	100	1,9

Source: Chambre de métiers de Fatick

L'analyse des données selon le sexe révèle que les femmes sont plus représentées dans le secteur artisanal avec 53,3% des inscrits en 2013. Cette situation se justifie d'ailleurs par la forte entrée des femmes, notamment au niveau de la transformation alimentaire, de la restauration, de la teinture, de la couture/confection, de la coiffure, etc. Par ailleurs, la

plupart des femmes qui s'activent dans le secteur de l'artisanat sont analphabètes et ne s'inscrivent pas promptement à la Chambre des Métiers.

11.2.4 Statut juridique des artisans

Tableau 11. 7: Evolution du nombre d'artisans selon le statut juridique depuis 2008

Statut juridique	2008	2009	2010	2011	2012	2013		Var 12/13 (en %)
GIE	95	106	126	156	156	220	4,0	41,0
Entreprise individuelle	4017	5079	5149	5219	5219	5257	96,0	0,7
Total	4112	5185	5275	5375	5375	5477	100	1,9

Source: Chambre de métiers de Fatick

La plupart des artisans recensés selon le statut juridique à la Chambre de Métiers de Fatick sont essentiellement des entreprises individuelles. En effet, en 2013, ils représentent 96,0% des artisans de la région soit 5 257 artisans. Par contre, ceux qui sont dans des GIE ne font que 220 et représentent seulement 4,0%. Malgré son faible effectif, la fréquentation des GIE a subi une forte augmentation entre 2012 et 2013 avec des effectifs qui sont passés de 156 artisans à 220 soit une progression importante de 41,0% durant ses deux années.

CONCLUSION

Les deux sous secteurs sont capitales dans l'économie régionale de part leur importante valeur ajoutée au produit intérieur brut (PIB). Leurs contributions à la fourniture de biens et services, à la formation professionnelle des groupes défavorisés (jeunes, femmes, handicapés) et à la création d'emplois et de revenus est capitale pour la riposte à la pauvreté qui secoue les populations de la région de Fatick. Cependant, pour mieux organiser ces secteurs, il faudrait, malgré les nombreux efforts consentis par l'Etat, encadrer et former les acteurs en leur facilitant l'accès au crédit. Il est tout aussi important de mieux protéger les employés de ce secteur, d'améliorer leurs conditions de travail et aussi d'assurer leur protection sociale.

Les services de **microfinance** fournissent un ensemble de produits financiers aux personnes exclues du système financier classique ou formel. La microfinance permet à un maximum de foyers pauvres ou assimilés d'avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais aussi l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds. D'une façon plus restrictive, la microfinance se réfère à un certain nombre d'institutions privées ou publiques.

Au Sénégal, le secteur de la microfinance a connu un développement fulgurant au cours de la dernière décennie en rapport avec l'essor de la dynamique associative et la lutte contre la pauvreté. Cette situation n'a pas laissé en rade la région de Fatick où, depuis quelques années, l'implantation des IMF (Institutions de Microfinance) s'accroît de plus en plus.

12.1. INDICATEURS CLES

Les systèmes de microfinance dans la région de Fatick restent peu diversifiés. Ils sont principalement dominés par les SFD (Systèmes financiers décentralisés) et les IMCEC (institutions mutualistes communautaires d'épargne et de crédit) isolés. Les faitières ainsi que les sociétés commerciales sont inexistantes. Cependant, le sociétariat, dominé par les Mbootaay (groupements féminins), demeure très fréquent dans la région avec 37 475 unités en 2013. Ce nombre a légèrement baissé par rapport à 2012 où il se situait à 38 150 unités, soit -2%.

Tableau 12. 1: Evolution du nombre d'IMF de 2012 à 2013

Indicateurs	2 012	2013	Variations (en %)
Faitière	0	0	
Sfd affiliés	9	9	0
IMCEC isolées	14	13	-7
Sociétés commerciales	0	0	
SFD inscrits	23	22	-4
Sociétariat	38 150	37 475	-2

Source : DRS SFD, 2013

Les crédits en cours ont diminué de 628 110 188 FCFA (soit -12,3%) entre 2012 et 2013 et restent partagés entre crédit à court, moyen et long terme ainsi que les crédits en souffrance. Le montant total de l'encours d'épargne a également connu une baisse, passant de 5 762 235 605 en 2012 à 4 963 473 957 de FCA en 2013, soit -13,9%. Quant aux emprunts, ils restent totalement étalés sur le moyen et le long terme au cours des années 2012 et 2013. Cependant, la somme totale empruntée dans la région de Fatick a presque triplé en 2013 avec 1 023 944 938 FCFA contre seulement 403 220 107 FCFA en 2012, soit +153,9%.

Tableau 12. 2: Evolution du crédit, de l'épargne et des emprunts de 2012 à 2013

Indicateurs	2 012	2013	Variation (en %)
CREDIT			
Encours de crédit	5 107 409 671	4 479 299 483	-12,3
Court terme	19 50 633 496	1 517 482 196	-22,2
Moyen terme	636 958 328	645 113 113	1,3
Long terme	2 269 222 120	2 008 130 004	-11,5
Crédits en souffrances	250 595 727	308 574 170	23,1
EPARGNE			
Encours d'épargne	5 762 235 605	4 963 473 957	-13,9
Dépôts à vue	1 348 623 559	1 330 384 683	-1,4
Dépôts à terme	1 275 874 455	1 077 105 884	-15,6
Autres dépôts	3 137 737 591	2 555 983 390	-18,5
EMPRUNTS			
Emprunts	403 220 107	1 023 944 938	153,9
Court terme	0	0	
Moyen et long terme	403 220 107	1 023 944 938	153,9

Source : DRS SFD, 2013

12.2. PRODUCTION DE CREDIT

Les crédits octroyés au cours de l'année 2013 se sont élevés à 4 003 335 570 FCA soit une baisse de 3,4% par rapport à 2012. Ces prêts portent essentiellement sur les activités agricoles (26,6%), commerciales (21,8%) et sur le secteur des BTP (21,5%). A contrario, entre 2012 et 2013, les crédits accordés sur ce dernier secteur ont connu une hausse considérable de 790 894 639 de FCA, soit 1111,7%. Cela est dû aux nombreuses constructions actuellement en cours dans la région.

Tableau 12. 3: Répartition de la production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	2 012	2013	Variations (en%)
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	4 142 820 072	4 003 335 570	-3,4
Agriculture, sylviculture et pêche	958 850 290	1 064 722 910	11,0
Industries extractives	0	0	
Industries manufacturées	290 885 493	43 625 996	-85,0
Bâtiment et travaux publics	71 141 881	862 036 500	1111,7
Commerce, restaurants, hôtels	1 074 538 694	872 438 041	-18,8
Électricité, gaz, eau	0	0	
Transports, entrepôts et communications	186 059 987	386 376 288	107,7
Assurances, services aux entreprises	0	0	
Immobilier	0	511 985	
Services divers	1 561 343 726	773 623 829	-50,5

Source : DRS SFD, 2013

12.3. MILIEU DE RESIDENCE DES BENEFICIAIRES

La répartition des crédits selon le bénéficiaire montre que les prêts sont plus accordés aux hommes qu'aux femmes. Les personnes morales (Association, groupements...) ne sont pas aussi en reste dans la quête de financement à travers des crédits pour l'exécution de leurs différentes activités. Du point de vue du milieu de résidence, le pourcentage reste très élevé dans les centres urbains aussi bien sur le nombre d'épargnants et de crédits en cours que sur leur montant. Cette situation dénote l'absence des institutions financières en milieu rural.

Tableau 12. 4: Répartition selon le milieu de résidence

INDICATEURS	URBAIN		RURAL	
	Nombre/Montant	%	Nombre/Montant	%
Sociétariat	24674	65,8	12801	34,2
Epargne collectée	3 063 131 704	59,2	2 112 524 567	40,8
nombre d'épargnants	18 367	64,7	10 005	35,3
En cours de crédit	2 744 395 612	61,3	1 734 903 871	38,7
Nombre de crédits en cours	6 045	62,5	3 633	37,5
montant des crédits en cours	2 350 400 330	58,7	1 652 935 239	41,3
Nombre de crédits en cours	5 594	64,2	3 124	35,8

Source : DRS SFD, 2013

CONCLUSION

De plus en plus, le secteur de la microfinance locale se heurte à une dualité entre le système bancaire d'une part, le système financier informel et les expériences de financement décentralisé de l'autre. Ainsi, le secteur de la microfinance nécessite encore d'être boosté dans la région de Fatick. Cela passera nécessairement par la mise sur pied de nouvelles institutions financières. En plus de cela, il est à noter que les différents acteurs continuent de se plaindre du coût élevé des intérêts liés aux crédits accordés.

Le secteur des postes, télécommunications et médias (PTM) désigne l'ensemble des méthodes et canaux pour effectuer des transferts, échanges ou transactions d'informations ou de richesses via des outils adaptés. Dans un contexte où les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent une place de choix dans l'économie, le secteur des PTM apparaît donc comme un indicateur clé du niveau de développement socioéconomique d'une localité.

13.1. POSTE

La société « La Poste » est présente dans les départements de Fatick et Foundiougne mais de plus en plus, on constate que le nombre de membres affiliés à cette structure d'épargne diminue du fait de l'implantation croissante des institutions financières dans la région. En effet, ces dernières apparaissent plus attractives et font perdre de plus en plus à la Poste ses clients. Cette situation est observée non seulement à travers l'ouverture des comptes d'épargne mais également par rapport aux transferts d'argent qui se font désormais par des moyens plus efficaces et plus rapides. En effet, même si la Poste a essayé de moderniser avec la mise sur pied de « PosteOne », le constat demeure que les usagers se tournent de plus en plus vers les nouveaux moyens de transfert tels que « Wari », « Joni Joni » ou « western union ».

13.2. TELECOMMUNICATIONS

Comme sur l'ensemble du territoire national, « Orange » (Sonatel) demeure la première société en matière de services de télécommunications dans la région de Fatick. Les autres opérateurs (Expresso et Tigo) enregistrent tout de même de plus en plus de nouveaux abonnés même si leur niveau de couverture des localités de la région demeure encore faible. Parmi les produits offerts par ces opérateurs, on peut citer l'internet, le téléphone fixe et le mobile.

➤ Accès à la connexion internet

La connexion internet filaire est entièrement assurée par Orange dans la région. Le service internet est desservi dans la région à travers EVDO (Evolution Data Only) et ADSL² (*Asymmetric Digital Subscriber Line*). Le produit EVDO, qui est encore récent, est une connexion haut débit. Pour ce qui est de l'ADSL, il existe deux options : haut débit et bas débit.

Tous les départements sont desservis par ces différents types de connexion.

Il est important de mentionner également parmi ces technologies le CDMA (Code Division Multiple Access) qui est une technologie de desserte du mobile, du fixe et de l'internet bas débit. La région de Fatick bénéficie également de la technologie « 3G » qui permet d'accéder à l'internet haut débit par le réseau GSM. A cela s'ajoute l'utilisation des clés USB « Internet everywhere » qui sont distribués par tous les trois opérateurs.

² Dans les pays francophones ce terme est parfois remplacé par *LNPA* qui signifie *Ligne Numérique à Paire Asymétrique*
ANSD/SRSD Fatick : Situation Economique et Sociale régionale - 2013

Tableau 13. 1: Nombre de localités desservies par type de connexion et par département

Département	EVDO	ADSL-BAS DEBIT	ADSL-HAUT DEBIT	Total
Fatick	5	4	4	13
Foundiougne	2	4	4	10
Gossas	1	1	1	3
REGION	8	9	9	26

Source : SONATEL/Fatick 2013

➤ **Téléphone (fixe et portable)**

Deux choix sont offerts aux clients en ce qui concerne le téléphone fixe :

- ✓ Le téléphone fixe traditionnel ;
- ✓ Le téléphone fixe sans fil avec la technologie CDMA.

En ce qui concerne le téléphone fixe filaire, tous les départements sont desservis comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 13. 2: Nombre de localités desservies par le téléphone fixe filaire

Département	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
Nombre de localités	7	5	1	13

Source : SONATEL/Fatick 2013

En ce qui concerne le téléphone mobile (portable, cellulaire), on note une présence de plus en plus accrue des appareils cellulaires. En effet, le téléphone portable est devenu un équipement banal et son utilisation est un fait social qui ne peut plus être détaché de la vie quotidienne des citoyens. A Fatick, les trois opérateurs de téléphonie sont présents dans la couverture du réseau de téléphonie mobile. Cependant, le nombre d'abonnés au service Orange dépasse de loin celui des autres services.

13.3. MEDIAS

➤ **Télévisions**

Aujourd'hui, l'accès aux chaînes de télévision est surtout facilité par l'utilisation des antennes paraboliques avec des décodeurs qui peuvent capter jusqu'à plus de cent chaînes nationales et étrangères. Plusieurs satellites sont ainsi présents comme le Hotbird, le NileSat ou encore EutelSat entre autres.

En plus de ces moyens, on note également de plus en plus les abonnements aux bouquets de Canal+ et d'ExcaftV.

➤ Radios

Aujourd'hui, la région de Fatick compte trois stations radios toutes basées dans la commune de Fatick. Il s'agit de la station publique « Fatick FM » et de deux autres radios communautaires à savoir « Ndef Leng FM » et « Sine FM ». Ces deux dernières stations n'ont pas cependant une large couverture, celle-ci ne dépassant que rarement les contours de la commune de Fatick. Quant à la station régionale « Fatick FM », elle est captée au niveau des trois départements et même en dehors de la région.

Il faut également noter que ces trois radios synchronisent régulièrement avec les grandes radios basées à Dakar telles que « RSI », « RFM » ou encore « Zik FM ». Cette pratique permet aux Faticquois d'avoir une large fenêtre sur l'actualité en temps réel au niveau national et international.

En plus de ces radios locales, les Faticquois ont également la possibilité de capter d'autres radios qui ont des antennes à Kaolack tels que « Walfadjry Kaolack », « RFI » ou encore « sud FM ».

➤ Journaux Quotidiens

Du fait de son accessibilité, la région de Fatick dispose d'une large couverture par les journaux quotidiens provenant de la capitale. « L'Observateur » demeure le journal le plus lu, suivi du « Populaire » et des autres quotidiens sportifs tels que « Stade ».

CONCLUSION

En somme, le secteur des postes, télécommunications et médias se porte assez bien dans la région de Fatick. Depuis quelques années, plusieurs efforts sont notés avec l'implantation timide de quelques services évoluant dans le secteur. Cependant, cette croissance doit nécessairement être accompagnée par une création d'emplois qui permettrait d'accroître l'usage des NTIC dans la région de Fatick.

Le secteur du tourisme dans la région de Fatick est confronté depuis plusieurs années à un problème de disponibilité de données. C'est la raison pour laquelle certains indicateurs de performance comme le nombre d'entrées touristiques, la capacité d'accueil, la durée de séjour et le taux d'occupation ne peuvent être analysés dans le temps afin de déterminer leur évolution. Ce présent chapitre tentera de faire l'état des lieux touristiques en fonction des informations disponibles.

14.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Tableau 14. 1: Répartition de la capacité d'accueil selon le type de réceptif hôtelier en 2013

Réceptif	2011	2012	2013
Hôtels	11	10	11
Auberges	12	12	12
Campements	51	51	54
Gites	4	4	3
Lodges	3	3	3
Centre d'accueil	5	5	1
Total	86	85	84

Source : Inspection Régional de Tourisme de Fatick

14.2 ATOUS ET ATTRAITS TOURISTIQUES

Le secteur touristique bénéficie de conditions climatiques favorables à son développement. Son potentiel est immense, notamment avec la présence de nombreux cours d'eau dans la région de Fatick. A cela, s'ajoute ses plages de sable fin, ses chapelets d'îles, d'ilots et de méandres, qui offrent un charme impressionnant. Il convient d'ailleurs de rappeler que la région de Fatick est membre du club des plus belles baies du monde. Rappelons également que cette région dispose d'une faune et d'une flore variées ainsi que la réserve de biosphère du delta de Saloum et surtout un patrimoine historique et socio culturel.

14.3 LES TYPES DE TOURISME

Entre autres produits touristique de la région, on peut citer :

-Le tourisme balnéaire : encore peu développé dans la région et qui est pratiqué dans les localités de Palmarin, de Ndangane, de Dionewar, de Foundiougne et de Toubacouta. C'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage car la région dispose de 65 km de côte marine.

-La pêche sportive : c'est l'une des activités principales des établissements touristiques des zones de Ndangane, de Djiffère, Foundiougne, Sokone et Toubacouta. Les performances de l'équipe nationale de pêche sportive (titres mondiaux en 2002 à Madrid et 2003 au Sénégal), sont révélatrices des atouts du Sénégal en la matière.

-La chasse sportive : développée dans la région qui possède une faune riche et variée et compte six zones amodiées localisées dans le département de Foundiougne. Cette activité

est pratiquée dans les Palétuviers, le Relais du Saloum, le Caiman, le Barracudas, le Goliath et le Niombato II.

-Le tourisme de découverte : qui tire profit de l'important patrimoine historique de la région (la royauté du Sine) et de ses potentialités éco touristiques (les îles du Saloum). On note un regain d'intérêt de la part des Tours Operators dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement. L'écotourisme est défini comme « des voyages qui aident à comprendre et à interpréter l'histoire culturelle et naturelle tout en préservant l'intégrité des écosystèmes. Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales qui encouragent la protection de ressources naturelles et les pratiques de développement durable du tourisme ».

14.4 LES OPPORTUNITES ET LES POTENTIALITES

La région de Fatick offre beaucoup d'opportunités et de potentialités pour le développement du tourisme. On peut citer :

- la reconnaissance internationale du Delta du Saloum comme patrimoine mondial, avec le double statut de site Ramsar et de baie faisant partie des plus belles baies du monde ;
- l'existence d'un écosystème riche et varié (faune et flore) ;
- l'engagement des collectivités locales à promouvoir le secteur (programme pour le développement de l'écotourisme à Fatick), d'espaces de promotion culturelle (centre d'interprétation de Toubacouta), de villages artisanaux, de marchés ;
- le projet de construction d'un port et d'un pont à Foundiougne et d'un aérodrome à Fatick ;
- la construction de l'université du Sine-Saloum ;
- le projet d'aménagement de la zone du Sine Saloum ;
- la proximité géographique avec l'aéroport de Blaise Diagne de Diass ;
- l'existence d'importants événements religieux (gamou de Médina Baye, magal de Porokhane, chants religieux de Diakhao, chants religieux de silmang et de Sokone, etc.).

Le secteur touristique bénéficie de conditions climatiques favorables à son développement. Son potentiel naturel et socioculturel est déterminant :

- la présence de nombreux cour d'eau, de plages de sables fin ;
- les chapelets d'îles, d'ilots et méandres qui offrent un charme impressionnant ;
- une faune et flore variées ;
- la réserve de biosphère du delta du Saloum ;
- l'important patrimoine historique et socioculturel ;
- une population accueillante et cosmopolite.

14.5 CONTRAINTES, SOLUTIONS ET ACTEURS

Tableau 14. 2: Les contraintes liées au développement du tourisme et les solutions envisagées

Contraintes	Solutions envisagées ou envisageable	Acteurs
Erosion côtière	Réglementer les constructions le long des cotes	Etat
Concurrence déloyale	Organiser régulièrement des visites et des contrôles inopinés au niveau des sites touristiques	Commission de protection civile
Lourdeurs administratives pour l'acquisition du visa biométrique et la cherté des billets d'avion	Revoir les conditions d'obtention du visa biométrique et réduction du temps d'attente dans les aéroports	Ministère de l'intérieur Ministère du tourisme
Faible couverture du réseau téléphonique	Accroître les possibilités d'accès au réseau	SONATEL, SENTEL GSM, SUDATEL
Implication mitigée des nationaux dans le tourisme en termes d'investissement et de fréquentation des réceptifs	Promouvoir le tourisme intérieur en diminuant les prix des hôtels en basse saison	Hôteliers et syndicats d'initiatives et de promotion touristique
Faible présence d'agences de voyage	Accompagner les promoteurs dans la mise sur pied d'agences de voyage et faciliter l'accès au crédit pour les promoteurs touristiques	Etat et secteur privé
Risques de conflits dans la mise en œuvre du projet d'aménagement de la zone du Sine-Saloum	Initier des rencontres avec les populations qui résident au niveau des sites retenus par la SAPCO	SAPCO
Dégradation des ressources naturelles	Sensibiliser les populations sur la gestion participative des ressources naturelles	Collectivités locales et Ministère de l'environnement
Manque de visibilité de la destination	Promouvoir la région à travers des manifestations socioculturelles et par des supports de communication	Ministère du tourisme et syndicats d'initiatives et de promotion touristique

CONCLUSION

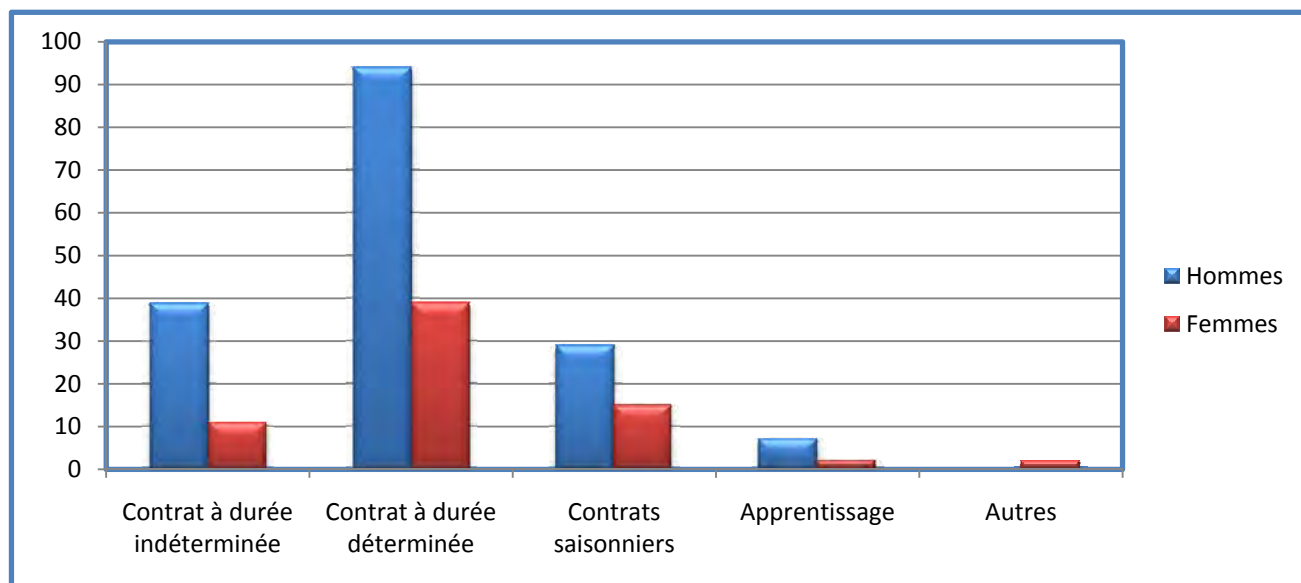
La saison touristique de 2013 laisse entrevoir la nécessité de redoubler d'efforts pour développer le secteur du tourisme dans la région de Fatick. En effet, Fatick, cinquième région touristique du Sénégal, a un potentiel immense qui reste encore sous exploité. Pour se faire, la mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement touristique durable de la zone du Sine Saloum dont l'objectif visé est d'établir un schéma directeur touristique de la région est tout aussi nécessaire pour bien relancer ce secteur.

La question de l'emploi et du chômage occupe une place importante dans l'élaboration des politiques économiques, notamment de lutte contre la pauvreté. Compte tenu du fait que les ménages tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'activité qu'ils mènent, la mise en place d'un dispositif de suivi de l'activité des individus est essentielle. C'est ainsi qu'un module emploi est inclus dans certaines enquêtes ménages, ce qui permet d'obtenir des indicateurs de base du marché du travail et de suivre leur évolution dans le temps. Le présent chapitre portant sur l'emploi et le chômage permet d'en faire le diagnostic pour l'année 2013 tout en procédant à une comparaison avec les indicateurs issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE-2013).

15.1 EMPLOI

Dans le cadre de cette analyse, la population en âge de travailler est constituée de personnes des deux sexes ayant atteint un certain âge considéré comme légal pour l'exercice d'un travail. Les individus ne faisant pas partie de la population en âge de travailler sont comptés parmi les inactifs. Ainsi, tout individu âgé de 10 ans ou plus est considéré comme étant en âge de travailler.

Graphique 15. 1: Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe



Source : IRTSS de Fatik

La population occupée, composée d'individus en âge de travailler pourvus d'emploi qu'ils exercent, est estimée à 238 par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Fatik (IRTSS). Sont aussi considérées comme occupées les personnes ayant un travail qu'elles n'exerçaient pas au moment de l'interview pour des raisons telles que : congé, maladie, vacances ou fériés, arrêt provisoire de travail ou grève.

Tableau 15. 1: Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe

Statut juridique	Hommes	Femmes	Total
Contrat à durée indéterminée	39	11	50
Contrat à durée déterminée	94	39	133
Contrats saisonniers	29	15	44
Apprentissage	07	02	09
Autres	00	02	02
Total 2013	169	69	238
Total 2012	379	111	490
Total 2011	289	55	344

Source : IRTSS de Fatick

Selon le tableau ci-dessus, on note une tendance baissière des contrats de travail de 2011 à 2013 de 4,5%. On note aussi une prédominance masculine dans les contrats de travail. Cette baisse est due aux difficultés économiques qui empêchent les chefs d'entreprises de recruter. Il ya également le fait que les contrats à durée déterminée sont en tête car la plupart des entreprises prennent en compte certaines mesures de sécurité par rapport aux difficultés économiques.

Tableau 15. 2: Répartition des demandeurs d'emploi selon le statut

Demandeurs	Homme	Femme	Total
Manœuvres	01	00	01
Employés	02	00	02
Autres	00	00	00
Total 2013	03	00	03
Total 2012	10	02	12
Total 2011	24	00	24

Source : IRTSS de Fatick

Pour les demandes d'emploi, nous constatons qu'elles sont faibles au niveau de l'IRTSS de Fatick en 2013 contrairement aux années 2011 et 2012 parce que le service ne reçoit aucune offre d'emploi. Ce qui fait que les demandes risquent d'être classées sans suite.

15.2 ACTIVITES

Les actifs sont les personnes des deux sexes, en âge de travailler, qui sont soit pourvues d'un emploi, soit en situation de chômage. Le pourcentage d'actifs, qui donne une idée de la force de travail disponible pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, est estimé selon le RGPHAE-2013 à 51,2% (73,6% chez les hommes et 31,7% chez les femmes) pour la région de Fatick. Ce résultat reflète la situation nationale qui est de 50,5%³. L'analyse des secteurs d'activité dans la région de Fatick montre que la plupart des établissements ont pour activité principale les bâtiments et travaux publics (BTP) en 2011 et le commerce en 2012. Mais en 2013 les BTP, le commerce et les gens de maisons sont les activités les plus pratiquées. De 2011 à 2013, l'effectif de la plupart des secteurs d'activité présents sur le marché du travail a baissé sauf pour les Hôtels, Bars, Restaurants et les Gens de maisons.

³ RGPHAE-2013

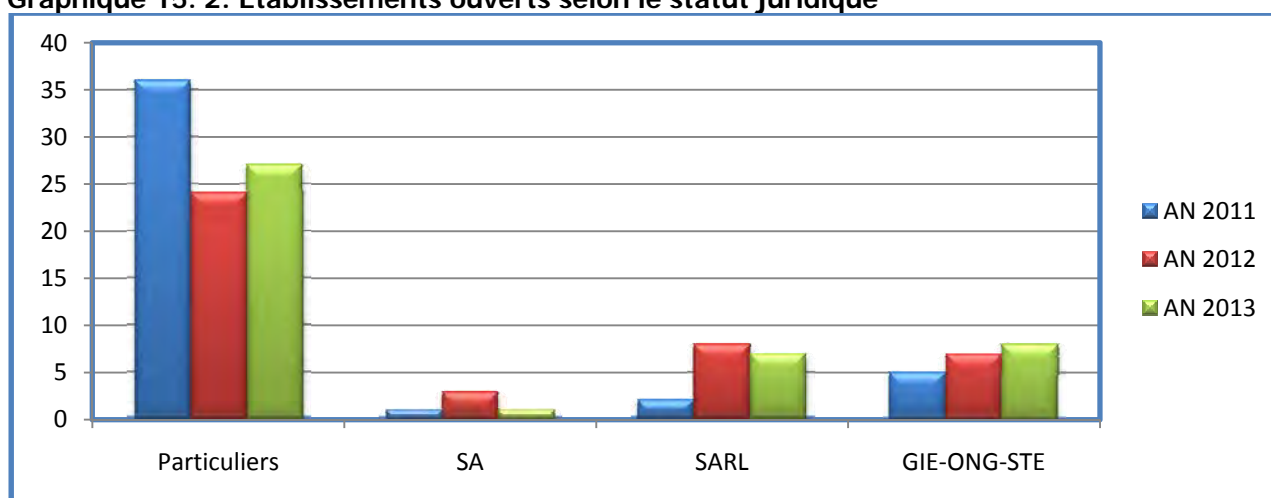
Tableau 15. 3: Etablissements ouverts selon l'activité

Activités	2011	2012	2013
BTP	17	9	8
Commerce	13	16	8
Hôtels, Bars, Restaurants	4	5	7
Gens de maison	6	7	8
Autres	4	5	12
Total	44	42	43

Source : IRTSS de Fatick

Selon le statut juridique, les entreprises sont généralement des particuliers bien que l'effectif des particuliers a chuté durant la période 2011-2013 (de 36 à 27). On note aussi la présence des GIE-ONG-STE qui a augmenté de 3 unités entre 2011 et 2013. Au Sénégal, les secteurs clés pourvoyeurs d'emplois sont ceux de l'agriculture de l'élevage d'après l'ESPS_II. Dans la région de Fatick, ces secteurs ne sont pas encore réglementés au niveau de l'IRTSS.

Graphique 15. 2: Etablissements ouverts selon le statut juridique



Source : IRTSS de Fatick

Tableau 15. 4: Etablissements fermés selon l'activité principale

Activités	2011	2012	2013
BTP	07	04	05
Commerce	04	04	06
Boulangeries	00	01	02
Hôtels, Bars, Restaurants	03	00	03
Total	14	09	16

Source : IRTSS de Fatick

Sur la base de l'activité principale en 2012, 16 entreprises ont fermé en 2013. Soit une hausse de 77,8% par rapport à la situation de 2012. Parmi les deux boulangeries qui ont fermé notons que l'une est une boulangerie agricole. Ce chiffre est élevé pour une région où il ya une faible présence d'entreprises. A ce niveau, il faut signaler que les ouvertures sont souvent faites pour soumissionner à un marché public (BTP/Commerce), et quand le marché n'est pas gagné, on ferme automatiquement (particuliers).

15.3 CONFLITS DE TRAVAIL ET CHOMAGE

Le taux de chômage permet de disposer de l'effectif des personnes actives âgées de 10 ans et plus non pourvues d'emploi bien qu'étant disponibles pour travailler. Au Sénégal, le taux global est de 12,9% (0,9% ayant déjà travaillé et 12% à la recherche du premier emploi), selon le RGPHAE-2013 et dans la région de Fatick, il est de 8,5% selon l'ESPS_II.

Tableau 15. 5: Répartition des conflits de travail et des conciliations

Nature	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Total
Conflits individuels	04	00	01	05
Conflits collectifs	00	00	00	00
Total 2013	04	00	01	05
Total 2011	05	01	05	11
Total 2012	08	00	02	10

Source : IRTSS de Fatick

Pour ce qui est des conflits de travail (collectifs comme individuels), on constate une baisse entre 2011 et 2013. Ces résultats ont été obtenus suite à une campagne de sensibilisation et d'information auprès des acteurs sociaux pour mettre en avant le dialogue social, facteur de paix sociale.

15.4 POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS

La région de Fatick regorge de beaucoup de potentialités qui peuvent générer beaucoup d'emplois. On peut citer entre autres :

- L'existence de sites touristiques ;
- L'existence de potentialités agricoles (agriculture, élevage et pêche) ;
- Des projets de création d'entreprises dans la région : « A tiek sinig » (usine de volaille), Senturc Biscuiterie, El Logistique Sarl (huilerie), UFAA (usine d'aliments avicoles), Port de Foundiougne et le Centre Universitaire du Sine.

Les contraintes et les solutions envisagées sont récapitulées dans le tableau suivant.

Tableau 15. 6: Contraintes, Solutions et Acteurs

Contraintes	Solutions envisagées	Acteurs
Manque de coordination des acteurs	Créer une structure régionale de coordination	CRF
Encadrement insuffisant de l'économie informelle	Aider l'économie informelle à se formaliser	Chambres Consulaires et IRTSS/ FK
Secteur privé peu développé	Promouvoir la création d'entreprises, surtout les PME et PMI	Autorités locales

Source : IRTSS de Fatick

CONCLUSION

A la lumière des résultats ci – dessus, on s'aperçoit que l'emploi n'est pas suffisamment disponible si on se réfère au nombre de demandeurs enregistrés et au nombre très faible de contrats signés. L'emploi est d'ailleurs loin d'être garanti et demeure fragile dans la région de Fatick. Cette fragilité s'explique en partie par le nombre élevé de fermetures d'entreprises entraînant de nombreuses suppressions d'emplois. C'est pourquoi, des mesures idoines doivent donc être prises par les services compétents pour mieux sécuriser l'emploi.

CHAPITRE XVI : JUSTICE

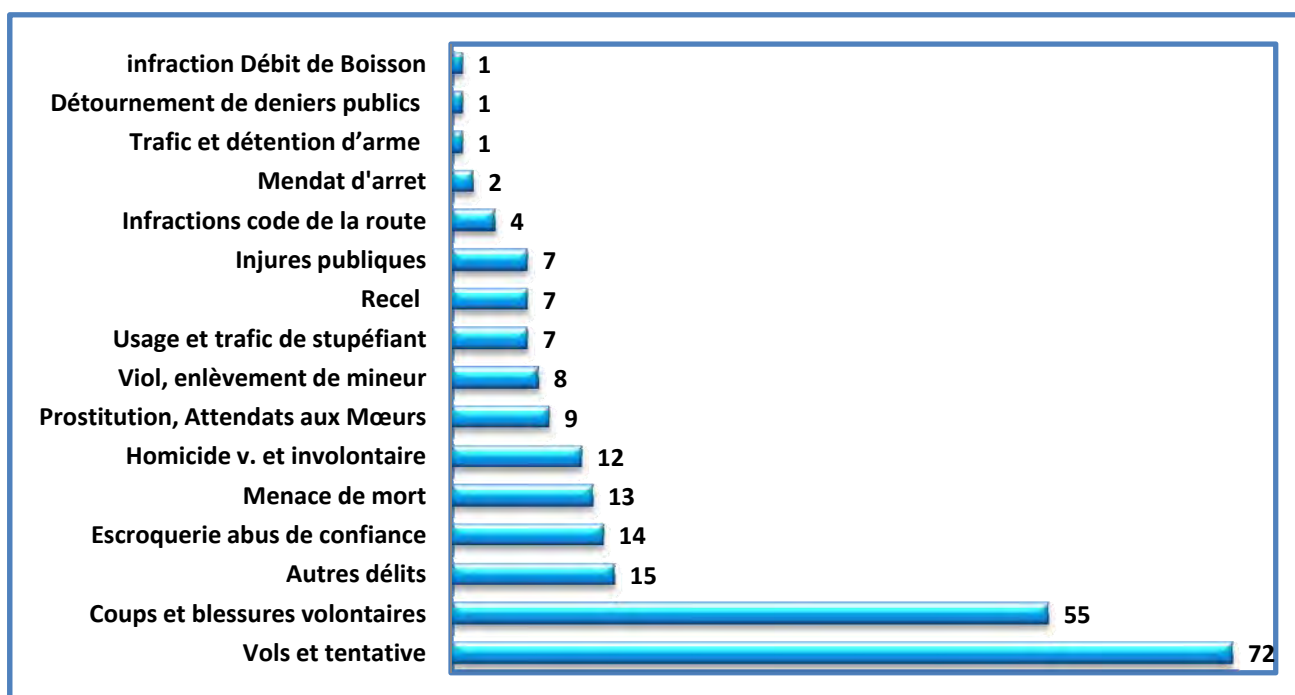
La justice joue un rôle important dans la lutte contre les inégalités socioéconomiques en ce qu'elle constitue un pilier fondamental dans la politique de bonne gouvernance du pays.

Ce présent chapitre traite la situation de la population écrouée aux niveaux des brigades de gendarmeries et des établissements pénitenciers de la région de Fatick.

16.1 POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE

En 2013, 228 personnes ont été écrouées au niveau des brigades de gendarmerie de la région de Fatick contre 277 personnes en 2012, soit une baisse de 49 personnes.

Graphique 16. 1: La population écrouée et déférée en 2013 par la gendarmerie régionale selon l'infraction commise



Source : Compagnie de la Gendarmerie de Fatick

L'examen du tableau ci-dessous permet d'identifier et d'apprécier la nature des types de déviations aux normes sociales. En effet, pour les cas d'infraction notés en 2013, on voit que, les vols et les tentatives de vol constituent le type d'infraction qui a été le plus perpétré, soit 31,6% des cas. Il est suivi par les coups et blessures volontaires (24,1%), d'escroquerie et d'abus de confiance (6,1%), des menaces de mort (5,7%), l'homicide volontaire et involontaire (5,3%), la prostitution et attentats aux mœurs (3,9%), l'usage et trafic de stupéfiant (3,1%), le recel (3,1%) et injures publiques (3,1%).

Tableau 16. 1: La population écrouée et déférée en 2013 par la gendarmerie régionale selon l'infraction commise

Infractions	Écroués déférés				
	2012		2013		TA (%)
	Nbre.		Nbre		
Coups et blessures volontaires	62	22,4	55	24,1	-11,3
Homicide v. et involontaire	35	12,6	12	5,3	-65,7
Menace de mort	4	1,4	13	5,7	225,0
Viol, enlèvement de mineur	5	1,8	8	3,5	60,0
Vols et tentative	103	37,2	72	31,6	-30,1
Escroquerie abus de confiance	12	4,3	14	6,1	16,7
Recel	7	2,5	7	3,1	0,0
Trafic et détention d'arme	1	0,4	1	0,4	0,0
Usage et trafic de stupéfiant	11	4,0	7	3,1	-36,4
Infractions code de la route	2	0,7	4	1,8	100,0
Incendie volontaire, destruction	0	0,0	0	0,0	
Injures publiques	3	1,1	7	3,1	133,3
Faux et usage de Faux	1	0,4	0	0,0	-100,0
Meurtre, Assassinat, Peracide	1	0,4	0	0,0	-100,0
Prostitution, Attentats aux Mœurs	7	2,5	9	3,9	28,6
Détournement de deniers publics	0	0,0	1	0,4	
Mandat d'arrêt	1	0,4	2	0,9	100,0
infraction Débit de Boisson	0	0,0	1	0,4	
Autres délits	22	7,9	15	6,6	-31,8
Ensemble	277	100	228	100	-17,7

Source : Compagnie de la Gendarmerie de Fatick

16.2 POPULATION CARCÉRALE

16.2.1. Écroués selon le genre et le département

Les établissements pénitenciers de la région de Fatick sont constitués de 3 Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC). En 2013, les MAC enregistrent une population carcérale de 291 personnes dont 112 détenus provisoires et 179 condamnés. Le nombre total de détenus qui était de 336 personnes en 2012, a subi une régression de 13,4% en 2013.

La répartition selon le sexe de la population carcérale montre que les hommes représentent plus de 98,3% soit 286 individus. Notons que la MAC de Fatick héberge la majorité des détenus (191), suivie de Gossas (56) et Foundiougne (44).

Tableau 16. 2: Répartition des écroués par département et par sexe en 2013

Département	Détenus provisoires			Condamnés			Total			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Fatick	91	2	93	96	2	98	187	4	191	
Foundiougne	19	-	19	25	-	25	44	-	44	
Gossas	0	0	0	55	1	56	55	1	56	
Région	Nbre	110	2	112	176	3	179	286	5	291
	%	98,2	1,8	38,5	98,3	1,7	61,5	98,3	1,7	100

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

16.2.2. Population carcérale par pays d'origine

En 2013, la quasi-totalité (96,6%) de la population carcérale est constituée de nationaux contre 12,2% d'étrangers.

Tableau 16. 3: Répartition des écroués selon la nationalité et le département en 2013

Département	Détenus provisoires			Condamnés			Total		
	Sénégalais	N. Sénégalais	Total	Sénégalais	N. Sénégalais	Total	Sénégalais	N. Sénégalais	Total
Fatick	89	4	94	94	4	98	183	8	191
Foundiougne	19	-	19	23	2	25	42	2	44
Gossas	0	0	0	56	0	56	56	0	56
Région	108	4	113	173	6	179	281	10	291
%	95,6	3,5	100	96,6	3,4	100	96,6	3,4	100

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas

Parmi les détenus provisoires on dénombre 95,6% de nationalité sénégalaise, tandis que les étrangers représentent seulement 3,5% de l'ensemble. S'agissant des condamnés, la même tendance s'observe avec 96,6 % de sénégalais.

16.2.3. Écroués selon la nationalité par âge et sexe

L'analyse des données montre que, la population carcérale varie suivant l'âge. En effet, les écroués dont l'âge est compris entre 26 et 35 ans sont majoritaires, ils représentent 35,4% des détenus. Ceux âgés entre 19 et 25 ans viennent en deuxième position avec 25,8%. Ils sont suivis par les écroués âgés entre 36 et 45 ans (22,0%), ceux dont l'âge est compris entre 46 et 55 ans représentent 10% et enfin ceux âgés d'au moins 55 ans représentent seulement 3% de l'ensemble.

Tableau 16. 4: Répartition des écroués selon le groupe d'âge et le département en 2012

Département	13-18 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	Plus de 55 ans	Total
Fatick	4	48	67	45	21	6	191
Foundiougne	4	9	18	9	3	1	44
Gossas	2	18	18	10	5	3	56
Région	10	75	103	64	29	10	291
	3,4	25,8	35,4	22,0	10,0	3,4	100,0

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas

16.2.4. Motifs d'incarcération

L'examen du tableau ci-dessous permet d'identifier et d'apprécier la nature des types de déviations aux normes sociales. C'est ainsi, qu'on note la prédominance du vol qui constitue le type d'infraction qui a été le plus perpétré, soit 39,2% des cas. Il est suivi de l'usage et trafic de stupéfiants (32,0%), de l'escroquerie et de l'abus de confiance (5,5%), viols et attentats aux mœurs (5,2%), du meurtre-assassinat-parricide (1,7%), de Recel (1,4%). Les infractions diverses représentent 5,8% de l'ensemble.

Tableau 16. 5: Répartition des écroués selon le type d'infractions et le département en 2013

Infraction	MAC FATICK	MAC FOUNDIIOUGNE	MAC GOSSAS	Total	
				Nbre	%
Vol	58	26	30	114	39,2
Usage et trafic de stupéfiant	73	8	12	93	32,0
Coups et blessure volontaire	15	4	3	22	7,6
Viol-Att aux mœurs	13	1	1	15	5,2
Escroquerie-abus de confiance	10	1	5	16	5,5
Recel	1	1	2	4	1,4
Meurtre-Assassinat-Parricide	4	-	1	5	1,7
Faux et Usage de faux	0	-	1	1	0,3
Homicide Volontaire et Involontaire	2	-	0	2	0,7
Infanticide	1	-	0	1	0,3
Rébellion outrage à agent	0	-	0	0	0,0
Vagabondage et Mendicité	0	-	1	1	0,3
Détournement de denier public	0	-	0	0	0,0
Proxénétisme	0	-	0	0	0,0
Fraude	0	-	0	0	0,0
Atteinte à la sureté de l'Etat	0	-	0	0	0,0
Divers	14	3	0	17	5,8
Total	191	44	56	291	100

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas

16.2.5. Élargissement

En 2013, selon les statistiques reçues des MAC de Fatick, 238 personnes sont sorties des prisons de la région, contre 442 en 2012. Les principaux motifs de leur sortie sont : l'expiration de peine (110 cas, soit 46,2%), le transfert (59 cas, soit 24,8%), la grâce présidentielle (31 cas, soit 13,0%), le relaxe d'acquittement (14 cas, soit 5,9%), le sursis (12 cas, soit 5,0%), la Liberté provisoire (30 cas, soit 6,8%) et l'évasion (3 cas, soit 1,3%).

Tableau 16. 6: Effectif des écroués sortis suivant le motif par département en 2013

Jugements	Fatick	Foundiougne	Gossas	Ensemble	
				Nbre	%
Expiration de peine	5	18	87	110	46,2
Liberté provisoire	5	2	1	8	3,4
Non lieu	0	1	0	1	0,4
Sursis	9	1	2	12	5,0
Relaxe acquittement	4	5	5	14	5,9
Evasion	1	1	1	3	1,3
Transfert	48	1	10	59	24,8
Grâce présidentielle	19	7	5	31	13,0
Ensemble	91	36	111	238	100

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas

CONCLUSION

A Fatick, la population carcérale est essentiellement masculine. Le nombre d'écroués a subi une baisse en 2013. On note que la plupart des détenus sont accusés de vol ou tentative de vol, d'usage et trafic de stupéfiants et de coups et blessures volontaires.

ANNEXES

Tableau 1: Répartition des localités

DEPARTEMENT	COMMUNES	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE		
FATICK	Fatick Diakhao Dioffior	Niop	Ndiop		
			Diaoulé		
			Thiaré NDialgui		
			Mbellacadio		
		NIAKHAR	Niakhar		
			Patar Sine		
			Ngayokhèm		
		TATTAGUINE	Tattaguine		
			Diouroup		
			Diarrère		
		FIMELA	Loul Séssene		
			Ndangane		
			Palmarin		
FOUNDIOUGNE	Foundiougne Passy Sokone Karang Soum	Toubacouta	Diossong		
			Nioro Alassane Tall		
			Keur Saloum Diané		
			Keur Samba Guèye		
			Toubacouba		
		Niodior	Djirnda		
			Bassoul		
			Dionewar		
		Djilor	Djilor		
			Diossong		
			Mbam		
			Digane Barka		
			Niassène		
			Patar Lia		
		GOSSAS	Gossas	Ouadiour	Ndiéné Lagane
					Ouadiour
Colobane	Ouadiour				
	Colobane				

Tableau 2: Répartition de la population selon la localité

DEPARTEMENT	POPULATION DE LA REGION DE FATICK PAR LOCALITE DU RGPHAE 2013					
FATICK	COM. FATICK	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	13 993
					Féminin	14 283
	COM. DIOFIOR	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	5 422
					Féminin	5 890
	COM. DIAKHAO	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	1 995
					Féminin	2 403
	CR DIAOULE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	6 142
					Féminin	6 444
	CR MBELACADIAO	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	8 025
					Féminin	8 153
	CR NDIJOB	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	9 500
					Féminin	9 528
	CR THIARE NDIALGUI	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	10 592
					Féminin	10 541
	CR FIMELA	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	12 536
					Féminin	12 693
	CR LOUL-SESSENE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	10 327
					Féminin	10 014
	CR PALMARIN FACAO	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	5 277
					Féminin	4 046
	CR DJILASSE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	4 973
					Féminin	4 730
	CR NGAYOKHEME	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	11 539
					Féminin	12 473
	CR NIAKHAR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	13 907
					Féminin	14 638
	CR PATAR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	12 486
					Féminin	12 740
CR DIARERE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	14 745	
				Féminin	15 492	

	CR DIOUROUP	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	11 316	
					Féminin	11 897	
	CR TATTAGUINE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	15 325	
					Féminin	15 174	
	DEPARTEMENT DE FATICK				SEXE	Masculin	168 099
						Féminin	171 139
Total					339 238		
FOUNDIOUGNE	COM. FOUNDIOUGNE	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	3 433	
					Féminin	3 388	
	COM. SOKONE	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	6 935	
					Féminin	7 810	
	COM. PASSY	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	5 868	
					Féminin	6 703	
	COM. KARANG POSTE	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	7 735	
					Féminin	6 889	
	COM. SOUM	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	2 365	
					Féminin	2 679	
	DJILOR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	9 921	
					Féminin	9 811	
	DIOSSONG	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	11 387	
					Féminin	11 974	
	DIAGANE BARKA	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	4 705	
					Féminin	5 058	
	MBAM	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	4 891	
					Féminin	5 070	
	NIASSENE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	7 953	
					Féminin	8 362	
	BASSOUL	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	4 341	
					Féminin	4 606	
	DIONEWAR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	5 451	
					Féminin	5 823	
	DJIRNDA	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	4 226	
					Féminin	4 423	
	KEUR S.DIANE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	13 242	
					Féminin	13 473	
	KEUR SAMBA GUEYE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	11 615	
					Féminin	11 908	
	NIORO ALASSANE TALL	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	15 708	
					Féminin	16 727	
TOUBACOUTA	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	17 518		
				Féminin	17 439		
DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE					Masculin	137 294	
					Féminin	142 142	
					Total	279 436	
GOSSAS	COM. GOSSAS	MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	SEXE	Masculin	5 969	
					Féminin	6 729	
	COLOBANE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	9 276	
					Féminin	9 034	
	MBAR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	14 094	
					Féminin	13 207	
	NDIENE LAGANE	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	5 971	
					Féminin	5 895	
	OUADIOUR	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	5 470	
					Féminin	5 346	
PATAR LIA	MILIEU DE RESIDENCE	Rural	SEXE	Masculin	7 543		
				Féminin	7 181		
DEPARTEMENT DE GOSSAS					Masculin	48 323	
					Féminin	47 392	
					Total	95 715	
TOTAL REGIONAL						714 389	

Source: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013

Tableau 3 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2013

Classe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	59 568	16,80	57 337	15,90	116 905	16,40
5-9 ans	62 142	17,60	58 407	16,20	120 549	16,90
10-14 ans	53 517	15,10	48 786	13,50	102 304	14,30
15-19 ans	40 955	11,60	37 870	10,50	78 825	11,00
20-24 ans	26 779	7,60	27 119	7,50	53 898	7,50
25-29 ans	20 901	5,90	24 789	6,90	45 691	6,40
30-34 ans	16 990	4,80	20 163	5,60	37 153	5,20
35-39 ans	14 555	4,10	17 016	4,70	31 571	4,40
40-44 ans	12 074	3,40	14 871	4,10	26 945	3,80
45-49 ans	9 857	2,80	12 032	3,30	21 889	3,10
50-54 ans	9 577	2,70	11 418	3,20	20 995	2,90
55-59 ans	7 805	2,20	7 877	2,20	15 682	2,20
60-64 ans	6 346	1,80	7 437	2,10	13 783	1,90
65-69 ans	3 866	1,10	4 403	1,20	8 268	1,20
70-74 ans	3 663	1,00	4 990	1,40	8 654	1,20
75-79 ans	2 231	0,60	2 541	0,70	4 772	0,70
80 et +	2 887	0,80	3 616	1,00	6 503	0,90
TOTAL	353 716	100	360 673	100	714 389	100

Source: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013

Tableau 4: Etablissements ouverts selon le statut juridique

Statut juridique	2011	2012	2013
Particuliers	36	24	27
SA	1	3	1
SARL	2	8	7
GIE-ONG-STE	5	7	8
Total	44	42	43

Source : IRTSS de Fatick